This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 1401.27

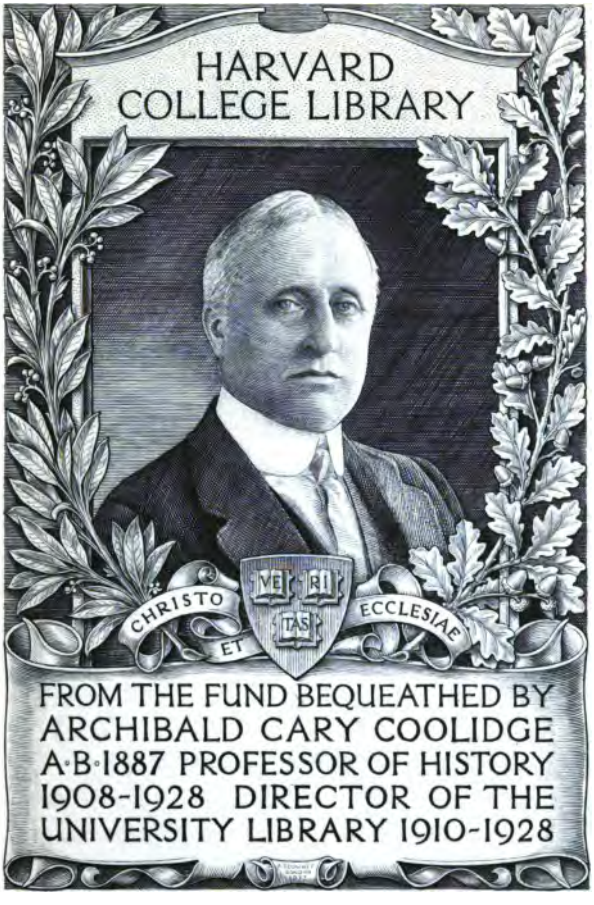
HARVARD
COLLEGE LIBRARY
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928

RECUEIL
DES PLUS INTÉRESSANTES
BROCHURES POLITIQUES
PUBLIÉES
PENDANT LE SÉJOUR DES ALLIÉS
A PARIS.

BUONAPARTE ET LES BOURBONS,
PAR CHATEAUBRIAND.

RÉPONSE *à l'ouvrage précédent, par A. F.*

SUPPLÉMENT A BONAPARTE ET LES BOURBONS.

RÉFLEXIONS DE M. BERGASSE SUR L'ACTE DU SÉNAT.

LE SÉNAT ET ENCORE UNE CONSTITUTION.

CONTRITION DES AMIS DE BUONAPARTE.

DERNIERS MOMENS DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

N'EN PARLONS PLUS.

---

5 Rbls.

ST.-PÉTERSBOURG,

Imprimé chez Pluchart et Cie.

1814.

Fr 1401.27

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
JUN 18 1943

DE BUONAPARTE

ET

DES BOURBONS.

DE BUONAPARTE,

DES BOURBONS,

ET DE LA NÉCESSITÉ DE SE RALLIER A NOS PRINCES LÉGITIMES, POUR LE BONHEUR DE LA FRANCE ET CELUI DE L'EUROPE.

PAR M. DE CHATEAUBRIAND.

Seconde édition.

St. PÉTERSBOURG,
DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.

1814.

PERMIS D'IMPRIMER,

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministre de l'instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque Impériale publique, et un exemplaire pour l'Académie Impériale des sciences.

St. Pétersbourg, le 3 *Mai* 1814.

TIMCOWSKOY, CENSEUR.

PRÉFACE.

J'avois commencé cet ouvrage, il y a trois ou quatre mois; les événemens ont devancé mes vœux : j'arrive trop tard, et je m'en félicite. Plusieurs passages de cet écrit ne seront donc plus applicables à l'état politique du moment; mais quand il ne serviroit qu'à nous faire haïr davantage la tyrannie d'où nous sortons, et à nous attacher au gouvernement qui nous est rendu, il ne me paroîtroit pas tout-à-fait inutile de le publier.

DE BUONAPARTE

ET

DES BOURBONS.

NON, je ne croirai jamais que j'écris sur le tombeau de la France ; je ne puis me persuader qu'après le jour de la vengeance nous ne touchions pas au jour de la miséricorde. L'antique patrimoine des rois très-chrétiens ne peut être divisé : il ne périra point ce royaume que Rome expirante enfanta au milieu de ses ruines, comme un dernier essai

de sa grandeur. Ce ne sont point les hommes seuls qui ont conduit les événemens dont nous sommes les témoins; la main de la Providence est visible dans tout ceci : Dieu lui-même marche à découvert à la tête des armées et s'assied au Conseil des rois. Comment, sans l'intervention divine, expliquer, et l'élévation prodigieuse et la chute plus prodigieuse encore de celui qui naguère fouloit le monde à ses pieds? Il n'y a pas quinze mois qu'il étoit à Moscou, et les Russes sont à Paris; tout trembloit sous ses lois, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au Caucase; et il est fugitif, errant, sans asile: sa puissance s'est débordée comme le flux de la mer, et s'est retirée comme le reflux.

Comment expliquer les fautes de cet insensé? Nous ne parlons pas encore de ses crimes.

Une révolution préparée par la corruption de nos mœurs et par les égaremens de notre esprit éclate parmi nous. Au nom des lois, on renverse la religion et la morale; on

renonce à l'expérience et aux coutumes de nos pères; on brise les tombeaux des aïeux, seule base solide de tout gouvernement, pour fonder sur une raison incertaine une société sans passé et sans avenir. Errant dans nos propres folies, ayant perdu toute idée claire du juste et de l'injuste, du bien et du mal, nous parcourûmes les diverses formes du gouvernement républicain. Nous appelâmes la populace à délibérer, au milieu des rues de Paris, sur les grands objets que le peuple romain venoit discuter au Forum, après avoir déposé ses armes et s'être baigné dans les flots du Tibre. Alors sortirent de leurs repaires tous ces rois demi-nus, salis et abrutis par l'indigence, enlaidis et mutilés par leurs travaux, n'ayant pour toute vertu que l'insolence de la misère et l'orgueil des haillons. La patrie tombée en de pareilles mains fut bientôt couverte de plaies. Que nous resta-t-il de nos fureurs et de nos chimères? des crimes et des chaînes!

Mais du moins le mot qui sembloit nous

conduire alors étoit noble. La liberté ne doit point être accusée des forfaits que l'on commit sous son nom ; la vraie philosophie n'est point la mère des doctrines empoisonnées que répandent les faux sages. Éclairés par l'expérience, nous sentîmes enfin que le gouvernement monarchique étoit le seul qui pût convenir à notre patrie.

Il eût été naturel de rappeler nos princes légitimes ; mais nous crûmes nos fautes trop grandes pour être pardonnées. Nous ne songeâmes pas que le cœur d'un fils de saint Louis est un trésor inépuisable de miséricorde. Les uns craignoient pour leur vie, les autres pour leurs richesses. Surtout il en coûtoit trop à l'orgueil humain d'avouer qu'il s'étoit trompé. Quoi, tant de massacres, de bouleversemens, de malheurs pour revenir au point d'où l'on étoit parti ! Les passions encore émues, les prétentions de toutes les espèces ne pouvoient renoncer à cette égalité chimérique, cause principale de nos maux. De grandes raisons nous poussoient;

de petites raisons nous retinrent : la félicité publique fut sacrifiée à l'intérêt personnel, et la justice à la vanité.

Il fallut donc songer à établir un chef suprême qui fût l'enfant de la révolution, un chef en qui la loi corrompue dans sa source protégeât la corruption, et fit alliance avec elle. Des magistrats intègres, fermes et courageux, des capitaines renommés par leur probité autant que pour leurs talens s'étoient formés au milieu de nos discordes ; mais on ne leur offrit point un pouvoir que leurs principes leur auroient défendu d'accepter. On désespéra de trouver parmi les Français un front qui osât porter la couronne de Louis XVI. Un étranger se présenta : il fut choisi.

Buonaparte n'annonça pas ouvertement ses projets. Son caractère ne se développa que par degré. Sous le titre modeste de consul, il accoutuma d'abord les esprits indépendans à ne pas s'effrayer du pouvoir qu'ils avoient donné. Il se concilia les vrais Fran-

çais, en se proclamant le restaurateur de l'ordre, des lois, et de la religion. Les plus sages y furent pris, les plus clairvoyans trompés. Les républicains regardoient Buonaparte comme leur ouvrage et comme le chef populaire d'un État libre. Les royalistes croyoient qu'il jouoit le rôle de Monck, et s'empressoient de le servir. Tout le monde espéroit en lui. Des victoires éclatantes dues à la bravoure des Français l'environnèrent de gloire. Alors il s'enivra de ses succès, et son penchant au mal commença à se montrer. L'avenir doutera si cet homme a été plus coupable par le mal qu'il a fait que par le bien qu'il eût pu faire, et qu'il n'a pas fait. Jamais usurpateur n'eut un rôle plus facile et plus brillant à remplir. Avec un peu de modération il pouvoit établir lui et sa race sur le premier trône de l'univers. Personne ne lui disputoit ce trône. Les générations nées depuis la révolution ne connoissoient point nos anciens maîtres, et n'avoient vu que des troubles et des malheurs. La France et l'Europe

étoient lassées; on ne soupiroit qu'après le repos; on l'eût acheté à tout prix. Mais Dieu ne voulut pas qu'un si dangereux exemple fût donné au monde; qu'un aventurier pût troubler l'ordre des successions royales, se faire l'héritier des héros, et profiter dans un seul jour de la dépouille du génie, de la gloire et du temps. Au défaut des droits de la naissance un usurpateur ne peut légitimer ses prétentions au trône que par des vertus: dans ce cas, Buonaparte n'avoit rien pour lui, hors des talens militaires, égalés, sinon même surpassés par ceux de plusieurs de nos généraux. Pour le perdre il a suffi à la Providence de l'abandonner et de le livrer à sa propre folie.

Un roi de France disoit que si la bonne foi étoit bannie du milieu des hommes, elle devroit se retrouver dans le cœur des rois: cette qualité nécessaire d'une âme royale manqua surtout à Buonaparte. La première victime connue de la perfidie du tyran fut un chef des royalistes de la Normandie. M. de Frotté eut

la noble imprudence de se rendre à une conférence où on l'attira sur la foi d'une promesse ; il fut arrêté et fusillé. Peu de temps après Toussaint-Louverture fut enlevé également par trahison en Amérique, étranglé dans le château où on l'enferma en Europe.

Bientôt un meurtre plus fameux consterna le monde civilisé. On crut voir renaître ces temps de barbarie du moyen âge, ces scènes que l'on ne retrouve plus que dans les romans, ces catastrophes que les guerres civiles de l'Italie et la politique de Machiavel avoient rendues familières au-delà des Alpes. L'étranger, qui n'étoit point encore roi, voulut avoir le corps sanglant d'un Français pour marche pied du trône de France. Et quel Français, grand Dieu ! Tout fut violé pour commettre ce crime : droit des gens, justice, religion, humanité. Le duc d'Enghien est arrêté en pleine paix sur un sol étranger ; il est enlevé du château d'Offembourg. Lorsqu'il avoit quitté la France, il étoit trop jeune pour la bien connoître : c'est

du fond d'une chaise de poste, entre deux gendarmes, qu'il voit, comme pour la première fois, la terre de sa patrie, et qu'il traverse, pour mourir, les champs illustrés par ses aïeux. Il arrive au milieu de la nuit au donjon de Vincennes. A la lueur des flambeaux, sous les voûtes d'une prison, le petit-fils du grand Condé est déclaré coupable d'avoir comparu sur des champs de bataille: convaincu de ce crime héréditaire, il est aussitôt condamné. En vain il demande à parler à Buonaparte (ô simplicité aussi touchante qu'héroïque!), le brave jeune homme étoit un des plus grands admirateurs de son meurtrier: il ne pouvoit croire qu'un capitaine voulût assassiner un soldat. Encore tout exténué de faim et de fatigue, on le fait descendre dans les ravins du château; il y trouve une fosse nouvellement creusée, on le dépouille de son habit; on lui attache sur la poitrine une lanterne pour l'apercevoir dans les ténèbres, et pour mieux diriger la balle au cœur. Il veut donner sa montre à ses bourreaux, et les prie

de transmettre les dernières marques de son souvenir à ses amis: on l'insulte par des paroles grossières. On commande le feu; le duc d'Enghien tombe, sans témoins, sans consolation, au milieu de sa patrie, à quelques lieues de Chantilly, à quelques pas de ces vieux arbres sous lesquels le saint roi Louis rendoit la justice à ses sujets, dans la prison où M. le Prince fut renfermé. Le jeune, le beau, le brave, le dernier rejeton du vainqueur de Rocroy, meurt comme seroit mort le grand Condé, et comme ne mourra pas son assassin. Son corps est enterré furtivement, et Bossuet ne renaîtra point pour parler sur ses cendres.

Il ne reste à celui qui s'est abaissé au-dessous de l'espèce humaine par un crime qu'à affecter de se placer au-dessus de l'humanité par ses desseins, qu'à donner pour prétexte à un forfait des raisons inaccessibles au vulgaire, et à faire passer un abîme d'iniquité pour la profondeur du génie. Buonaparte eut recours à cette

misérable assurance qui ne trompe personne et qui ne vaut pas un simple repentir: ne pouvant cacher ce qu'il avoit fait, il le publia.

Quand on entendit crier dans Paris l'arrêt de mort, il y eut un mouvement d'horreur que personne ne dissimula. On se demanda de quel droit un Corse venoit de verser le plus beau comme le plus pur sang de la France. Croyoit-il pouvoir remplacer par sa famille demi-africaine la famille française qu'il venoit d'éteindre? Les militaires surtout frémirent. Ce nom de Condé sembloit leur appartenir en propre, et représenter pour eux l'honneur de l'armée française. Nos grenadiers avoient plusieurs fois rencontré les trois générations de héros dans la mêlée, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien; ils avoient même blessé le duc de Bourbon; mais l'épée d'un Français ne pouvoit épuiser ce noble sang, il n'appartenoit qu'à un étranger d'en tarir la source.

Chaque nation a ses vices. Ceux des Français ne sont pas la trahison, la noirceur et l'ingratitude. Le meurtre du duc d'Enghien, la torture et l'assassinat de Pichegru, la guerre d'Espagne et la captivité du Pape, décèlent dans Buonaparte une nature étrangère à la France. Malgré le poids des chaînes dont nous étions accablés, sensibles aux malheurs autant qu'à la gloire, nous avons pleuré le duc d'Enghien, Pichegru, Georges et Moreau; nous avons admiré Sarragosse, et environné d'hommages un pontife chargé de fers. Celui qui priva de ses Etats le prêtre vénérable qui lui avoit mis la couronne sur la tête, celui qui à Fontainebleau osa frapper de sa propre main le souverain pontife et traîner par ses cheveux blancs le père des fidèles, celui-là crut peut-être remporter une nouvelle victoire: il ne savoit pas qu'il restoit à l'héritier de J. C. ce sceptre de roseau et cette couronne d'épines qui triomphent tôt ou tard de la puissance du méchant.

Le temps viendra, je l'espère, où les Français libres déclareront par un acte solennel qu'ils n'ont point pris de part à ces crimes de la tyrannie; que le meutre du duc d'Enghien, la captivité du Pape et la guerre d'Espagne, sont des actes impies, sacrilèges, odieux, anti-français surtout, et dont la honte ne doit retomber que sur la tête de l'étranger.

Buonaparte profita de l'épouvante que l'assassinat de Vincennes jeta parmi nous pour franchir le dernier pas et s'asseoir sur le trône.

Alors commencèrent les grandes Saturnales de la royauté: les crimes, l'oppression, l'esclavage marchèrent d'un pas égal avec la folie. Toute liberté expire, tout sentiment honorable, toute pensée généreuse deviennent des conspirations contre l'Etat. Si on parle de vertu, on est suspect; louer une belle action, c'est une injure faite au prince. Les mots changent d'acception: un peuple qui combat pour ses souverains légitimes est un peuple rebelle; un traître est un

sujet fidèle ; la France entière devient l'empire du mensonge : journaux, pamphlets, discours, prose et vers, tout déguise la vérité. S'il a fait de la pluie, on assure qu'il a fait du soleil ; si le tyran s'est promené au milieu du peuple muet, il s'est avancé, dit-on, au milieu des acclamations de la foule. Le but unique c'est le Prince : la morale consiste à se dévouer à ses caprices, le devoir à le louer. Il faut surtout se récrier d'admiration lorsqu'il a fait une faute ou commis un crime. Les gens de lettres sont forcés par des menaces à célébrer le despote. Ils composoient, ils capituloient sur le degré de la louange ; heureux quand, au prix de quelques lieux communs sur la gloire des armes, ils avoient acheté le droit de pousser quelques soupirs, de dénoncer quelques crimes, de rappeler quelques vérités proscrites. Aucun livre ne pouvoit paroître sans être marqué de l'éloge de Buonaparte, comme du timbre de l'esclavage : dans les nouvelles éditions des anciens au-

teurs, la censure faisoit retrancher tout ce qui se trouvoit contre les conquérans, la servitude et la tyrannie, comme le Directoire avoit eu le dessein de faire corriger dans les mêmes auteurs tout ce qui parloit de la monarchie et des rois. Les almanachs étoient examinés avec soin; et la Conscription forma un article de foi dans le catéchisme. Dans les arts même servitude : Buonaparte empoisonne les pestiférés de Jaffa : on fait un tableau qui le représente touchant, par excès de courage et d'humanité, ces mêmes pestiférés. Ce n'étoit pas ainsi que saint Louis guérissoit les malades qu'une confiance touchante et religieuse présentoit à ses mains royales. Au reste, ne parlez point d'opinion publique : la maxime est que le souverain doit en disposer chaque matin. Il y avoit à la police perfectionnée par Buonaparte un comité chargé de donner la direction aux esprits, et à la tête de ce comité un directeur de l'opinion publique. L'imposture et le silence étoient les deux

grands moyens employés pour tenir le peuple dans l'erreur. Si vos enfans meurent sur le champ de bataille, croyez-vous qu'on fasse assez de cas de vous pour vous dire ce qu'ils sont devenus ? On vous taira les événemens les plus importans à la patrie, à l'Europe, au monde entier. Les ennemis sont à Meaux ; vous ne l'apprenez que par la fuite des gens de la campagne ; on vous enveloppe de ténèbres ; on se joue de vos inquiétudes ; on rit de vos douleurs ; on méprise ce que vous pouvez sentir et penser. Vous voulez élever la voix, un espion vous dénonce, un gendarme vous arrête, une commission militaire vous juge : on vous casse la tête, et on vous oublie.

Ce n'étoit pas tout d'enchaîner les pères, il falloit encore disposer des enfans. On a vu des mères accourir des extrémités de l'Empire et venir réclamer, en fondant en larmes, les fils que le gouvernement leur avoit enlevés. Ces enfans étoient placés dans des écoles où on leur apprenoit au son

du tambour l'irréligion, la débauche, le mépris des vertus domestiques, et l'obéissance aveugle au souverain. L'autorité paternelle, respectée par les plus affreux tyrans de l'antiquité, était traitée par Buonaparte d'abus et de préjugé. Il vouloit faire de nos fils des espèces de Mameloucks sans Dieu, sans famille et sans patrie. Il semble que cet ennemi de tout, s'attachât à détruire la France par ses fondemens. Il a plus corrompu les hommes, plus fait de mal au genre humain dans le court espace de dix années, que tous les tyrans de Rome ensemble, depuis Néron jusqu'au dernier persécuteur des chrétiens. Les principes qui servoient de base à son administration, passoient de son gouvernement dans les différentes classes de la société : car un gouvernement pervers introduit le vice chez les peuples, comme un gouvernement sage fait fructifier la vertu. L'irréligion, le goût des jouissances et des dépenses au-dessus de la fortune, le mépris des liens moraux, l'esprit d'aventure, de violence et de domination

descendoient du trône dans les familles. Encore quelque temps d'un pareil règne, et la France n'eût plus été qu'une caverne de brigands.

Les crimes de notre révolution républicaine étoient l'ouvrage des passions qui laissent toujours des ressources; il y avoit désordre et non pas destruction dans la société. La morale étoit blessée, mais elle n'étoit pas anéantie. La conscience avoit ses remords; une indifférence destructive ne confondoit point l'innocent et le coupable: aussi les malheurs de ces temps auroient pu être promptement réparés. Mais comment guérir la plaie faite par un gouvernement qui posoit en principe le despotisme; qui, ne parlant que de morale et de religion, détruisoit sans cesse la morale et la religion par ses institutions et ses mépris; qui ne cherchoit point à fonder l'ordre sur le devoir et sur la loi, mais sur la force et sur les espions de police; qui prenoit la stupeur de l'esclavage pour la paix d'une société bien organisée, fidèle aux cou-

tumes de ses pères, et marchant en silence dans le sentier des antiques vertus. Les révolutions les plus terribles sont préférables à un pareil état. Si les guerres civiles produisent les crimes publics, elles enfantent au moins les vertus privées, les talens et les grands hommes. C'est dans le despotisme que disparoissent les empires : en abusant de tous les moyens, en tuant les âmes encore plus que les corps, il amène tôt ou tard la dissolution et la conquête. Il n'y a point d'exemple d'une nation libre qui ait péri par une guerre entre les citoyens ; et toujours un Etat courbé sous ses propres orages s'est relevé plus florissant.

On a vanté l'administration de Buonaparte: si l'administration consiste dans des chiffres, si pour bien gouverner il suffit de savoir combien une province produit en blé, en vin, en huile, quel est le dernier écu qu'on peut lever, le dernier homme qu'on peut prendre, certes Buonaparte étoit un grand administrateur ; il est impossible de mieux organiser le mal, de mettre plus d'ordre dans le désordre. Mais si

la meilleure administration est celle qui laisse un peuple en paix, qui nourrit en lui les sentimens de justice et de piété, qui est avare du sang des hommes, qui respecte les droits des citoyens, les propriétés et les familles, certes le gouvernement de Buonaparte étoit le pire des gouvernemens.

Et encore que de fautes et d'erreurs dans son propre système! L'administration la plus dispendieuse engloutissoit une partie des revenus de l'Etat. Des armées de douaniers et des receveurs dévoroient les impôts qu'ils étoient chargés de lever. Il n'y avoit pas de si petit chef de bureau qui n'eût sous lui cinq ou six commis. Buonaparte sembloit avoir déclaré la guerre au commerce. S'il naissoit en France quelque branche d'industrie il s'en emparoit, et elle séchoit aussitôt entre ses mains. Les tabacs, les sels, les laines, les denrées coloniales, tout étoit pour lui l'objet d'un monopole odieux; il s'étoit fait l'unique marchand de son empire. Il avoit pour des combinaisons absurdes, ou

plutôt par une ignorance et un dégoût décidé de la marine, achevé de perdre nos colonies et d'anéantir nos flottes. Il bâtissoit de grands vaisseaux qui pourrissoient dans les ports, ou qu'il désarmoit lui-même pour subvenir aux besoins de son armée de terre. Cent frégates répandues dans toutes les mers auroient pu faire un mal considérable aux ennemis, former des matelots à la France, protéger nos bâtimens marchands : ces premières notions du bon sens n'entroient pas même dans la tête de Buonaparte. On ne doit point attribuer à ses lois les progrès de notre agriculture. Ils sont dus au partage des grandes propriétés, à l'abolition de quelques droits féodaux, et à plusieurs autres causes produites par la révolution. Tous les jours cet homme inquiet et bizarre fatiguoit un peuple qui n'avoit besoin que de repos, par des décrets contradictoires, et souvent inexécutables : il violoit le soir la loi qu'il avoit faite le matin. Il a dévoré en dix ans quinze milliards d'impôts, ce qui surpasse la

somme des taxes levées pendant les soixante-dix-sept années du règne de Louis XIV. La dépouille du monde, quinze cent millions de revenus ne lui suffisoient pas ; il n'étoit occupé qu'à grossir son trésor par les mesures les plus iniques. Chaque préfet, chaque sous-préfet, chaque maire avoit le droit d'augmenter les entrées des villes, de mettre des centimes additionnels sur les bourgs, les villages et les hameaux, de demander à tel propriétaire une somme arbitraire pour tel ou tel prétendu besoin. La France entière étoit au pillage. Les infirmités, l'indigence, la mort, l'éducation, les arts, les sciences ; tout payoit un tribut au prince. Vous aviez un fils estropié, cul-de-jatte, incapable de servir, une loi de la conscription vous obligeoit à donner quinze cents francs pour vous consoler de ce malheur. Quelquefois le conscrit malade mouroit avant d'avoir subi l'examen du capitaine de recrutement. Vous supposiez le père alors exempt de payer les quinze cents francs de la réforme ? Point du tout. Si

la déclaration de l'infirmité avoit été faite avant l'accident de la mort, le conscrit se trouvant vivant au moment de la déclaration, le père étoit obligé de compter la somme sur le tombeau de son fils. Le pauvre vouloit-il donner quelque éducation à l'un de ses enfans, il falloit qu'il comptât cent huit francs à l'Université, plus une redevance sur la pension donnée au maître. Un auteur moderne citoit-il un ancien auteur : comme les ouvrages de ce dernier étoient tombés dans ce qu'on appeloit le *domaine public*, la censure exigeoit cinq sous par ligne de citation. Si vous traduisiez en citant, vous ne payiez que deux sous et demi par ligne, parce qu'alors la citation étoit du *domaine mixte* ; la moitié appartenant au travail du traducteur vivant, et l'autre moitié à l'auteur mort. Lorsque Buonaparte fit distribuer des alimens aux pauvres dans l'hiver de 1811, on crut qu'il tiroit cette générosité de son épargne : il leva à cette occasion des centimes additionnels, et gagna quatre millions sur la soupe des

pauvres. Enfin on l'a vu s'emparer de l'administration des funérailles ; il étoit digne du destructeur des Français de lever un impôt sur leurs cadavres. Et comment auroit-on réclamé la protection des lois, puisque c'étoit lui qui les faisoit ? Le corps législatif a osé parler une fois, et il a été dissous. Un seul article des nouveaux Codes détruisoit radicalement la propriété. Un administrateur du domaine pouvoit vous dire : « Votre » propriété est domaniale ou nationale. Je » la mets provisoirement sous le séquestre : » allez et plaidez. Si le domaine a tort on » vous rendra votre bien. » Et à qui aviez-vous recours en ce cas ? Aux tribunaux ordinaires ? Non : ces causes étoient réservées à l'examen du Conseil-d'Etat, et plaidées devant l'Empereur qui étoit juge et partie.

Si la propriété étoit incertaine, la liberté civile étoit encore moins assurée. Qu'y avoit-il de plus monstrueux que cette commission nommée pour inspecter les prisons, et sur le rapport de laquelle un homme pouvoit

être détenu toute sa vie dans les cachots, sans instruction, sans procès, sans jugement; mis à la torture, fusillé la nuit, étranglé entre deux guichets? Au milieu de tout cela, Buonaparte faisoit nommer chaque année des commissions de la liberté de la presse et de la liberté individuelle: Tibère ne s'est jamais joué à ce point de l'espèce humaine.

Enfin la conscription faisoit comme le couronnement de ces œuvres du despotisme. La Scandinavie appelée par un historien la *fabrique du genre humain*, n'auroit pu fournir assez d'hommes à cette loi homicide. Le code de la conscription, sera un monument éternel du règne de Buonaparte. Là se trouve réuni tout ce que la tyrannie la plus subtile et la plus ingénieuse peut imaginer pour tourmenter et dévorer les peuples: c'est véritablement le code de l'enfer. Les générations de la France étoient mises en coupe réglée comme les arbres d'une forêt: chaque année quatre-vingt mille jeunes gens étoient abattus. Mais ce n'étoit là que la mort régu-

lière : souvent la conscription étoit doublée ou fortifiée par des levées extraordinaires ; souvent elle dévoroit d'avance les futures victimes, comme un dissipateur emprunte sur le revenu à venir. On avoit fini par prendre sans compter : l'âge légal, les qualités requises pour mourir sur un champ de bataille, n'étoient plus considérées; et la loi montroit à cet égard une merveilleuse indulgence. On remontoit vers l'enfance ; on descendoit vers la vieillesse : le réformé, le remplacé étoient repris ; tel fils d'un pauvre artisan, racheté trois fois au prix de la petite fortune de son père, étoit obligé de marcher. Les maladies, les infirmités, les défauts du corps n'étoient plus une raison de salut. Des colonnes mobiles parcouroient nos provinces comme un pays ennemi, pour enlever au peuple ses derniers enfans. Si l'on se plaignoit de ces ravages, on répondoit que les colonnes mobiles étoient composées de beaux gendarmes qui consoleroient les mères et leur rendroient ce qu'elles avoient perdu. Au

défaut du frère absent, on prenoit le frère présent. Le père répondoit pour le fils, la femme pour le mari : la responsabilité s'étendoit aux parens les plus éloignés et jusqu'aux voisins. Un village devenoit solidaire pour le conscrit qui l'avoit vu naître. Des garnisaires s'établissoient chez le paysan, et le forçoient de vendre son lit pour les nourrir, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le conscrit caché dans les bois. L'absurde se méloit à l'atroce : souvent on demandoit des enfans à ceux qui étoient assez heureux pour n'avoir point de postérité ; on employoit la violence pour découvrir le porteur d'un nom qui n'existoit que sur le rôle des gendarmes, ou pour avoir un conscrit qui servoit déjà depuis cinq ou six ans. Des femmes grosses ont été mises à la torture afin qu'elles révélassent le lieu où se tenoit caché le premier né de leurs entrailles ; des pères ont apporté le cadavre de leur fils pour prouver qu'ils ne pouvoient fournir ce fils vivant. Il restoit encore quelques familles dont les enfans plus riches s'étoient rachetés ;

ils se destinoient à former un jour des magistrats, des administrateurs, des savans, des propriétaires, si utiles à l'ordre social dans un grand pays : par le décret des gardes d'honneur on les a enveloppés dans le massacre universel. On en étoit venu à ce point de mépris pour la vie des hommes et pour la France, d'appeler les conscrits la *matière première* et la *chair à canon.* On agitoit quelquefois cette grande question parmi les pourvoyeurs de chair humaine : savoir combien de temps *duroit* un conscrit ; les uns prétendoient qu'il duroit trente-trois mois, les autres trente-six. Buonaparte disoit lui-même : *J'ai* 300,000 *hommes de revenu.* Il a fait périr dans les onze années de son règne plus de cinq millions de Français, ce qui surpasse le nombre de ceux que nos guerres civiles ont enlevés pendant trois siècles, sous les règnes de Jean, de Charles V, de Charles VI, de Charles VII, de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Dans les douze derniers mois qui viennent de

s'écouler, Buonaparte a levé (sans compter la garde nationale) treize cent trente mille hommes, ce qui est plus de cent mille h. par mois : et on a osé lui dire qu'il n'avoit dépensé que le luxe de la population.

Il étoit aisé de prévoir ce qui est arrivé : tous les hommes sages disoient que la conscription, en épuisant la France, l'exposeroit à l'invasion aussitôt qu'elle seroit sérieusement attaquée. Saigné à blanc par le bourreau, ce corps, vide de sang, n'a pu faire qu'une foible résistance ; mais la perte des hommes n'étoit pas le plus grand mal que faisoit la conscription : elle tendoit à nous replonger nous et l'Europe entière dans la barbarie. Par la conscription, les métiers, les arts et les lettres sont inévitablement détruits. Un jeune homme qui doit mourir à dix-huit ans ne peut se livrer à aucune étude. Les nations voisines obligées, pour se défendre, de recourir aux mêmes moyens que nous, abandonnoient à leur tour les avantages de la civilisation ; et tous les peuples, précipités les

uns sur les autres comme au siècle des Goths et des Vandales, auroient vu renaître les malheurs de ces temps. En brisant les liens de la société générale, la conscription anéantissoit aussi ceux de la famille. Accoutumés dès leurs berceaux à se regarder comme des victimes dévouées à la mort, les enfans n'obéissoient plus à leurs parens, ils devenoient paresseux, vagabonds et débauchés, en attendant le jour où ils alloient piller et égorger le monde. Quel principe de religion et de morale, auroit eu le temps de prendre racine dans leur cœur? De leur côté, les pères et les mères, dans la classe du peuple, n'attachoient plus leurs affections, ne donnoient plus leurs soins à des enfans qu'ils se préparoient à perdre, qui n'étoient plus leur richesse et leur appui, et qui ne devenoient pour eux qu'un objet de douleur et un fardeau. De là cet endurcissement de l'âme, cet oubli de tous les sentimens naturels, qui mènent à l'égoïsme, à l'insouciance du bien et du mal, à l'indifférence pour la patrie; qui éteignent la cons-

cience et les remords, qui vouent un peuple à la servitude, en lui ôtant l'horreur du vice et l'admiration pour la vertu.

Telle étoit l'administration de Buonaparte pour l'intérieur de la France.

Examinons au dehors la marche de son gouvernement, cette politique dont il étoit si fier, et qu'il définissoit ainsi : *La Politique, c'est jouer aux hommes.* Eh bien, il a tout perdu à ce jeu abominable, et c'est la France qui a payé sa perte.

Pour commencer par son système continental, ce système d'un fou ou d'un enfant, n'étoit point d'abord le but réel de ses guerres, il n'en étoit que le prétexte. Il vouloit être le maître de la terre, en ne parlant que de la liberté des mers. Et ce système insensé a-t-il fait ce qu'il falloit pour l'établir? Par les deux grandes fautes qui, comme nous le dirons après, ont fait échouer ces projets sur l'Espagne et sur la Russie, n'a-t-il pas manqué aussi de fermer les ports de la Méditerranée

et de la Baltique? N'a-t-il pas donné toutes les colonies du monde aux Anglais? Ne leur a-t-il pas ouvert au Pérou, au Mexique, au Brésil, un marché plus considérable que celui qu'il vouloit leur fermer en Europe? Chose si vraie, que la guerre a enrichi le peuple qu'il prétendoit ruiner. L'Europe n'emploie que quelques superfluités de l'Angleterre; le fond des nations européennes trouve dans ses propres manufactures de quoi suffire à ses principales nécessités. En Amérique, au contraire, les peuples ont besoin de tout, depuis le premier jusqu'au dernier vêtement; et dix millions d'Américains consomment plus de marchandises anglaises que trente millions d'Européens. Je ne parle point de l'importation de l'argent du Mexique aux Indes, du monopole de cacao, du quinquina, de la cochenille et de mille autres objets de spéculation devenus une nouvelle source de richesses pour les Anglais. Et quand Buonaparte auroit réussi à fermer les ports de l'Espagne et de la Baltique, il falloit

donc ensuite fermer ceux de la Grèce, de Constantinople, de la Syrie, de la Barbarie: c'étoit prendre l'engagement de conquérir le monde. Tandis qu'il eût tenté de nouvelles conquêtes, les peuples déjà soumis, ne pouvant échanger le produit de leur sol et de leur industrie, auroient secoué le joug et rouvert leurs ports. Tout cela n'offre que vues fausses, qu'entreprises petites à force d'être gigantesques, défaut de raison et de bon sens, rêves d'un fou et d'un furieux.

Quand à ses guerres, à sa conduite avec les cabinets de l'Europe, le moindre examen en détruit le prestige. Un homme n'est pas grand parce qu'il entreprend, mais parce qu'il exécute. Tout homme peut rêver la conquête du monde : ALEXANDRE seul l'accomplit. Buonaparte gouvernoit l'Espagne comme une province dont il pompoit le sang et l'or. Il ne se contente pas de cela ; il veut encore régner personnellement sur le trône de Charles IV. Que fait-il alors? Par la politique la plus noire, il sème d'abord des

germes de division dans la famille royale; ensuite il enlève cette famille, au mépris de toutes les lois humaines et divines; il envahit subitement le territoire d'un peuple fidèle qui venoit de combattre pour lui à Trafalgar. Il insulte au génie de ce peuple, massacre ses prêtres, blesse l'orgueil castillan, soulève contre lui les descendans du Cid et du Grand Capitaine. Aussitôt Sarragosse célèbre la messe de ses propres funérailles, et s'ensevelit sous ses ruines; les chrétiens du Pélage descendent des Asturies: le nouveau Maure est chassé. Cette guerre ranime en Europe l'esprit des peuples, donne à la France une frontière de plus à défendre, crée une armée de terre aux Anglais, les ramène après quatre siècles, dans les champs de Poitiers, et leur livre les trésors du Mexique.

Si au lieu d'avoir recours à ces ruses dignes de Borgia, Buonaparte, par une politique toujours criminelle, mais plus habile, eût, sous un prétexte quelconque, déclaré la guerre au roi d'Espagne; s'il se fût annoncé

Comme le vengeur des Castillans opprimés par le Prince de la Paix; s'il eût caressé la fierté espagnole, ménagé les Ordres religieux; il est probable qu'il eût réussi. „Ce ne sont pas les Espagnols que je veux, disoit-il dans sa fureur, c'est l'Espagne.“ Eh bien! cette terre l'a rejeté. L'incendie de Burgos a produit l'incendie de Moscou, et la conquête de l'Allhambra a amené les Russes au Louvre. Grande et terrible leçon!

Même faute pour la Russie: au mois d'Octobre 1812, s'il s'étoit arrêté sur les bords de la Duna; s'il se fût contenté de prendre Riga, de cantonner pendant l'hiver son armée de six cent mille hommes, d'organiser la Pologne derrière lui; au retour du printemps, il eût peut-être mis en péril l'empire des Czars. Au lieu de cela il marche à Moscou par un seul chemin, sans magasins, sans ressource. Il arrive: les vainqueurs de Pultava embrasent leur Ville Sainte. Buonaparte s'endort un mois au milieu des ruines et des cendres. Il semble oublier le retour des saisons et la

rigueur du climat; il se laisse amuser par des propositions de paix; il ignore assez le cœur humain pour croire que des peuples qui ont eux-mêmes brûlé leur capitale, afin d'échapper à l'esclavage, vont capituler sur les ruines fumantes de leurs maisons. Ses généraux lui crient qu'il est temps de se retirer. Il part, jurant comme un enfant furieux, qu'il reparoîtra bientôt avec une armée dont *l'avant-garde seule sera composée de trois cent mille soldats.* Dieu envoie un souffle de sa colère; tout périt: il ne nous revient qu'un homme!

Absurde en administration, criminel en politique, qu'avoit-il donc pour séduire les Français cet étranger? Sa gloire militaire. Eh bien, il en est dépouillé. C'est en effet un grand gagneur de batailles; mais hors de là, le moindre général est plus habile que lui. Il n'entend rien aux retraites et à la chicane du terrain; il est impatient, incapable d'attendre long-temps un résultat, fruit d'une longue combinaison militaire; il ne sait qu'aller en avant, faire des pointes, courir,

remporter des victoires, comme on l'a dit, à *coups d'hommes*, sacrifier tout pour un succès, sans s'embarrasser d'un revers, tuer la moitié de ses soldats par des marches au-dessus des forces humaines. Peu importe : n'a-t-il pas la conscription et la *matière première?* On a cru qu'il avoit perfectionné l'art de la guerre, et il est certain qu'il l'a fait rétrograder vers l'enfance de l'art. Le chef-d'œuvre de l'art militaire chez les peuples civilisés, c'est évidemment de défendre un grand pays avec une petite armée ; de laisser reposer plusieurs milliers d'hommes derrière soixante ou quatre-vingt mille soldats ; de sorte que le laboureur qui cultive en paix son sillon, sait à peine qu'on se bat à quelques lieues de sa chaumière. L'empire romain étoit gardé par cent cinquante mille hommes, et César n'avoit que quelques légions à Pharsale. Qu'il nous défende donc aujourd'hui dans nos foyers, ce vainqueur du monde ? Quoi ! tout son génie l'a-t-il soudainement abandonné ! Par quel enchante-

ment cette France que Louis XIV avoit environnée de forteresses, que Vauban avoit fermée comme un beau jardin, est-elle envahie de toutes parts? Où sont les garnisons de ses places frontières? Il n'y en a point. Où sont les canons de ses remparts? Tout est désarmé, même les vaisseaux de Brest, de Toulon et de Rochefort. Si Buonaparte eût voulu nous livrer sans défense aux puissances coalisées, s'il nous eût vendus, s'il eût conspiré secrètement contre les Français, eût-il agi autrement? En moins de seize mois deux milliards de numéraire, quatorze cent mille hommes, tout le matériel de nos armées et de nos places sont engloutis dans les bois de l'Allemagne et dans les déserts de la Russie. A Dresde Buonaparte commet fautes sur fautes; oubliant que si les crimes ne sont quelquefois punis que dans l'autre monde, les fautes le sont toujours dans celui-ci. Il montre l'ignorance la plus incompréhensible de ce qui se passe dans les cabinets, s'obstine à rester sur l'Elbe, est battu à Leip-

sick, et refuse une paix honorable qu'on lui propose. Plein de désespoir et de rage il sort pour la dernière fois du palais de nos rois, va brûler, par un esprit de justice et d'ingratitude, le village où ces mêmes rois eurent le malheur de le nourrir, n'oppose aux ennemis qu'une activité sans plan, éprouve un dernier revers, fuit encore, et délivre enfin la capitale du monde civilisé de son odieuse présence.

La plume d'un Français se refuseroit à peindre l'horreur de ses champs de bataille; un homme blessé devient pour Buonaparte un fardeau: tant mieux s'il meurt, on en est débarrassé. Des monceaux de soldats mutilés, jetés pêle-mêle dans un coin, restent quelquefois des jours et des semaines sans être pansés: il n'y a plus d'hôpitaux assez vastes pour contenir les malades d'une armée de sept ou huit cent mille hommes, plus assez de chirurgiens pour les soigner. Nulle précaution prise pour eux par le bourreau des Français: point de pharmacie, point

d'ambulance, quelquefois même pas d'instrumens pour couper les membres fracassés. Dans la campagne de Moscou, faute de charpie on pansoit les blessés avec du foin. Le foin manqua, ils moururent. On vit errer six cent mille guerriers, vainqueurs de l'Europe, la gloire de la France; on les vit errer parmi les neiges et les déserts, s'appuyant sur des branches de pin, car ils n'avoient plus la force de porter leurs armes, et couverts pour tout vêtement de la peau sanglante des chevaux qui avoient servi à leur dernier repas. De vieux capitaines, les cheveux et la barbe hérissés de glaçons, s'abaissoient jusqu'à caresser le soldat à qui il étoit resté quelque nourriture, pour en obtenir une chétive partie: tant ils éprouvoient les tourmens de la faim! Des escadrons entiers, hommes et chevaux, étoient gelés pendant la nuit; et le matin on voyoit encore ces fantômes debout au milieu des frimats. Les seuls témoins des souffrances de nos soldats dans ces solitudes, étaient des bandes de corbeaux et

des meutes de levriers blancs demi-sauvages, qui suivoient notre armée pour en dévorer les débris. L'Empereur de Russie a fait faire au printemps la recherche des morts: on a compté plus de cent soixante mille cadavres; dans un seul bûcher on en a brûlé vingt-quatre mille. La peste militaire, qui avoit disparu depuis que la guerre ne se faisoit plus qu'avec un petit nombre d'hommes, cette peste a reparu avec la conscription, les armées d'un million de soldats et les flots de sang humain. Et que faisoit le destructeur de nos pères, de nos frères, de nos fils, quand il moissonnoit ainsi la fleur de la France? il fuyoit! il venoit aux Tuileries dire, en se frottant les mains au coin du feu: *Il fait meilleur ici que sur les bords de la Beresina.* Pas un mot de consolation aux épouses, aux mères en larmes dont il étoit entouré; pas un regret, pas un mouvement d'attendrissement, pas un remords, pas un seul aveu de sa folie. Les Tigellins

disoient: „Ce qu'il y a d'heureux dans „cette retraite, c'est que l'empereur n'a „manqué de rien; il a toujours été bien „nourri, bien enveloppé dans une bonne „voiture; enfin il n'a pas du tout souffert, „c'est une grande consolation;" Et lui, au milieu de sa cour, paroissoit gai, triomphant, glorieux, paré du manteau royal, la tête couverte du chapeau à la Henri IV; il s'étaloit brillant sur un trône, répétant les attitudes royales que Talma lui avoit enseignées: mais cette pompe ne servoit qu'à le rendre plus hideux; et tous les diamans de la couronne ne pouvoient cacher le sang dont il étoit couvert.

Hélas! cette horreur des champs de bataille s'est rapprochée de nous; elle n'est plus cachée dans les déserts: c'est au sein de nos foyers que nous la voyons, dans ce Paris que les Normands assiégèrent en vain, il y a près de mille ans, et qui s'enorgueillissoit de n'avoir eu pour vainqueur que ce Clovis qui devint son roi. Livrer un pays à l'invasion, n'est-ce pas le plus grand et le plus irrémis-

sible des crimes ? Nous avons vu périr sous nos propres yeux le reste de nos générations; nous avons vu des troupeaux de conscrits, d'anciens soldats pâles et défigurés, s'appuyer sur les bornes des rues, mourant de toutes les sortes de misère, tenant à peine d'une main l'arme avec laquelle ils avoient défendu la patrie, et demandant l'aumône de l'autre main; nous avons vu la Seine chargée de barques, nos chemins encombrés de chariots remplis de blessés qui n'avoient pas même le premier appareil sur leurs plaies. Un de ces chars que l'on suivoit à la trace du sang se brisa sur le boulevard. Il en tomba des conscrits sans bras, sans jambes, percés de balles, de coups de lances, jetant des cris, et priant les passans de les achever. Ces malheureux enlevés à leurs chaumières avant d'être parvenus à l'âge d'homme, menés avec leurs bonnets et leurs habits champêtres sur le champ de bataille, placés comme *chair à canon*, dans les endroits les plus dangereux pour épuiser le feu de l'ennemi ; ces

infortunés, dis-je, se prenoient à pleurer, et crioient en tombant frappés par le boulet: *Ah ma mère! ma mère!* cri déchirant qui accusoit l'âge tendre de l'enfant arraché la veille à la paix domestique; de l'enfant tombé tout à coup des mains de sa mère dans celles de son barbare souverain! Et pour qui tant de massacres, tant de douleurs? pour un abominable tyran, pour un Corse, pour un étranger qui n'est si prodigue du sang français, que parce qu'il n'a pas une goutte de ce sang dans les veines.

Ah! quand Louis XVI refusoit de punir quelques coupables dont la mort lui eût assuré le trône, en nous épargnant à nous-mêmes tant de malheurs; quand il disoit: «je «ne veux pas acheter ma sûreté au prix de la «vie d'un seul de mes sujets.» Quand il écrivoit dans son testament: «Je recommande à «mon fils, s'il a le malheur de devenir roi, de «songer qu'il se doit tout entier au bonheur «de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute «haine et tout ressentiment, et nommément

« ce qui a rapport aux malheurs et aux cha-
« grins que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le
« bonheur des peuples qu'en régnant suivant
« les lois. » Quand il prononçoit sur l'échafaud ces paroles : « Français, je prie Dieu « qu'il ne venge pas sur la nation le sang de « vos rois qui va être répandu. » Voilà le véritable roi, le roi français, le roi légitime, le père et le chef de la patrie !

Buonaparte s'est montré trop médiocre dans l'infortune pour croire que sa prospérité fût l'ouvrage de son génie ; il n'est que le fils de notre puissance, et nous l'avons cru le fils de ses œuvres. Sa grandeur n'est venue que des forces immenses que nous lui remîmes entre les mains, lors de son élévation. Il hérita de toutes les armées formées sous nos plus habiles généraux, conduites tant de fois à la victoire par tous ces grands capitaines qui ont péri et qui périront peut-être jusqu'au dernier, victimes des fureurs et de la jalousie du tyran. Il trouva un peuple nombreux, agrandi par des conquêtes, exalté par des

triomphes et par le mouvement que donnent toujours les révolutions; il n'eut qu'à frapper du pied la terre féconde de notre patrie, et elle lui prodigua des trésors et des soldats. Les peuples qu'il attaquoit étoient lassés et désunis: il les vainquit tour-à-tour, en versant sur chacun d'eux séparément les flots de la population de la France.

Lorsque Dieu envoie sur la terre les exécuteurs des châtimens célestes, tout est aplani devant eux: ils ont des succès extraordinaires avec des talents médiocres; Nés au milieu des discordes civiles, ces exterminateurs tirent leurs principales forces des maux qui les ont enfantés, et de la terreur qu'inspire le souvenir de ces maux: ils obtiennent ainsi la soumission du peuple, au nom des calamités dont ils sont sortis. Il leur est donné de corrompre et d'avilir, d'anéantir l'honneur, de dégrader les âmes, de souiller tout ce qu'ils touchent, de tout vouloir et de tout oser, de régner par le mensonge, l'impiété et l'épouvante, de parler tous les langages, de fasciner tous

les yeux, de tromper jusqu'à la raison, de se faire passer pour de vastes génies lorsqu'ils ne sont que des scélérats vulgaires, car l'excellence en tout ne peut être séparée de la vertu; traînant après eux les nations séduites, triomphant par la multitude, déshonorés par cent victoires, la torche à la main, les pieds dans le sang, ils vont au bout de la terre comme des hommes ivres, poussés par Dieu qu'ils méconnoissent.

Lorsque la Providence au contraire veut sauver un empire et non le punir; lorsqu'elle emploie ses serviteurs et non ses fléaux; qu'elle destine aux hommes dont elle se sert une gloire honorable, et non une abominable renommée; loin de leur rendre la route facile comme à Buonaparte, elle leur oppose des obstacles dignes de leurs vertus. C'est ainsi que l'on peut toujours distinguer le tyran du libérateur, le ravageur des peuples du grand capitaine, l'homme envoyé pour détruire et l'homme venu pour réparer. Celui-là est maître de tout, et se sert pour réussir de moyens

immenses ; celui-ci n'est maître de rien, et n'a entre les mains que les plus foibles ressources: il est aisé de reconnoître aux premiers traits et le caractère et la mission du dévastateur de la France.

Buonaparte est un faux grand homme: la magnanimité qui fait les héros et les véritables rois, lui manque. De là vient qu'on ne cite pas de lui un seul de ces mots qui annoncent Alexandre et César, Henri IV et Louis XIV. La nature le forma sans entrailles. Sa tête assez vaste est l'empire des ténèbres et de la confusion. Toutes les idées, même celles du bien, peuvent y entrer, mais elles en sortent aussitôt. Le trait distinctif de son caractère est une obstination invincible, une volonté de fer, mais seulement pour l'injustice, l'oppression, les systèmes extravagans; car il abandonne facilement les projets qui pourroient être favorables à la morale, à l'ordre et à la vertu. L'imagination le domine, et la raison ne le règle point. Ses desseins ne sont point le fruit de quelque chose de

profond et de réfléchi, mais l'effet d'un mouvement subit et d'une résolution soudaine. Mobile comme les hommes de son pays, il a quelque chose de l'histrion et du comédien. Il joue tout, jusqu'aux passions qu'il n'a pas : il est toujours sur un théâtre ; au Caire, c'est un rénégat qui se vante d'avoir détruit la papauté ; à Paris, c'est le restaurateur de la religion chrétienne ; tantôt c'est un inspiré, tantôt c'est un philosophe. Ses scènes sont préparées d'avance. Un souverain qui a pu prendre des leçons de Talma, afin de paroître dans une attitude royale, est jugé pour la postérité. Il veut paroître original, et il n'est presque jamais qu'imitateur ; mais ses imitations sont si grossières qu'elles rappellent à l'instant l'objet ou l'action qu'il copie. Il essaie toujours de dire ce qu'il croit un grand mot ou de faire ce qu'il présume une grande chose. Affectant l'universalité du génie, il parle de finances et de spectacles, de guerre et de modes, règle le sort des rois et celui d'un commis à la barrière, date du Kremlin

un réglement sur les théâtres, et le jour d'une bataille fait arrêter quelques femmes à Paris. Enfant de notre révolution, il a des ressemblances frappantes avec sa mère ; intempérance de langage ; goût de la basse littérature, passion d'écrire dans les journaux. Sous le masque de César et de l'Alexandre on aperçoit l'homme de peu, et l'enfant de petite famille. Il méprise souverainement les hommes, parce qu'il les juge d'après lui. Sa maxime est qu'ils ne font rien que par intérêt, et que la probité même n'est qu'un calcul. De là le système de *fusion* qui faisoit la base de son gouvernement, employant également le méchant et l'honnête homme, mêlant à dessein le vice et la vertu, et prenant toujours soin de vous placer en opposition à vos principes. Son grand plaisir étoit de déshonorer la vertu, de souiller les réputations. Il ne vous touchoit que pour vous flétrir: quand il vous avoit fait tomber, vous deveniez *son homme*, selon son expression vulgaire, vous lui apparteniez par droit de

honte ; il vous en aimoit un peu moins, et vous en méprisoit un peu plus. Dans son administration, il vouloit qu'on ne connût que les résultats, et qu'on ne s'embarrassât jamais des moyens. Les *masses* devant être tout, les *individualités* rien. « On corrompra « cette jeunesse, mais elle m'obéira mieux ; « on fera périr cette branche d'industrie, « mais j'obtiendrai pour le moment plusieurs « millions ; il périra soixante mille hommes « dans cette affaire, mais je gagnerai la « bataille ». Voilà tout son raisonnement, et voilà comme les royaumes sont anéantis.

Né sur-tout pour détruire, Buonaparte porte le mal dans son sein tout naturellement comme une mère porte son fruit avec joie et une sorte d'orgueil. Il a l'horreur du bonheur des hommes ; il disoit un jour : « Il y a « encore quelques personnes heureuses en « France ; ce sont des familles qui ne me con- « noissent pas, qui vivent à la campagne dans « un château avec 30 ou 40,000 livres de « rente, mais je saurai bien les atteindre ; »

il a tenu parole. Il voyoit un jour jouer son fils, il dit à un évêque présent : « Monsieur « l'Evêque, croyez-vous que cela ait une « âme ? » Tout ce qui se distingue par quelque supériorité épouvante ce tyran ; toute réputation l'importune. Il est jaloux des talens, de l'esprit, de la vertu ; il n'aimeroit pas même le bruit d'un grand crime, si ce crime n'étoit pas son ouvrage. Le plus disgracieux des hommes, son grand plaisir est de blesser ce qui l'approche, sans penser que nos Rois n'insultoient jamais personne, parce qu'on ne pouvoit se venger d'eux, sans se souvenir qu'il parle à la nation la plus délicate sur l'honneur, à un peuple que la cour de Louis XIV a formé, et qui est justement renommé pour l'élégance de ses mœurs et la fleur de sa politesse. Enfin Buonaparte n'étoit que l'homme de la prospérité ; aussitôt que l'adversité qui fait éclater les vertus a touché le faux grand homme, le prodige s'est évanoui : dans le monarque on n'a plus aperçu qu'un

aventurier, et dans le héros qu'un parvenu à la gloire.

Lorsque Buonaparte chassa le Directoire, il lui adressa ce discours :

« Qu'avez-vous fait de cette France que je « vous ai laissée si brillante? Je vous ai laissé « la paix, j'ai retrouvé la guerre; je vous ai « laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; « je vous ai laissé les millions de l'Italie, et « j'ai trouvé partout les lois spoliatrices et la « misère. Qu'avez-vous fait de cent mille « Français que je connoissois, tous mes com- « pagnons de gloire? Ils sont morts.

« Cet état de chose ne peut durer, avant trois «ans il nous mèneroit au despotisme, mais nous « voulons la république; la république assise « sur les bases de l'égalité, de la morale, de la li- « berté civile et de la tolérance politique, etc. »

Aujourd'hui homme de malheur, nous te prendrons par tes discours, et nous t'interrogerons par tes paroles. Dis, qu'as-tu fait de cette France si brillante? où sont nos trésors, les millions de l'Italie, de l'Europe entière?

Qu'as-tu fait, non pas de cent mille, mais de cinq millions de Français que nous connoissions tous, nos parens, nos amis, nos frères? Cet état de chose ne peut durer; il nous a plongés dans un affreux despotisme. Tu voulois la république, et tu nous as apporté l'esclavage. Nous, nous voulons la monarchie assise sur les bases de l'égalité des droits, de la morale, de la liberté civile, de la tolérance politique et religiéuse. Nous l'as-tu donnée cette monarchie? qu'as-tu fait pour nous? que devons-nous à ton règne? qui est-ce qui a assassiné le duc d'Enghien, torturé Pichegru, banni Moreau, chargé de chaînes le souverain Pontife, enlevé les princes d'Espagne, commencé une guerre impie? C'est toi. Qui est-ce qui a perdu nos colonies, anéanti notre commerce, ouvert l'Amérique aux Anglais, corrompu nos mœurs, enlevé les enfans aux pères, désolé les familles, ravagé le monde, brûlé plus de mille lieues de pays, inspiré l'horreur du nom français à toute la terre? C'est toi. Qui est-ce qui a exposé la France à la peste, à l'invasion, au

démembrement et à la conquête? C'est encore toi! Voilà ce que tu n'as pu demander au Directoire, et ce que nous te demandons aujourd'hui. Combien es-tu plus coupable que ces hommes que tu ne trouvois pas dignes de régner? Un roi légitime et héréditaire qui auroit accablé son peuple de la moindre partie des maux que tu nous as faits auroit mis son trône en péril; et toi, usurpateur et étranger, tu nous deviendrois sacré en raison des calamités que tu as répandues sur nous! tu régnerois encore au milieu de nos tombeaux! Nous rentrons enfin dans nos droits par le malheur; nous ne voulons plus adorer Moloch; tu ne dévoreras plus nos enfans: nous ne voulons plus de ta conscription, de ta police, de ta censure, de tes fusillades nocturnes, de ta tyrannie. Ce n'est pas seulement nous, c'est le genre humain qui t'accuse. Il nous demande vengeance au nom de la religion, de la morale et de la liberté. Où n'as-tu pas répandu la désolation? dans quel coin du monde une famille obscure a-t-

elle échappé à tes ravages? L'Espagnol dans ses montagnes, l'Illyrien dans ses vallées, l'Italien sous son beau soleil, l'Allemand, le Russe, le Prussien dans ses villes en cendre, te redemandent leurs fils que tu as égorgés, la tente, la cabane, le château, le temple où tu as porté la flamme. Tu les as forcés de venir chercher parmi nous ce que tu leur as ravi, et reconnoître dans tes palais leur dépouille ensanglantée. La voix du monde te déclare le plus grand coupable qui ait jamais paru sur la terre; car ce n'est pas sur des peuples barbares ou sur des nations dégénérées que tu as versé tant de maux; c'est au milieu de la civilisation, dans un siècle de lumières que tu as voulu régner par le glaive d'Atila et les maximes de Néron. Quitte enfin ton sceptre de fer; descends de ce monceau de ruines dont tu avois fait un trône. Nous te chassons comme tu as chassé le Directoire. Va! puisses-tu pour seul châtiment, être témoin de la joie que ta chute cause à la France, et contempler, en versant des larmes

de rage, le spectacle de la félicité publique! »

Telles sont les paroles que nous adressons à l'étranger. Mais si nous rejetons Buonaparte, qui le remplacera? le Roi.

Des Bourbons.

Les fonctions attachées à ce titre sont si connues des Français, qu'ils n'ont pas besoin de se le faire expliquer; le Roi leur représente aussitôt l'idée de l'autorité légitime, de l'ordre, de la paix, de la liberté légale et monarchique. Les souvenirs de la vieille France, la religion, les antiques usages, les mœurs de la famille, les habitudes de notre enfance, le berceau, le tombeau, tout se rattache à ce mot sacré de roi: il n'effraie personne; au contraire, il rassure. Le roi, le magistrat, le père; un Français confond ces idées. Il ne sait ce que c'est qu'un empereur; il ne connoît pas la nature, la forme, la limite du pouvoir attaché à ce titre étranger. Mais il sait ce que c'est qu'un monarque descendant de saint Louis et de Henri IV: c'est un chef dont la puissance paternelle est réglée

par des institutions, tempérée par les mœurs, adoucie et rendue excellente par le temps, comme un vin généreux, né de la terre de la patrie, et mûri par le soleil de la France. Cessons de vouloir nous le cacher. Il n'y aura ni repos, ni bonheur, ni félicité, ni stabilité dans nos lois, nos opinions, nos fortunes, que quand la maison de Bourbon sera rétablie sur le trône. Certes, l'antiquité, plus reconnoissante que nous, n'auroit pas manqué d'appeler divine, une race qui commençant par un roi brave et prudent, et finissant par un martyr, a compté dans l'espace de neuf siècles quarante-trois monarques, parmi lesquels on ne trouve qu'un seul tyran. Exemple unique dans l'histoire du monde, et éternel sujet d'orgueil pour notre patrie. La probité et l'honneur étoient assis sur le trône de France, comme sur les autres trônes la force et la politique. Le sang noble et doux des Capet ne se reposoit de produire des héros que pour faire des rois honnêtes hommes. Les uns furent appelés sages, bons, justes,

bien aimés; les autres surnommés grands, augustes, pères des lettres et de la patrie. Quelques-uns eurent des passions qu'ils expièrent par des malheurs; mais aucun n'épouvanta le monde par ces vices qui pèsent sur la mémoire des Césars et que Buonaparte a reproduits.

Les Bourbons, dernière branche de cet arbre sacré, ont vu, par une destinée extraordinaire, leur premier roi tomber sous le poignard du fanatique, et leur dernier sous la hache de l'athée. Depuis Robert, sixième fils de S. Louis dont ils descendent, il ne leur a manqué pendant tant de siècles que cette gloire de l'adversité, qu'ils ont enfin magnifiquement obtenue. Qu'avons-nous à leur reprocher? Le nom de Henri IV fait encore tressaillir les cœurs français, et remplit nos yeux de larmes; nous devons à Louis XIV la meilleure partie de notre gloire. N'avons-nous pas surnommé Louis XVI le plus honnête de son royaume? Est-ce parce que nous l'avons tué que nous rejetons son sang? Est-ce parce que nous avons fait mourir sa sœur, sa femme

et son fils, que nous repoussons sa famille? Cette famille pleure dans l'exil, non ses malheurs, mais les nôtres. Cette jeune princesse que nous avons persécutée, que nous avons rendue orpheline, regrette tous les jours dans les palais étrangers les prisons de la France. Elle pouvoit recevoir la main d'un prince puissant et glorieux, mais elle préféra unir sa destinée à celle de son cousin, pauvre, exilé, proscrit, parce qu'il étoit Français, et qu'elle ne vouloit point se séparer des malheurs de sa famille. Le monde entier admire ses vertus; les peuples de l'Europe la suivent quand elle paroît dans les promenades publiques, en la comblant de bénédictions; et nous, nous pouvons l'oublier! Quand elle quitta sa patrie où elle avoit été si malheureuse, elle jeta les yeux en arrière, et elle pleura. Objets constans de ses prières et de son amour, nous savons à peine qu'elle existe. «*Je sens*, dit-elle quelquefois, *que je n'aurai d'enfant qu'en France*», mot touchant qui seul devroit nous faire tomber à ses pieds, et nous arra-

cher les sanglots du repentir. Oui, madame la duchesse d'Angoulême deviendra féconde sur le sol fécond de la patrie! Cette terre porte naturellement les lys : ils renaîtront plus beaux, arrosés du sang de tant de victimes offertes en expiation au pied de l'échafaud de Louis et d'Antoinette!

Le frère de notre roi, Louis XVIII, qui doit régner le premier sur nous, est un prince connu par ses lumières, inaccessible aux préjugés, étranger à la vengeance. De tous les souverains qui peuvent gouverner à présent la France, c'est peut-être celui qui convient le mieux à notre position et à l'esprit du siècle; comme de tous les hommes que nous pouvions choisir, Buonaparte étoit peut-être le moins propre à être roi. Les institutions des peuples sont l'ouvrage du temps et de l'expérience : pour régner il faut surtout de la raison et de l'uniformité. Un prince qui n'auroit dans la tête que deux ou trois idées communes mais utiles, seroit un souverain plus convenable à une nation, qu'un aventurier extraordinaire, enfan-

tant sans cesse de nouveaux plans, imaginant de nouvelles lois, ne croyant régner que quand il travaille à troubler les peuples, à changer, à détruire le soir ce qu'il a créé le matin. Non-seulement Louis XVIII a ces idées fixes, cette modération, ce bon sens si nécessaires à un monarque; mais c'est encore un prince ami des lettres, instruit et éloquent comme plusieurs de nos rois, d'un esprit vaste et éclairé, d'un caractère ferme et philosophique.

Choisissons entre Buonaparte, qui revient à nous portant le code sanglant de la conscription, et Louis XVIII, qui s'avance pour fermer nos plaies, le testament de Louis XVI à la main. Il répétera à son sacre ces paroles écrites par son vertueux frère :

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux « qui se sont faits mes ennemis, sans que je « leur en eus donné aucun sujet, et je prie « Dieu de leur pardonner. »

M. le comte d'Artois, d'un caractère si franc, si loyal, si français, se distingue aujourd'hui par sa piété, sa douceur et sa bonté,

comme il se faisoit remarquer dans sa première jeunesse par son grand air et ses grâces royales. Buonaparte fuit abattu par la main de Dieu, mais non corrigé par l'adversité : à mesure qu'il recule dans le pays qui échappe à sa tyrannie, il traîne après lui de malheureuses victimes, chargées de fers : c'est dans les dernières prisons de la France qu'il exerce les derniers actes de son pouvoir. M. le comte d'Artois arrive seul, sans soldats, sans appui, inconnu aux Français auxquels il se montre. A peine a-t-il prononcé son nom, que le peuple tombe à ses genoux; on baise les basques de son habit, on embrasse ses genoux; on lui crie, en répandant des torrens de larmes : «Nous ne vous apportons que nos cœurs, le monstre ne nous a laissé que cela!» A cette manière de quitter la France, à cette façon d'y rentrer, reconnoissez d'un côté l'usurpateur; de l'autre le prince légitime.»

M. le duc d'Angoulême a paru dans une autre de nos provinces; Bordeaux, la seconde

ville du royaume, s'est jeté dans ses bras, et la patrie de Henri IV a reconnu avec des transports de joie l'héritier des vertus du Béarnois. Nos armées n'ont point vu de chevalier plus brave que M. le duc de Berry. M. le duc d'Orléans prouve par sa noble fidélité au sang de son roi, que son nom est toujours un des plus beaux de la France. J'ai déjà parlé des trois générations de héros, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon : je laisse à Buonaparte à nommer le troisième.

Je ne sais si la postérité pourra croire que tant de princes de la maison de Bourbon ont été proscrits par ce peuple qui leur devoit toute sa gloire, sans avoir été coupables d'aucun crime, sans que leur malheur leur soit venu de la tyrannie du dernier roi de leur race; non, l'avenir ne pourra comprendre que nous ayions banni des princes aussi bons, des princes nos compatriotes, pour mettre à notre tête un étranger, le plus méchant de tous les hommes. On conçoit jusqu'à un certain point la république en France : un

peuple, dans un moment de folie, peut vouloir changer la forme de son gouvernement, et ne plus reconnoître de chef suprême; mais si nous revenons à la monarchie, c'est le comble de la honte et de l'absurdité de la vouloir sans le souverain légitime, et de croire qu'elle puisse exister sans lui. Qu'on modifie, si l'on veut, la constitution de cette monarchie, mais nul n'a le droit de changer le monarque. Il peut arriver qu'un roi cruel, tyrannique, qui viole toutes les lois, qui prive tout un peuple de ses libertés, soit déposé par l'effet d'une révolution violente; mais dans ce cas extraordinaire, la couronne passe à ses fils, ou à son plus proche héritier. Or, Louis XVI a-t-il été un tyran? pouvons-nous faire le procès à sa mémoire? en vertu de quelle autorité privons-nous sa race d'un trône qui lui appartient à tant de titres? Par quel honteux caprice avons-nous donné au fils d'un huissier d'Ajaccio l'héritage de Robert-le-Fort. Ce Robert-le-Fort descendoit vraisem-

blablement de la seconde race, et celle-ci se rattachoit à la première. Il étoit comte de Paris. Hugues Capet apporta aux Français, comme Français lui-même, Paris, son héritage paternel, des biens et des domaines immenses. La France, si petite sous les premiers Capet, s'enrichit et s'accrut sous leurs descendans. Pour remplacer cette race antique nous avons été chercher un roi, comme l'a dit un sénateur, chez un peuple où les Romains ne vouloient pas prendre des esclaves. C'est en faveur d'un Italien obscur, dont il a fallu faire la fortune en dépouillant tous les Français, que nous avons renversé la loi salique, *palladium* de notre empire. Combien nos pères différoient de nous de sentimens et de maximes ! A la mort de Philippe-le-Bel ils adjugèrent la couronne à Philippe de Valois au préjudice d'Edouard III, roi d'Angleterre ; ils aimèrent mieux se condamner à deux siècles de guerre, que de se laisser gouverner par un étranger. Cette noble ré-

solution fut la cause de la gloire et de la grandeur de la France : l'oriflamme fut déchirée aux champs de Créci, de Poitiers et d'Azincourt, mais ses lambeaux triomphèrent enfin de la bannière d'Edouard III et de Henri V, et le cri de *Montjoie-S.-Denis* étouffa celui de toutes les factions. La même question de l'hérédité se représenta à la mort de Henri III : le parlement rendit alors le fameux édit qui donna Henri IV et Louis XIV à la France. Ce n'étoient pourtant pas des têtes ignobles que celles d'Edouard III, de Henri V, du duc de Guise et de l'infante d'Espagne. Grand Dieu ! qu'est donc devenu l'orgueil de la France ! Elle a refusé d'aussi grands souverains pour conserver sa race française et royale, et elle a fait choix de Buonaparte !

En vain prétendroit-on que Buonaparte n'est pas étranger. Il l'est aux yeux de toute l'Europe, de tous les Français non prévenus ; il le sera au jugement de la postérité : elle lui attribuera peut-être la meilleure partie de nos victoires, et nous chargera d'une partie de ses

crimes. Buonaparte n'a rien de français, ni dans les mœurs, ni dans le caractère. Les traits même de son visage montrent son origine. La langue qu'il apprit dans son berceau n'étoit pas la nôtre, et son accent comme son nom révèlent sa patrie. Son père et sa mère ont vécu plus de la moitié de leur vie sujets de la république de Gênes. Lui-même est plus sincère que ses flatteurs : il ne se reconnoît pas français ; il nous hait et nous méprise. Il lui est plusieurs fois échappé de dire : *Voilà comme vous êtes, vous autres Français.* Dans un discours il a parlé de l'Italie comme de sa patrie, et de la France comme de sa conquête. Si Buonaparte est Français, il faut dire nécessairement que Toussaint-Louverture l'étoit autant et plus que lui : car enfin il étoit né dans une vieille colonie française, et sous les lois françaises ; la liberté qu'il avoit reçue lui avoit rendu les droits du sujet et du citoyen. Et un étranger élevé par la charité de nos rois occupe le trône de nos rois, et brûle de répandre leur sang ! Nous prîmes soin de

sa jeunesse, et par reconnoissance il nous plonge dans un abîme de douleur! Juste dispensation de la Providence! les Gaulois saccagèrent Rome, et les Romains opprimèrent les Gaules; les Français ont souvent ravagé l'Italie, et les Médicis, les Galigaï, les Mazarin, les Buonaparte nous ont désolés. La France et l'Italie devroient enfin se connoître, et renoncer pour toujours l'une à l'autre.

Qu'il sera doux de se reposer enfin de tant d'agitation et de malheur sous l'autorité paternelle de notre souverain légitime. Nous avons pu un moment être sujets de la gloire que nos armes avoient répandue sur Buonaparte; aujourd'hui qu'il s'est dépouillé lui-même de cette gloire, ce seroit trop que de rester l'esclave de ses crimes. Rejetons cet oppresseur comme tous les autres peuples l'ont déjà rejeté. Qu'on ne dise pas de nous: Ils ont tué le meilleur et le plus vertueux des rois; ils n'ont rien fait pour lui sauver la vie, et ils versent aujourd'hui la dernière goutte de leur sang, ils sacrifient les restes

de la France pour soutenir un étranger qu'eux-mêmes détestent. Par quelle raison cette France infidèle justifieroit-elle son abominable fidélité ? Il faut donc avouer que ce sont les forfaits qui nous plaisent, les crimes qui nous charment, la tyrannie qui nous convient. Ah ! si les nations étrangères enfin, lasses de notre obstination, alloient consentir à nous laisser cet insensé ; si nous étions assez lâches pour acheter, par une partie de notre territoire, la honte de conserver au milieu de nous le germe de la peste et le fléau de l'humanité, il faudroit fuir au fond des déserts, changer de nom et de langage, tâcher d'oublier et de faire oublier que nous avons été Français.

Pensons au bonheur de notre commune patrie ; songeons bien que notre sort est entre nos mains : un mot peut nous rendre à la gloire, à la paix, à l'estime du monde, ou nous plonger dans le plus affreux, comme dans le plus ignoble esclavage. Relevons la

monarchie de Clovis, l'héritage de saint Louis, le patrimoine de Henri IV. Les Bourbons seuls conviennent aujourd'hui à notre situation malheureuse, sont les seuls médecins qui puissent fermer nos blessures. La modération, la paternité de leurs sentimens, leurs propres adversités conviennent à un royaume épuisé, fatigué de convulsions et de malheurs. Tout deviendra légitime avec eux, tout est illégitime sans eux. Leur seule présence fera renaître l'ordre dont ils sont pour nous le principe. Ce sont de braves et illustres gentilshommes autant et plus Français que nous. Ces seigneurs des Fleurs de Lys furent dans tous les tems célèbres par leur loyauté ; ils tiennent si fort à la racine de nos mœurs, qu'ils semblent faire partie même de la France, et lui manquer aujourd'hui comme l'air et le soleil.

Si tout doit devenir paisible avec eux; s'ils peuvent seuls mettre un terme à cette trop longue révolution, le retour de Buonaparte nous plongeroit dans des maux affreux et

dans des troubles interminables. L'imagination la plus féconde peut-elle se représenter ce que seroit ce monstrueux géant resserré dans d'étroites limites, n'ayant plus les trésors du monde à dévorer et le sang de l'Europe à répandre. Peut-on se le figurer renfermé dans une cour ruinée et flétrie, exerçant sur les seuls Français sa rage, ses vengeances et son génie turbulent? Buonaparte n'est point changé; il ne changera jamais. Toujours il inventera des projets, des lois, des décrets absurdes, contradictoires ou criminels; toujours il nous tourmentera : il rendra toujours incertaines notre vie, notre liberté, nos propriétés. En attendant qu'il puisse troubler le monde de nouveau, il s'occupera du soin de bouleverser nos familles. Seuls esclaves au milieu du monde libre, objet du mépris des peuples, le dernier degré du malheur sera de ne plus sentir notre abjection, et de nous endormir, comme l'esclave de l'Orient, indifférent au cordon que le sultan nous enverra à notre réveil.

Non, il n'en sera pas ainsi. Nous avons un

prince légitime, né de notre sang, élevé parmi nous, que nous connoissons, qui nous connoît, qui a nos mœurs, nos goûts, nos habitudes, pour lequel nous avons prié Dieu dans notre jeunesse, dont nos enfans savent le nom comme celui d'un de leurs voisins, et dont les pères vécurent et moururent avec les nôtres. Parce que nous avons réduit nos anciens princes à être voyageurs, la France sera-t-elle une propriété forfaite ? Doit-elle demeurer à un Corse par droit d'aubaine ? Ah! pour Dieu ne soyons pas trouvés en telle déloyauté, que de déshériter notre naturel seigneur, pour donner son lit au premier compagnon qui le demande. Si nos maîtres légitimes nous manquoient, le dernier des Français seroit encore préférable à Buonaparte pour régner sur nous : du moins nous n'aurions pas la honte d'obéir à un étranger.

Il ne me reste plus qu'à prouver que si le rétablissement de la maison de Bourbon est nécessaire à la France, il ne l'est pas moins à l'Europe entière.

Des Alliés.

A ne considérer d'abord que les raisons particulières, est-il un homme au monde qui voulût jamais s'en reposer sur la parole de Buonaparte ? N'est-ce pas un point de sa politique comme un des penchans de son cœur, que de faire consister l'habileté à tromper ; à regarder la bonne-foi comme une duperie et comme la marque d'un esprit borné, à se jouer de la sainteté des sermens ? A-t-il tenu un seul des traités qu'il ait faits avec les diverses puissances de l'Europe ? C'est toujours en violant quelque article de ces traités et en pleine paix qu'il a fait ses conquêtes les plus solides ; rarement il a évacué une place qu'il devoit rendre ; et aujourd'hui même qu'il est abattu, il possède encore dans quelques forteresses de l'Allemagne le fruit de ses rapines et les témoins de ses mensonges.

On le liera de sorte qu'il ne puisse recommencer ses ravages? Vous aurez beau l'affoiblir en démembrant la France, en mettant garnison

dans les places frontières pendant un certain nombre d'années, en l'obligeant à payer des sommes considérables, en le forçant à n'avoir qu'une petite armée et à abolir la conscription ; tout cela sera vain. Buonaparte, encore une fois, n'est point changé. L'adversité ne peut rien sur lui, parce qu'il n'était pas au-dessus de la fortune. Il méditera en silence sa vengeance : tout-à-coup, après un ou deux ans de repos, lorsque la coalition sera dissoute, que chaque puissance sera rentrée dans ses états, il nous appellera aux armes, profitera des générations qui se seront formées, enlèvera, franchira les places de sûreté, et se débordera de nouveau sur l'Allemagne. Aujourd'hui même il ne parle que d'aller brûler Vienne, Berlin et Munich ; il ne peut consentir à lâcher sa proie. Les Russes reviendront-ils assez vîte des rives du Borysthène pour sauver une seconde fois l'Europe ? Cette miraculeuse coalition, fruit de vingt-cinq années de souffrances, pourra-t-elle se renouer quand tous les fils en auront été brisés ? Buonaparte n'aura-t-il pas

trouvé le moyen de corrompre quelques ministres, de séduire quelques princes, de réveiller d'anciennes jalousies, et de mettre peut-être dans ses intérêts quelques peuples assez aveugles pour combattre sous ses drapeaux? Enfin les princes qui règnent aujourd'hui seront-ils tous sur le trône, et ce changement dans les règnes ne pourroit-il pas amener un changement dans la politique? Des puissances, si souvent trompées, pourroient-elles reprendre tout-à-coup une sécurité qui les perdroit? Quoi elles auroient oublié l'orgueil de cet aventurier qui les a traitées avec tant d'insolence, qui se vantoit d'avoir des rois dans son antichambre, qui envoyoit signifier ses ordres aux Souverains, établissoit ses espions jusque dans leur cour, et disoit tout haut qu'avant dix ans sa *Dynastie* seroit la plus ancienne de l'Europe! Des rois traiteroient avec un homme qui leur a prodigué des outrages que ne supporteroit pas un simple particulier! Une Reine charmante faisoit l'admiration de l'Europe par sa beauté, son cou-

rage et ses vertus, et il a avancé sa mort par les plus lâches comme par les plus ignobles outrages. La sainteté des rois comme la décence m'empêchent de répéter les calomnies, les grossièretés, les ignobles plaisanteries qu'il a prodiguées tour-à-tour à ces rois et à ces ministres qui lui dictent aujourd'hui des lois dans son palais. Si les puissances méprisent personnellement ces outrages, elles ne peuvent ni ne doivent les mépriser pour l'intérêt et la majesté des trônes : elles doivent se faire respecter des peuples, briser enfin le glaive de l'usurpateur, et déshonorer pour toujours cet abominable droit de la force, sur qui Buonaparte fondoit son orgueil et son empire.

Après ces considérations particulières, il s'en présente d'autres d'un nature plus élevée, et qui seules doivent déterminer les puissances coalisées à ne plus reconnoître Buonaparte pour souverain.

Il importe au repos des peuples, il importe à la sûreté des couronnes, à la vie comme à la

famille des souverains, qu'un homme sorti des rangs inférieurs de la société, ne puisse impunément s'asseoir sur le trône de son maître, prendre place parmi les souverains légitimes, les traiter de frères, et trouver dans les révolutions qui l'ont élevé assez de force pour balancer les droits de la légitimité de la race. Si cet exemple est une fois donné au monde, aucun monarque ne peut compter sur sa couronne. Si le trône de Clovis peut être, en pleine civilisation, laissé à un Corse, tandis que les fils de St. Louis sont errans sur la terre, nul roi ne peut s'assurer aujourd'hui qu'il régnera demain. Qu'on y prenne bien garde : toutes les monarchies de l'Europe sont à peu près filles des mêmes mœurs et des mêmes temps, tous les rois sont réellement des espèces de frères unis par la religion chrétienne et l'antiquité des souvenirs. Ce beau et grand système un fois rompu, des races nouvelles assises sur les trônes où elles feront régner d'autres mœurs, d'autres principes, d'autres idées ; c'en

est fait de l'ancienne Europe ; et dans le cours de quelques années, une révolution générale aura changé la succession de tous les souverains. Les Rois doivent donc prendre la défense de la maison de Bourbon, comme ils la prendroient de leur propre famille. Ce qui est vrai considéré sous les rapports de la royauté, est encore vrai sous les rapports naturels. Il n'y a pas un roi en Europe qui n'ait du sang des Bourbons dans les veines, et qui ne doive voir en eux d'illustres et infortunés parens. On n'a déjà que trop appris aux peuples qu'on peut remuer les trônes. C'est aux rois à leur montrer que si les trônes peuvent être ébranlés ils ne peuvent être jamais détruits ; que pour le bonheur du monde, les couronnes ne dépendent pas des succès du crime, et des jeux de la fortune.

Il importe encore à l'Europe civilisée que la France qui en est comme l'âme et le cœur par son génie et par sa position, soit heureuse, florissante, paisible ; elle ne peut l'être

que sous ses anciens rois. Tout autre gouvernement prolongeroit parmi nous ces convulsions qui se font sentir au bout de la terre. Les Bourbons seuls, par la majesté de leur race, par la légitimité de leurs droits, par la modération de leur caractère, offriront une garantie suffisante aux traités, et fermeront les plaies du monde.

Sous le règne des tyrans, toutes les lois morales sont comme suspendues; de même qu'en Angleterre, dans les temps de trouble, on suspend l'acte sur lequel repose la liberté des citoyens. Chacun sait qu'il n'agit pas bien, qu'il marche dans une fausse voie; mais chacun se soumet et se prête à l'opression. On se fait même une espèce de fausse conscience dans le vice; on remplit scrupuleusement les ordres les plus opposés à la justice. L'excuse est qu'il viendra de meilleurs jours, que l'on rentrera dans ses droits de liberté et de vertu; que c'est un temps d'iniquités qu'il faut passer, comme on passe un temps de malheurs. Mais en

attendant ce retour, le tyran fait tout ce qui lui plaît; il est obéi; il peut traîner tout un peuple à la guerre, l'opprimer, lui demander tout sans être refusé. Avec un prince légitime cela est impossible: tout le monde, sous un sceptre légal, est en jouissance de ses droits naturels et en exercice de ses vertus. Si le roi vouloit passer les bornes de son pouvoir, il trouveroit des obstacles de toutes parts; tous les corps feroient des remontrances, tous les individus parleroient; on lui opposeroit la raison, la conscience, la liberté. Voilà pourquoi Buonaparte, resté maître d'un seul village de la France, est plus à craindre pour l'Europe que les Bourbons avec la France jusqu'au Rhin.

Au reste, les rois peuvent-ils douter de l'opinion de la France? croient-ils qu'ils seroient parvenus aussi facilement jusqu'au Louvre, si les Français n'avoient espéré en eux des libérateurs? N'ont-ils pas vu dans toutes les villes où ils sont entrés

des signes manifestes de cette espérance? Qu'entend-on en France depuis six mois, sinon ces paroles: *Les Bourbons y sont-ils! où sont les princes? viennent-ils? Ah! si l'on voyoit un drapeau blanc!* D'une autre part, l'horreur de l'usurpateur est dans tous les cœurs. Il inspire tant de haine, qu'il a balancé chez un peuple guerrier ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi; et l'on a mieux aimé souffrir une invasion d'un moment, que de s'exposer à garder Buonaparte toute sa vie. Si les armées se sont battues, admirons leur courage et déplorons leurs malheurs; elles détestent le tyran autant et plus que le reste des Français; mais elles ont fait un serment; et des grenadiers français meurent victimes de leur parole. La vue de l'étendard militaire inspire la fidélité: depuis nos pères les Francs jusqu'à nous, nos soldats ont fait un pacte saint et se sont, pour ainsi dire, mariés à leurs épées. Ne prenons donc pas le sacrifice de l'honneur pour l'amour de l'esclavage.

Nos braves guerriers n'attendent qu'à être dégagés de leurs paroles. Que les Français et les Alliés reconnoissent leurs princes légitimes, et à l'instant l'armée, déliée de son serment, se rangera sous le drapeau sans tache souvent témoin de nos triomphes, quelquefois de nos revers, toujours de notre courage, jamais de notre honte.

Les rois alliés ne trouveront aucun obstacle à leur dessein, s'ils veulent suivre le seul parti qui peut assurer le repos de la France et celui de l'Europe. Ils doivent être satisfaits du triomphe de leurs armes. Nous Français, nous ne devons considérer ces triomphes que comme une leçon de la Providence, qui nous châtie sans nous humilier. Nous pouvons nous dire avec assurance, que ce qui eût été impossible sous nos princes légitimes, ne pouvoit s'accomplir que sous le règne d'un aventurier. Les rois alliés doivent désormais aspirer à une gloire plus solide et plus durable. Qu'ils se rendent avec leur

garde sur la place de notre révolution ; qu'ils fassent célébrer une pompe funèbre à la place même où sont tombées les têtes de Louis et d'Antoinette ; que ce conseil de Rois, la main sur l'autel, au milieu du peuple français à genoux et en larmes, reconnoisse Louis XVIII pour roi de France : ils offriront au monde le plus grand spectacle qu'il ait jamais vu, et répandront sur eux une gloire que les siècles ne pourront effacer.

Mais déjà une partie de ces événemens est accomplie. Les miracles ont enfanté les miracles. Paris, comme Athènes, a vu entrer dans ses murs des étrangers qui l'ont respecté, en souvenir de sa gloire et de ses grands hommes. Quatre-vingt mille soldats vainqueurs ont dormi auprès de nos citoyens, sans troubler leur sommeil, sans se porter à la moindre violence, sans faire même entendre un chant de triomphe. Ce sont des libérateurs, et non pas des conquérants. Honneur immortel aux souverains

qui ont pu donner au monde un pareil exemple de modération dans la victoire! Que d'injures ils avoient à venger! Mais ils n'ont point confondu les Français avec le tyran qui les opprime. Aussi ont-ils déjà recueilli le fruit de leur magnanimité. Ils ont été reçus des habitans de Paris comme s'ils avoient été nos véritables monarques, comme des princes français, comme des Bourbons. Nous les verrons bientôt, les descendans de Henri IV; ALEXANDRE nous les a promis : il se souvient que le contrat de mariage du duc et de la duchesse d'Angoulême est déposé dans les archives de la Russie. Il nous a fidèlement gardé le dernier acte public de notre gouvernement légitime; il l'a rapporté au trésor de nos chartes, où nous garderons à notre tour le récit de son entrée dans Paris, comme un des plus grands et des plus glorieux monumens de l'histoire.

Toutefois ne séparons point des deux

souverains qui sont aujourd'hui parmi nous cet autre souverain qui fait à la cause des rois et au repos des peuples, le plus grand des sacrifices : qu'il trouve comme monarque et comme père la récompense de ses vertus dans l'attendrissement, la reconnoissance et l'admiration des Français.

Français! amis, compagnons d'infortune, oublions nos querelles, nos haines, nos erreurs pour sauver la patrie; embrassons-nous sur les ruines de notre cher pays; et qu'appelant à notre secours l'héritier de Henri IV et de Louis XIV, il vienne essuyer les pleurs de ses enfans, rendre le bonheur à sa famille, et jeter charitablement sur nos plaies le manteau de saint Louis, à moitié déchiré de nos propres mains. Songeons que tous les maux que nous éprouvons, la perte de nos biens, de nos armées, les malheurs de l'invasion, le massacre de nos enfans, le trouble et la décomposition de toute la France, la perte

de nos libertés, sont l'ouvrage d'un seul homme, et que nous devrons tous les biens contraires à un seul homme. Faisons donc entendre de toutes parts le cri qui peut nous sauver, le cri que nos pères faisoient retentir dans le malheur comme dans la victoire, et qui sera pour nous le signal de la paix et du bonheur : Vive le Roi !

FIN.

RÉPONSES

A plusieurs passages de la Brochure

DE MR. DE CHATEAUBRIAND,

INTITULÉE :

DE BUONAPARTE ET DES BOURBONS.

PAR A. F.

ST.-PÉTERSBOURG,

DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.

1814.

Permis d'imprimer.

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministre de l'instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque Impériale publique, et un exemplaire pour l'Académie Impériale des Sciences.

St.-Pétersbourg, le 8 *de Juin* 1814.

Timkowskoy,
Censeur et Conseiller d'Etat.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Ces Réponses n'ont point été tracées pour servir de réfutation à la brochure de Mr. de Châteaubriand, qui étant écrite pour inspirer l'horreur du tyran de la France, et pour réveiller dans le cœur des Français l'amour de leurs Souverains légitimes, ne peut que mériter l'approbation générale; et d'autant plus étant l'ouvrage d'une plume aussi avantageusement connue que l'est celle de l'Auteur du Génie du Christianisme.

En parcourant attentivement la brochure De Buonaparte et des Bourbons, *l'Auteur de ces* Réponses *réfléchissant sur plusieurs passages, et s'imaginant causer avec M. de Châteaubriand (comme il arrive toujours que l'on croit entendre parler un Auteur lorsqu'on le lit) prenoit la plume et lui répondoit par écrit. Il ne faut donc pas s'attendre à lire des discours suivis, et moins encore un ouvrage; mais la brochure* De Buonaparte et des Bourbons *étant lue dans ce moment par tout le monde, on peut se procurer le plaisir d'entendre, pour ainsi dire, un dialogue; si de deux lecteurs, l'un commence par lire Mr. de Châteaubriand, et l'autre tenant les yeux sur ces Réponses, lit aussitôt et seulement*

celle qui arrive à propos du passage *qu'il entend proférer par le premier lecteur, et qu'il trouve transcrit dans cette brochure, en continuant de cette manière la lecture dialoguée jusqu'à la fin; ce qui peut entretenir agréablement une Société pendant une soirée, s'agissant d'une matière aussi grandement intéressante que l'est celle qui forme le sujet de la brochure de M. de Châteaubriand.*

Il est nécessaire d'avertir que pour se trouver aux renvois des passages, *il faut avoir sous les yeux, la brochure* De Buonaparte et des Bourbons, *réimprimée, conforme à l'original de Paris, par Pluchart et Comp., à St.-Pétersbourg, puisque c'est l'édition dont s'est servi l'Auteur de ces* Réponses.

DE BUONAPARTE

ET DES BOURBONS.

PAGE 4, lignes 6 — 8. *Nous sentîmes enfin que le gouvernement monarchique étoit le seul qui pût convenir à notre Patrie.*

Vous n'avez rien senti dans ce temps-là. Bonaparte, parti tout-à-coup de l'Egypte, est arrivé chez vous comme tombé des nues (appelé peut-être secrètement par quelques partisans, lesquels ne s'attendoient pas à le voir s'emparer de la souveraineté) et il vous a asservis. On sentoit si peu que la Monarchie vous convînt qu'on a crié *à bas le Dictateur*, on voulut le tuer, mais la présence d'esprit de son frère Lucien l'a sauvé, et vous l'a donné pour Maître.

Même page, ligne 13. *Un trésor inépuisable de miséricorde* (le Roi Louis XVIII.)

La phrase est trop forte; il n'y a que

Dieu qui soit tel. Pourquoi toujours ou l'adoration, ou l'échafaud?

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Même page, lignes 15 — 17. *Il en coûtoit trop à l'orgueil humain d'avouer qu'il s'étoit trompé.*

L'orgueil français ne l'avoue pas encore; il n'y a que quelques individus qui l'avouent. Si au lieu de l'*orgueil humain* il étoit dit l'*orgueil français*, la phrase seroit plus exacte.

Même page, lignes 17 — 19. *Tant de malheurs pour revenir au point d'où l'on étoit parti!*

Ceci paroît un peu contradictoire à ce que vous venez de dire qu'*on ait senti qu'il falloit à la France un gouvernement monarchique.*

Page 5, ligne 4 — *Il fallut songer à établir un chef suprême.*

Personne n'y a songé : Il s'est établi de

lui-même ; et il ne fut pas le premier. N'oublions pas les dynasties, il y en a d'autres que celle de Bonaparte. Vous avez eu un Robespierre, qui n'avoit pas le titre de Souverain mais qui en exerçoit le pouvoir, et son époque s'appelle et s'appellera dans les pages véridiques de l'histoire le *règne de Robespierre.*

Même page, lignes 16 — 17. *Un étranger se présenta, il fut choisi.*

Toute cette période est un poëme. On n'a pas seulement pensé a donner à quelqu'un la Couronne de Louis XVI, le seul mot *Couronne* eût été le signal de mort pour celui qui l'auroit prononcé, tant cette idée étoit en horreur. Napoléon ne se présenta pas pour la demander, il ne fut point choisi; au contraire, on voulut le tuer. C'est de vive force qu'il s'empara du trône, et assisté par son frère Lucien, c'est avec une poignée d'hommes qu'il culbuta le gouvernement. Et si c'eût été tout autre que Bonaparte, pourvu qu'il

eût fait comme lui, il en auroit été tout de même.

Même page, dernière ligne et page 6, lignes 1 — 2. *Il se concilia les vrais Français, en se proclamant le Restaurateur de l'ordre, des Lois et de la Religion.*

Encore du poëme : Il ne pensa pas à se décorer de ces titres, ce sont les Français qui l'ont proclamé tel.

Page 6, lignes 2 — 3. *Les sages y furent pris, les plus clairvoyans trompés* (par Bonaparte.)

Et celui qui vous parle n'y fut point pris et ne fut pas trompé un seul instant.

Même page, lignes 8 — 11. *Tout le monde espéroit en lui. Des victoires éclatantes dues à la bravoure des Français, l'environnoient de gloire.*

D'entre le moment qu'il s'est présenté, et l'époque de ses victoires éclatantes, il s'est passé du temps : de grâce n'enjambons pas si fort sur la chronologie. Dans le

moment auquel vous dites qu'il se présenta, et que tout le monde espéroit en lui, l'homme s'étoit montré tel qu'il étoit; et c'est une marque d'estime pour la Nation française que de vous contredire sur ce que vous dîtes qu'il fut choisi. Il revenoit d'Egypte : comme militaire, il avoit abandonné son poste et son armée, et il étoit revenu en France sans appel du Gouvernement qui étoit son Souverain : Comme simple sujet, obligé d'obéir aux lois, il avoit franchi les confins sans faire la quarantaine, en risquant d'apporter la peste en France : comme général, il avoit sacrifié une armée de 40,000 hommes à St.-Jean d'Acre où Sir Sidney Smith l'avoit entièrement défait : comme homme, il avoit empoisonné ses propres blessés et autres malades : comme ami des Sciences et des Arts, il avoit aussi sacrifié toute une Académie de Savans et d'Artistes qui l'avoient suivi dans cette belle expédition, laquellle coûta en outre à la France toute la flotte.

que l'immortel Nelson ou prit, ou coula à fond à Aboukir; et enfin comme chrétien et digne de porter la Couronne de S. M. Très-Chrétienne, il s'étoit fait Turc. Je crois pouvoir dire qu'il s'étoit montré sous diverses faces; et c'est alors que tout le monde espéroit en lui ?

Les victoires éclatantes suivirent après, pendant son règne, et elles ne sont point dues entièrement à la bravoure des Français, mais à la perfidie et à la trahison (de Bonaparte, si vous voulez, et) de ses satellites qui y ont toujours bravement coopéré. Tout n'est pas inconnu, ce qui s'est passé dans les campagnes contre l'Autriche et contre la Prusse; et là où il n'y a point eu des traîtres il n'y a point eu des lauriers; témoin l'Espagne, la Russie et ces paroles de Bonaparte qui font tant d'honneur à la Nation russe : « *Après Smolensk, je n'ai plus trouvé de traître ni d'espion.*

Même page, ligne 18—19. *Le premier trône de l'Univers* (le trône de France.)

Le premier trône de l'Univers n'est pas le trône français ; mais la phrase est française.

Page 10, ligne 14. *Bossuet ne renaîtra plus pour parler sur les cendres du Duc d'Enghien.*

Bossuet en renaissant n'oublieroit pas de dire que Caulincourt et Savary, tous deux français, au lieu d'arrêter le Duc d'Enghien sur un sol étranger, auroient pu le sauver s'ils l'eussent bien voulu.

Page 11, lignes 20 — 23. *L'épée d'un Français ne pouvoit épuiser ce noble sang* (celui du Duc d'Enghien); *il n'appartenoit qu'à un étranger d'en tarir la source.*

Bonaparte n'a pas tué le Duc d'Enghien de sa propre main; ce furent des Français, très-français, qui l'arrêtèrent, l'ont amené en France, l'ont maltraité, lui ont refusé même la consolation spirituelle de la

confession, et l'ont tué. Si des Français ne pouvoient épuiser ce noble sang, ils devoient mourir, mais s'y refuser : ils ne l'ont pas fait, donc ils l'ont pu.

Page 12, aux premières lignes. *Chaque Nation a ses vices. Ceux des Français ne sont pas la trahison, la noirceur et l'ingratitude* (témoin l'Histoire de France.)

Et qu'est-ce donc que le procès de Louis XVI, si ce n'est l'effet de la plus noire ingratitude envers le meilleur des Rois; et à la vingtième année de son règne? N'y a-t-il pas de la noirceur dans toute la conduite que l'on a tenue pour l'amener pas à pas jusqu'à l'échafaud? N'y avoit-il pas de la noirceur dans les exécrables sermens des Prédicateurs de Paris, qui persuadèrent à Jacques-Clément l'assassinat d'Henri III? Henri IV ne se plaint-il pas ouvertement de l'ingratitude de ses sujets, par ces paroles : *Comment pourrai-je être content de voir un peuple si ingrat envers son Roi, qu'encore que j'aye fait*

et que je fasse encore tout ce que je puisse pour lui, et pour le salut duquel je voudrois sacrifier mille vies, si Dieu m'en avoit donné autant, comme je lui ai fait paroître à sa nécessité, me dresser toutefois tous les jours de nouveaux attentats; car depuis que je suis Roi, je n'entends parler d'autre chose?

Telles sont les paroles de Henri IV, à Madame de Balagni qui lui avoit un jour demandé pourquoi il paroissoit triste. Si François Ravaillac qui l'assassina étoit fou; Pierre Barrière, Jean Châtel, Pierre Ouin, le Maréchal de Biron, et tant d'autres, l'étoient-ils aussi? Car il n'y a point eu de tyran contre qui l'on ait tant de fois conspiré comme contre Henri IV, le meilleur des Princes! La trahison fut ordonnée et chérie par Bonaparte, mais conseillée, favorisée et exécutée par des Français.

Même page, ligne 3 — 7. *Le meurtre du Duc d'Enghien, la torture et l'as-*

sassinat de Pichegru, la guerre d'Espagne, et la captivité du Pape, décèlent dans Buonaparte une nature étrangère à la France.

Et les Montagnards, les Brissotins, les Feuillans, les Sans-Culottes, les Fusillades, les Noyades, les Marseillois, les Chauffeurs, les Septembriseurs, les Cayennes, le Temple, les Tortures, les Oubliettes, et enfin les quatorze armées levées et organisées en France contre les Puissances de l'Europe, tout cela avant l'apparition de Bonaparte, de quelle nature étoit-ce?

Page 13, lignes 4 — 9. *Le meurtre du Duc d'Enghien, la captivité du Pape et la guerre d'Espagne sont des actes impies, sacriléges, odieux, anti-français surtout, et dont la honte ne doit retomber que sur la tête de l'étranger.*

Le meurtre du Duc d'Enghien est un acte anti-français : et celui de Louis XVI? La captivité du Pape est un acte anti-français:

et le martyre prédécesseur du Pontife régnant, où et par qui et comment a-t-il fini ses jours ? La guerre d'Espagne est un acte anti-français ; mais avant le règne de Bonaparte, la France a fait la guerre à l'Espagne, et voulant encourager ses soldats, elle leur a dit : *Vous laisserez-vous intimider par les plus lâches de nos ennemis ?* Tous les journaux ne sont pas brûlés et tous les hommes ne sont pas dépourvus de mémoire. Le meurtre du Duc d'Enghien, est un crime ordonné dans un instant par un usurpateur qui craint de perdre le trône ; celui de Louis XVI est la suite d'une longue procédure judiciaire, et il fut ordonné par un décret des Représentans de la Nation, élus par elle, et réunis en corps souverain et délibérant; décret émané par ce même corps qui avoit décrété l'inviolabilité de la personne du Roi, et qui avoit fait la loi qu'*aucun criminel ne pouvoit être condamné que par les cinq*

sixièmes des suffrages, et le Roi a été condamné à la minorité d'un suffrage. Mais c'étoit, dit-on, le temps de la révolution. Mais ce qui est *anti-français* ne peut être opéré par des Français en aucun temps. Et Marie-Antoinette ? Et la sœur du Roi ? Et le Dauphin, encore enfant ? Tous meurtres exécutés de sang-froid, après mûre réflexion, et à diverses époques successivement un après l'autre ? Et les autres que l'histoire nous a transcrits ? N'étoit-il pas Français ce Jean Sans-Peur qui après s'être emparé de la Régence du Royaume à l'exclusion de la Reine et du Duc d'Orléans, ordonna le meurtre de ce dernier, exécuté à Paris ? L'ordre donné de placer sous l'échafaud les enfans du Duc de Nemours afin que le sang de leur père condamné, ruisselât sur leur tête, étoit-il de nature française, ou de quelle nature ? Et l'héritage du malheureux Duc partagé entre ceux qui avoient

instruit son procès? Et le massacre de la St.-Barthélemy?

Page 17, lignes 10 — 15. Bonaparte *a plus corrompu les hommes, plus fait de mal au genre humain dans le court espace de dix années que tous les tyrans de Rome ensemble depuis Néron jusqu'au dernier persécuteur des Chrétiens.*

Et une Nation si brave qu'est la Française l'a souffert? Que dis-je, l'a souffert? Elle lui a prodigué tous les éloges et déféré les encens! Quoi! vous avez pleuré (page 12, ligne 10); vous avez environné d'hommages le Pontife chargé de fers. (ibid. lignes 12, 13.) Les militaires surtout frémissoient déjà à la mort du Duc d'Enghien. (pag. 11, lig. 12); et vous en avez fait votre idole? Les écrivains l'ont célébré? Le brave militaire s'est contenté de frémir sans le renverser? Cependant, dès que le militaire frémit, le despote n'est plus à craindre. Et si toute la France étoit dans

la crainte, pourquoi les Français hors de crainte comme hors du pouvoir du tyran, le prônoient, le divinisoient, et tâchoient toujours de lui faire des prosélytes à Munich, à Vienne, à Dresde, à Berlin, à St.-Pétersbourg, à Moscou?

Page 18, lignes 2—4. *Encore quelque temps d'un pareil règne, et la France n'eût plus été qu'une caverne de brigands.*

Très-vrai; mais vrai aussi que Paris fut un repaire de bêtes fauves pendant quatorze ans, avant que Bonaparte ne s'emparât de l'autorité.

Même page, lignes 9 — 10. *La morale étoit blessée, mais elle n'étoit pas anéantie.*

L'athéisme étoit à l'ordre du jour, prêché en chaire par les Représentans de la Nation! Plus de Baptême, plus de Mariage; on a vu paroître les Merveilleuses, les Payables, les Impayables; le Gouvernement avoit sanctionné le principe de la

secte des multiplians, mais du reste *la morale n'étoit pas anéantie.* Vous dites (page 2, ligne dernière) qu'elle étoit renversée : moi, peu versé dans les matières de théologie ascétique, je ne comprends pas la différence qu'il y a entre une *morale renversée* et une *morale anéantie.*

Même page, lignes 11 — 12. *Une indifférence destructive ne confondoit point l'innocent avec le coupable.*

Cependant ceux qui étoient à la tête du Gouvernement, lorsqu'ils n'avoient pas le temps de lire les listes des noms que l'on appeloit *suspects*, ordonnoient de *les guillotiner tous :* et un décret a ordonné l'arrestation de ceux qui se tenant tranquilles et gardant le silence ne se déclaroient pour aucun parti. On lit dans ce fameux décret, *ceux qui se taisent, méditent.*

Page 19, lignes 13 — 14. *Toujours*

un Etat courbé sous ses propres orages s'est relevé plus florissant.

Gratis assertur.

Même page, ligne 15, et jusqu'à la page 20, ligne 7. *On a vanté l'administration de Buonaparte — mais — c'étoit le pire des Gouvernemens*, etc., et jusqu'à la 25me. page.

J'ai vu quatre grands tableaux historiques, imprimés et ornés de gravures, dont l'un représentoit Bonaparte comme Conquérant, et on y lisoit l'histoire de ses campagnes et de ses exploits : l'autre le représentoit comme Politique, et on y lisoit les différens Traités qu'il fit avec les diverses Puissances, les agrandissemens qu'il avoit procurés à l'Empire français, etc. : le troisième tableau le représentoit comme Législateur, et le dernier comme Administrateur; et d'après ce qu'on y lit il a surpassé en législation et administration tout ce qu'il y a eu de génies surnaturels au monde avant et après le

Déluge. C'est à l'Orient de l'Europe que j'ai vu ces tables historiques, mais c'est l'Occident qui les a produites; elles furent rédigées et publiées à Paris; vous devez les connoître, et vous connoissez peut-être aussi quelqu'un des collaborateurs.

Page 25, ligne 19. *C'est véritablement le Code de l'enfer* (le Code de la Conscription.)

Et aucun des rédacteurs de ce Code n'a fait la moindre représentation à Bonaparte ! Oh *cela n'auroit servi à rien ;* mais il seroit glorieux de l'avoir au moins tenté. On pouvoit lui dire très-humblement en pleine séance que par ce seul mot *Conscription*, le siècle des lumières alloit devenir un siècle de barbarie; puisque si à dix-huit ans on est soldat, tout est dit pour les métiers, les arts et les sciences, et pour tout ce qui est civilisation. Le tyran auroit peut-être dissous le Corps, mais il n'auroit tué personne;

et le Corps auroit la gloire d'avoir tenté de faire le bien. Au contraire, on approuva, on célébra le principe sur lequel le Code de la Conscription étoit basé, que *tout homme doit porter les armes pour le service de la Patrie.*

Page 28, ligne 11. *Les pourvoyeurs de chair humaine.*

Qui n'étoient pas des étrangers.

Page 29, lignes 4 — 5. *On a osé lui dire qu'il n'avoit dépensé que le luxe de la population.*

Et ceux qui le lui ont dit, n'étoient pas des étrangers, et le lui ont dit de leur plein gré et sans en être interrogés par Bonaparte.

Page 31, lignes 12 — 13. *Son systême continental, systême d'un fou ou d'un enfant.*

Et dont j'ai toujours ri, mais systême que les Français ont cru possible à exécuter, et qu'ils ont grandement approuvé. Nous avons vu les dessins, les gravures

des batteries flottantes, des barques canonières de nouvelle invention, des radeaux portant grosse artillerie, des maisons nageantes et impérissables, construites pour braver toute la colère de Neptune et d'Æole, le tout préparé pour la descente en Angleterre, dont l'époque même avoit été fixée.

Page 33, lignes 14 — 16. *Un homme n'est pas grand, parce qu'il entreprend mais parce qu'il exécute.*

Et toute la France d'un commun accord a donné le titre de *Grand*, de *Très-Grand*, et même le surnom divin de *Très-Haut* à Bonaparte. On étoit presque surpris d'entendre encore les Prêtres en célébrant la Messe, oser dire *Tu solus Altissimus Jesu Christe* puisqu'il étoit constaté qu'il y avoit un autre *Altissimus* à Paris. On en étoit aux encens et tout près de la divinisation; et dans une ville d'Allemagne, on a vu dans la Chapelle d'un Ministre de France, l'image de Bo-

naparte au-dessus de l'Autel en place d'une Vierge ou d'un Rédempteur. Et cette France, donc, qui a *entrepris* la république sans avoir su l'*exécuter*, a-t-elle mérité le titre de *Grande Nation* qu'elle s'est donné d'elle même ?

Même page, lignes 16 — 17. *Tout homme peut rêver la conquête du Monde, ALEXANDRE seul l'accomplit.*

Grande vérité, mais avec la grande différence que la conquête du Monde, rêvée par Bonaparte et convoitée par la Grande Nation, étoit intéressée et physique, tandis que l'autre accomplie par ALEXANDRE est généreuse, désintéressée et morale.

Page 35, ligne 13. *S'il se fût contenté de prendre Riga.*

C'est-à-dire, *s'il avoit pu la prendre*, mais Wittgenstein étoit-là. Bonaparte l'a tenté à quatre reprises; et le Héros que je viens de nommer a battu a plat quatre

maréchaux de France, Oudinot, St.-Cyr, Victor, Macdonald, l'un après l'autre.

Même page, ligne 17. *Il eût peut-être mis en péril l'Empire des Czars* (s'il eût pris Riga et organisé la Pologne.)

Impossible. L'Empire des Tzars, sans Riga et sans la Pologne, ne craint pas quatre Frances réunies.

Page 37, lignes 8 — 9. *Il est certain qu'il a fait rétrograder (l'art de la guerre) vers l'enfance de l'art.*

Et les généraux, les maréchaux, toute la France l'a déclaré et proclamé le plus grand Capitaine qui ait jamais existé. Le dieu Mars lui-même comparé à Bonaparte n'étoit qu'un Polichinelle. Et la France, après la campagne de 1812, lui a donné encore 300,000 hommes pour la seconde partie ! Et les généraux l'ont suivi !

Page 38, ligne 16. *Dans les déserts de la Russie.*

Bonaparte n'est pas entré dans les déserts

de la Russie; là où il porta ses armes la Russie n'est point déserte; et des parties de cet immense Empire que l'on pourroit appeler désertes, Bonaparte ne s'en est pas seulement approché.

Page 39, lignes 8 — 9. Paris *la Capitale du monde civilisé.*

C'est *très-français.* Il n'y a que Paris dans ce monde; et si Paris n'existoit pas, le monde civilisé n'auroit pas un noyau, un point de ralliement, un foyer consolateur et animateur. Tous les Français en sont d'accord; toutes les autres Nations ne font que rire de l'insolent propos.

Page 40, lignes 6 — 8. *Six cent mille guerriers, vainqueurs de l'Europe, la gloire de la France.*

Ces six cent mille guerriers (qui d'ailleurs ont été vainqueurs sous les ordres de Bonaparte) étoient l'horreur de l'Europe qu'ils ont pillée, saccagée, brûlée, dévastée et ruinée : et ils étoient la honte de la France en profanant les Temples, enlevant

les femmes, violant les filles, les faisant expirer sous les efforts de leur brutalité, et commettant tous les excès presque inconnus dans l'histoire des guerres. Il ne suffit pas de gagner des batailles pour monter au Temple de la Gloire. La victoire y amène, c'est vrai, mais elle ne prend par la main que le Héros, le Guerrier vertueux, et elle repousse le brigand. N'oublions pas Marcellus et les deux Temples qu'il avoit fait construire à Rome, un à l'Honneur et l'autre à la Vertu : ils étoient bâtis de manière que l'on ne pouvoit entrer dans le Temple de l'Honneur sans passer par les portes du Temple de la Vertu.

Page 41, ligne dernière, jusqu'à la page 42, ligne 6. *Les Tigellins disoient : Ce qu'il y a d'heureux dans cette retraite, c'est que l'Empereur n'a manqué de rien; il a toujours été bien nourri, bien enveloppé dans une bonne voiture; enfin il n'a pas du tout souffert; c'est une grande consolation.*

Seroit-il permis de demander si ces Tigellins qui parloient ainsi étoient des étrangers? Et combien étoient-ils en nombre?

Page 42, lignes 16—18. *Cette horreur des champs de bataille n'est plus dans les déserts.*

Encore une fois, le champ de bataille de Bonaparte ne se trouva jamais dans un désert.

Page 44, lignes 7 — 12. *Et pour qui tant de massacres? — Pour un étranger qui n'est si prodigue du sang français que parce qu'il n'a pas une goutte de ce sang dans ses veines.*

Et vous l'avez souffert? On ne se lasseroit pas de vous le demander. Mais, hélas! on a tant prodigué du sang français pendant la guerre révolutionnaire et par les massacres en France, tous ordonnés par des Français, avant Bonaparte, qu'on en a fait monter le nombre à trois millions de créatures humaines. Et ce Bonaparte, toute la France a voulu qu'il soit français, et

gare à celui qui auroit osé l'appeler étranger ! On ne l'osoit pas dans aucun pays de l'Europe, parlant à des Français. *Comment Monsieur ! S'il est né en Corse, la Corse appartient à la France, il a été élevé à Brienne, il est bien Français*, c'étoit la réponse. Les Français nous disent à présent qu'il n'a pas une goutte de sang français dans ses veines ! Mais si c'est des Français que nous avons appris l'histoire de la descendance, légitime ou non, du général Marbœuf. Et maintenant il est étranger ! On publie qu'il a diminué son âge de six mois, en se disant né le 15 d'Août 1768, tandis qu'il est né le 15 Février de la même année : que la Corse n'ayant été réunie à la France qu'au mois de Mai de 1768, il n'est point né sujet français. Quelle misère ! La vraisemblance d'abord n'y est pas. Lorsque Bonaparte, après son mariage, fut nommé général par Barras, et se porta sur l'Italie, à la tête de quinze mille hommes, cette troupe avoit de la

répugnance à servir sous les ordres d'un général qui n'avoit que 27 ans : c'étoit bien là une raison de se dire plus vieux plutôt que de se faire plus jeune qu'il n'étoit. Expliquons l'enigme une fois : Bonaparte, vainqueur, Empereur des Français, Roi d'Italie, est Français; les bayonnettes russes et prussiennes se font voir à Paris, il est étranger.

Page 45, lignes 7 — 9. *Voilà le véritable Roi* (Louis XVI), *le Roi français, le Roi légitime, le Père et le Chef de la Patrie!*

Et voilà le Roi guillotiné avec toute sa famille, et non par des étrangers.

Même page, lignes 12 — 13. *Buonaparte n'est que le fils de notre puissance.*

Il en est le *fils* si je dois croire à ce que vous dites aujourd'hui; il en est le *père* si je dois croire à ce que vous avez dit tous d'accord jusqu'au 31 de Mars de la présente année 1814, et l'on vous a cru, parce qu'au fond, c'est sous son règne

que la France s'étoit rendue formidable, et s'étoit si prodigieusement agrandie.

Même page, aux deux dernières lignes et aux deux premières de la page 46. Le *peuple* français étoit *agrandi par des conquêtes*, *exalté par des triomphes*.

Ce qui précède à ces mots, *que Bonaparte hérita de vos armées formées sous vos plus habiles généraux, conduites tant de fois à la victoire par tous vos grands Capitaines*, sent un peu l'éloge de la France révolutionnaire : et le peuple français étoit agrandi par des invasions injustes, par des rapines criantes ; et les triomphes des quatorze armées françaises, dont une étoit appelée l'armée régicide, sont la honte et non la gloire d'une Nation. Et quant aux victoires remportées par Bonaparte ; sans la trahison, ou pratiquée en campagne de guerre, ou assurée d'avance par l'achat des généraux ou des ministres, ou préparée de longue main par l'insinuation vénimeuse de la

nouvelle philosophie française, Bonaparte n'a pas vaincu. Ce ne sont que *les terres philosophiques* qui lui ont produit des lauriers, c'est là qu'il a remporté ses victoires éclatantes : et c'est d'après ses victoires que vous avez fait de lui un demi-Dieu, tout comme vous aviez divinisé un peu auparavant la République française personnifiée. Quel monument aux yeux de la Postérité, qu'une Bibliothèque française, dont la moitié seroit composée de tous vos volumes de l'an 3, 5, 6, 8, de la *République française une et indivisible*, et l'autre moitié contiendroit les volumes écrits par tous les flagorneurs du Héros *Empereur des Français!* Il est à croire que la lecture suivie de cette bibliothèque ne manqueroit pas d'être amusante, et de donner une grande idée de la Grande Nation, jusqu'à ce qu'en mettant la main sur le dernier volume on liroit l'ouvrage *De Buonaparte et des Bourbons!*

Page 46, lignes 5 — 8. *Les peuples qu'il attaquoit étoient lassés et désunis.*

Ajoutez, s'il vous plaît; *et séduits par nos modernes doctrines.*

Vous dites ensuite que, *Il les vainquit tour à tour en versant sur chacun d'eux séparément les flots de la population française.*

Ajoutez, s'il vous plaît; *et tournant contr'eux tous ceux de leurs Nations que nos émissaires secrets ou partisans avoient gagnés dans les divers pays; et qui étoient ensuite destinés à former les premiers corps en avant dans nos armées.*

Page 50, ligne 3. (*Buonaparte*) *Enfant de notre révolution.*

Sa mère est donc française. Ici l'enfant est Français du côté de sa mère; et l'auteur nous assure (à la même ligne) qu'*il a des ressemblances frappantes avec sa mère.* Il n'est donc pas tout à fait étranger à la France.

Page 52, lignes 14 — 18. *La Nation* (française) *la plus délicate sur l'honneur. — Un peuple que la Cour de Louis XIV a formé, et qui est justement renommé pour l'élégance de ses mœurs et la fleur de la politesse.*

Ce superlatif comparatif est encore du *français*. Et qu'entend-on par ces mots : *Un peuple formé à la Cour?* Est-ce *fleur de politesse* que de dire aux autres Nations *nous sommes plus délicats que vous sur l'honneur?* Est-ce *élégance de mœurs* que d'avancer envers toutes les Nations une proposition qu'on n'oseroit pas soutenir entre deux particuliers? Quel Français hasarderoit de dire à un étranger, de telle Nation que ce fut : *Monsieur, je suis plus délicat que vous sur l'honneur*, à moins qu'il n'eût la rage de se battre en duel? Certes, ce ne sont pas des manières de parler que l'on apprend à la Cour.

Page 54, lignes 5 — 7. *Tu* (Buonaparte) *voulois la république, et tu nous as apporté l'esclavage. Nous, nous voulons la monarchie*, etc.

Je crois que la phrase seroit plus conforme à la vérité en disant à Bonaparte : *Tu voulois la monarchie illimitée et despotique ; nous voulions la république et nous avons tout-à-coup chéri l'esclavage.* Comment étoit-il possible de ne pas voir du premier moment où il visoit?

Même page, ligne 18. Buonaparte *a corrompu nos mœurs.*

Pour cela il est arrivé trop tard.

Page 56, ligne 20. *Nous te chassons* (Buonaparte.)

Vous? Ce sont les Français qui le chassent de leur propre mouvement. Ils l'ont connu, ils en étoient las, ils ont pris la résolution de se mettre en armes, et l'ont détrôné. *Risum teneatis, amici ?*

Page 57, lignes 18 — 20. *Le Français ne sait ce que c'est qu'un Empereur ;*

il ne connoît pas la nature, la forme, la limite du pouvoir attaché à ce titre étranger.

Et Paris, *la Capitale du monde civilisé;* et la France que vous dites être *par son génie l'âme de l'Europe*, a accepté, prôné, idolâtré pendant onze ans cet être si étranger pour elle; et elle a sacrifié son commerce, ses finances, ses flottes, son numéraire, le meilleur sang de ses enfans, et son bien être, pour un objet qu'elle ne sait pas même dire ce que c'étoit?

Page 58, lignes 15 — 18. *La probité et l'honneur étoient assis sur le trône de France comme sur les autres trônes la force et la politique.*

Voilà encore du *français;* et certes voilà ce qui s'appelle *élégance des mœurs* et *fleur de politesse.* L'auteur nous dit clairement que l'*honneur et la probité* étoient assis sur le seul trône de France! Et les pages de l'histoire que disent-elles? Hélas! On n'a qu'à les parcourir.

L'auteur s'enorgueillit avec raison de *quarante-trois monarques qui ont régné pendant neuf siècles et parmi lesquels on ne trouve qu'un seul tyran;* mais il a oublié de nous dire combien, parmi ces Rois si sacrés, il y en a eu de massacrés!

Page 59, lignes 7 — 11. *Les Bourbons — ont vu — leur premier Roi tomber sous le poignard du fanatique, et leur dernier sous la hache de l'athée.*

Il y a erreur typographique : au lieu de l'*athée*, il faut lire *des athées.*

Page 63, lignes 9 — 10. *Monsieur le Comte d'Artois arrive seul, sans soldats, sans appui, inconnu aux Français auxquels il se montre.*

Personne n'ignore l'époque favorable à laquelle le Comte d'Artois est arrivé.

Même page, lignes 22 — 23 et page 64, ligne 1 — 3. *Monsieur le Duc d'Angoulême a paru dans une autre de nos provinces. Bordeaux, la seconde ville du Royaume, s'est jetée dans ses bras,*

et la Patrie de Henri IV a reconnu avec des transports de joie, l'héritier des vertus du Béarnois.

La ville de Bordeaux s'est jetée dans les bras du Duc d'Angoulême après que le Lord Wellington avoit pris dans ses bras la ville de Bordeaux.

Page 65, lignes 4 — 7. *Si nous revenons à la monarchie, c'est le comble de la honte et de l'absurdité de la vouloir sans le Souverain légitime.*

Vous êtes revenus à la monarchie sans le Souverain légitime depuis onze ans; donc . . . . .

Page 66, lignes 9 — 12. *Nous avons été chercher un Roi, comme l'a dit un Sénateur, chez un peuple où les Romains ne vouloient pas prendre des esclaves.*

Soit dit sans offenser la Nation Corse, et parlant toujours collectivement et sans individuer, ce n'est pas le Sénateur français, c'est l'histoire qui a dit cela; et une bro-

chure imprimée en Angleterre depuis dix ans, vous en a fait ressouvenir. On y lisoit pour épigraphe sur le frontispice ce disticon qu'un Auteur ancien appeloit le Code de la Corse.

Lex prima ulcisci, secunda est vivere raptu,
Tertia mentiri, quarta negare Deos.

Du reste, vous n'avez pas été le chercher, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, mais c'est bien lui qui est venu vous trouver.

Même page, ligne 13. *Un Italien obscur.* (Buonaparte.)

A la page 11, Bonaparte est *demi-africain;* dans le cours de l'ouvrage il est *Corse*, il est *étranger;* à la page 50 c'est *un enfant de la révolution française, très-ressemblant à sa mère;* à la page 66 le mot est lâché; il est *italien.* Qu'il soit *obscur*, c'est ce que j'ai cru pendant tout le temps que les Français le vouloient *très-lumi-*

neux : on n'avoit qu'à le voir; il se montroit par ses manières homme grossier et sans éducation. Comment traitoit - il le sexe en Autriche, en Prusse, en Pologne? Dames, Princesses ou Reines, il étoit toujours rustre. Qu'il soit Corse, et qu'un Corse puisse être considéré comme étranger à la France, ce n'est pas d'aujourd'hui que je l'apprends; mais que les Français qui l'ont cru et fait passer pour *Français* comme Corse, *Français* comme élevé à Brienne, et *Français* comme fils d'un de leurs généraux, jusqu'au 31 de Mars 1814, veuillent en faire un *Italien* au premier d'Avril de la même année; non, Messieurs, les Italiens ne se laissent pas attraper par le *poisson d'Avril* que vous voulez leur donner. Il importe peu d'ailleurs d'approfondir si étant né en Corse, il doive pour cela être appelé Français ou Italien. L'homme, au berceau, n'est ni bon ni méchant; c'est de la cire molle, susceptible de prendre telle forme qu'on veuille lui

donner : et Mr. de Buffon se montre plus philosophe qu'historien lorsqu'il nous dit que l'homme est le plus méchant des animaux. Où Bonaparte a-t-il été élevé ? Quels furent ses maîtres, ses instituteurs? Où s'est-il formé depuis l'âge le plus tendre jusqu'au temps où l'âme pensante se montre, et le caractère se développe? C'est au pays qui l'a formé que l'homme appartient. Les Savans *français* ont publié que le mot *Buonaparte* n'étoit que la traduction du mot *Callomeros*, nom d'une ancienne famille grecque très-noble, et descendante en droite ligne des Empereurs grecs. Ce n'est donc pas vrai? J'ai donc eu raison de rire de cette découverte biographique ? Nous sommes aujourd'hui d'accord en cela; et la raison raisonnante qui vous a mis d'accord avec moi, a retenti sur les hauteurs de Montmartre. O puissante raison, non du *Droit civil*, mais du *Droit canon*, que tu es persuasive ! Voilà donc celui que toutes les voix fran-

çaises, les proses, les rimes, les tableaux, les gravures, les bronzes, les marbres ont déclaré et consacré Grand Capitaine, Très-Haut, Invincible, Restaurateur de la Religion Chrétienne, sage Législateur, Administrateur profond, Héros, Savant, le Palladium de la France, celui qui a mis fin à la révolution, à l'anarchie, qui a établi un Gouvernement régulier, qui a porté la France au plus haut degré de splendeur, le Maître des destinées des Empires; et déclaré et proclamé tel pendant onze ans par tous les Français; le voilà du 31 de Mars au premier d'Avril devenu mauvais soldat, homme de rien, fuyard, geolier du Pape, fou, lâche, tyran, ignorant, auteur d'un code infernal, fléau du monde et bourreau du genre humain! Et la France a fait son idole d'un tel homme? Et la Grande Nation s'est laissée asservir et gouverner despotiquement par un tel être? Que de conséquences à tirer, que de choses à dire! . . . . . .

Et cependant tels sont les titres qui lui sont déférés aujourd'hui par les Français et même par les auteurs qui naguère lui prodiguoient les précédens. N'en connoissez-vous pas, Mr. de Châteaubriand? Mais aussi long-temps qu'il est un demi-Dieu il s'appelle *Bonaparte*, il est *français;* tout aussitôt qu'il est un scélérat, son nom est *Buonaparte* et il est *Italien.* C'est révoltant, mais c'est du *français.* Ou il doit être *Bonaparte* et *Français* maintenant qu'on l'appelle scélérat, ou il devoit être *Buonaparte* et *Italien* lorsqu'on l'appeloit demi-Dieu; et l'on a beau imprimer maintenant *Buonaparte* sur tous les journaux, c'est en vain qu'on espère de jouer le genre humain à force de gazettes, et en faisant répéter la même chose par mille bouches, et mille brochures; usage trop connu parce que trop vieux : que si vous voulez que *Bonaparte* ou *Buonaparte* ait une double nature puisqu'il est *né en Février* 1768, *sujet*

de la République de Gênes et puisqu'*il est élevé en France et enfant de la Révolution française, très-ressemblant à sa mère;* alors les Italiens pourront dire aussi que de sa nature *italienne* il a mis un terme à la révolution et à l'anarchie, il a su mettre un frein à une masse innombrable de furieux, il a remplacé un tas énorme de papier-monnoie de nulle valeur par du numéraire, il fit un code de lois, il rendit formidable le nom français, agrandit l'Empire, embellit la Capitale, fit des monumens, de grands chemins, ouvrit des canaux, applanit les Alpes, et laissa à la France des excellens généraux et une armée aguerrie à toute épreuve, après avoir pillé l'Europe pour la splendeur de la France : et de sa nature *française* il a fait tout le mal dont les Français et l'Europe ont à se plaindre. C'est à-peu-près ce que les Italiens pourroient répondre par un retour en *élégance de mœurs* et en *fleur de politesse.*

Page 69, lignes 7 — 9. *La France et l'Italie devroient enfin se reconnaître et renoncer pour toujours l'une à l'autre.*

Les Italiens bien pensants y renoncent de plein cœur. L'Italie n'a pas et n'a jamais eu besoin de recourir à la France. Son beau climat, la fertilité de son sol, les deux mers qu'elle domine, lui fournissent abondamment tout ce qu'on peut désirer pour le besoin de sa population et pour les aisances ; ses aïeux, bisaïeux et ancêtres, les Latins, les Grecs et les Génies trascendans et inventeurs qu'elle a produit de tout temps et qu'elle produit sans cesse, et ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Hollande, lui sont plus que suffisans pour l'enrichir au possible du côté de l'esprit : et pour les Arts, on sait que l'Italie en est la mère et la nourrice. C'est la France qui a cherché chez les Italiens, encore du temps des Médicis, les Professeurs et les Maîtres pour ouvrir des Ecoles dans son territoire : quoique M. Lalande

ait osé imprimer que *les Sociétés savantes de Paris ont peut-être donné occasion à la naissance de plusieurs Académies dans le reste de l'Europe*, et peu après, *que depuis le renouvellement de la vraie philosophie* (c'est ainsi qu'il appelle l'athéisme) *on établit des Académies de Mathématiques et de Physique en Italie aussi, quoique d'ailleurs ces sortes de Sciences ne règnent guère dans ce pays là.* Ce pays là est la Patrie de *Galilée Galiléi*, Doyen et Maître des Mathématiciens et des Astronomes, et ce propos aussi insolent que faux est démenti par l'Académie *Platonicienne* de Florence, celle *dei Secreti* à Naples, la célèbre *dei Lincéi*, la très-célèbre *del Cimento*, plus ancienne de toutes les Académies d'Europe, (et qu'Odoard-Smith appelle le modèle de toutes les Sociétés Savantes) et par l'existence de tant d'autres dans les divers Etats de l'Italie. Comment M. Lalande n'a pas même lu Voltaire ? Il l'auroit

entendu affirmer positivement, dans son siècle de Louis XIV, que *avant le règne de ce Monarque il n'y avoit point de maison en France où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières, point d'Académies*, etc. Et combien d'Académies n'avoit-on pas vu fleurir avec célébrité en Italie avant Louis XIV? Mais tout est permis à l'impudent qui a osé présenter au Roi d'Etrurie à Paris, *la longitude de Florence* comme sa trouvaille, et accompagner le don avec des phrases de mépris envers les Astronomes italiens, lesquels auroient bien pu envoyer à l'audacieux larron la pantoufle de M. *Oriani* et de M. *Piazza*, en le priant de la bien considérer avant de parler et d'écrire. On a toujours raison quand on est cru sur parole; et les Français peuvent être sûrs de l'être là où le plus grand nombre ne lit que du français et ne connaît d'autre littérature que la française. Vous vous plaignez, Monsieur, des Italiens

qui ont fait du mal à votre Patrie; les Italiens vous répondront que si les Gaulois n'eussent saccagé Rome, les Romains n'auroient point pesé sur les Gaules à leur tour; si les Français n'eussent pas ravagé l'Italie à plusieurs reprises, les Italiens n'auroient pas visé à leur faire trouver le tombeau là où ils venoient de ravir le laurier.

Même page, lignes 12 — 15. *Nous avons pu un moment être sujets de la gloire que nos armes avoient répandue sur Buonaparte.*

Après les mots *nos armes* il auroit fallu ajouter *et celles des autres Nations, et surtout des Italiens qui étoient presque toujours en avant;* mais la vérité est qu'il n'y a point de gloire pour l'agresseur injuste quand même il subjugueroit l'Univers: ou bien, du grand au petit, il faudroit nommer Héros ce chef de voleurs de grand chemin qui avec une poignée de bandits, parviendroit à culbuter une troupe enrégimentée que le gouvernement du pays

auroit envoyée pour l'arrêter et le faire pendre.

Même page, ligne 19, jusqu'à la page 70, ligne 2. *Qu'on ne dise pas de nous; ils ont tué le meilleur et le plus vertueux des Rois, ils n'ont rien fait pour lui sauver la vie, et ils versent aujourd'hui la dernière goutte de leur sang, ils sacrifient les restes de la France pour soutenir un étranger qu'eux-mêmes détestent.*

Et pourquoi ne voulez-vous pas qu'on le dise, si vous l'avez fait? Si du moins vous eussiez prouvé que vous le détestiez! Que n'avez-vous parlé de la sorte dans le Sénat, avant l'Entrée des Alliés en France? Que ne l'avez-vous déclaré déchu du trône avant l'entrée des Alliés à Paris, lorsqu'il en étoit sorti pour la dernière fois à la tête d'une armée? Ou du moins avant la bataille de Montmartre? Vous n'ignoriez-pas que les Alliés étoient victorieux, et que Bonaparte étoit alors le

plus foible, puisqu'il n'avoit pu opposer 50,000 hommes aux Alliés du côté de la Suisse, à leur entrée en France, et il avoit été encore battu après. Vous n'aviez donc rien à craindre. Et comment voulez-vous qu'on vous croye sur parole? Vous n'en voulez plus de Bonaparte, lorsque les Alliés vainqueurs viennent vous dire dans Paris même, *plus de Bonaparte;* c'est le fait.

Page 72, lignes 3 — 9. *Que seroit ce monstrueux géant resserré dans d'étroites limites — peut-on se le figurer — exerçant sur les seuls Français, sa rage, ses vengeances et son génie turbulent ?*

Quelle période que celle-ci! Vous avez peur de Bonaparte lorsque vous prévoyez la possibilité de le voir contraint à rester chez vous; mais pendant tout le temps qu'il exerçoit *sa rage, ses vengeances et son génie turbulent* sur les autres

Nations, il est de fait que vous avez été fort contents de lui.

Page 73, lignes 15 — 19. *Si nos Maîtres légitimes nous manquoient, le dernier des Français seroient encore préférable à Buonaparte pour régner sur nous : du moins nous n'aurions pas la honte d'obéir à un étranger.*

Et vous n'êtes sensibles à cette honte qu'après onze ans et au moment que les Alliés viennent vous la faire sentir, bayonette au bout du fusil ? *Mais* vous dites, *on étoit contraint d'obéir à la force.* La force ne peut jamais contraindre à la honte ni au crime. L'homme vertueux peut fuir ou mourir. Des milliers de vos gentilshommes, hommes d'épée, de robe, de finance, commerçans et autres vous en donnèrent l'exemple : dès qu'ils ont vu le règne du crime s'établir dans leur Patrie, ils s'en sont absentés; et le Saint-Pontife a bravé les menaces, enduré les

insultes et montré qu'il préféroit la mort à la honte.

Page 75, ligne dernière jusqu'à la page 76 ligne 6. *Buonaparte n'aura-t-il pas trouvé le moyen de corrompre quelques Ministres, de séduire quelques Princes, de réveiller d'anciennes jalousies, et de mettre peut-être dans ses intérêts quelques peuples assez aveugles pour combattre sous ses drapeaux?*

Ici vous tombez d'accord avec moi : Vous prévoyez tout cela parce que vous savez qu'il l'a fait; et il l'a toujours fait et voilà comment il a été vainqueur. Vous savez que d'*autres peuples ont combattu sous ses drapeaux*, donc les victoires ne sont pas dues exclusivement à la valeur française. Vous savez qu'il a *corrompu des Ministres, séduit des Princes*, etc.; de quoi donc tirer gloire? Où est donc la bravoure guerrière ?

Pages 79, aux deux avant-dernières lignes. *La France est comme l'âme et*

le cœur (de l'Europe) *par son génie et par sa position.*

D'abord le cœur n'est pas tout-à-fait sur les côtes du corps humain, et la France est sur les côtes de l'Europe : mais que la France soit par son génie l'*âme de l'Europe*, c'est encore *du français*. Il n'y a que les Français qui savent tout dans ce monde ; il n'y a du génie qu'en France ; tout le reste de l'humanité est dans les ténèbres. C'est ce que tous les Français ne cessent de répéter explicitement ou implicitement à tout moment ; c'est ce que vous voulez faire accroire par vos écrits, et par vos dictionnaires historiques et des sciences, où vous avez soin, en faussant l'histoire, de vous approprier les découvertes des autres, et de passer sous silence les noms étrangers, et surtout les noms italiens, des génies inventeurs. Mais c'est un effort inutile, Messieurs ; le monde instruit sait ce qu'il en est. *La France est par son génie l'âme de l'Europe !*

Pauvre Europe! quelle âme remuante tu recèles dans ton sein! quel esprit léger t'anime!

Page 81, lignes 18 — 22. *Les Rois — croyent-ils qu'ils seroient parvenus aussi facilement au Louvre, si les Français n'avoient espéré en eux des Libérateurs?*

Ils le croyent très-fort, à moins que vous ne prouviez comment vous les en auriez empêchés. On ne sauroit se contenir en lisant de telles expressions. N'est-ce pas dire clairement que les Monarques alliés sont parvenus à Paris parce que les Français l'ont bien voulu, mais qu'il ne tenoit qu'à eux de les battre et de les repousser? Parvenir à Paris après une suite de batailles gagnées pendant 16 mois de guerre guerroyée; après tant de victoires remportées depuis les rives de l'Occa jusqu'aux rives de la Seine, s'appelle y parvenir facilement? O magnanimité excessive des Héros vainqueurs, *ad quid*, qui-

busque projecta! Ou bien (je vous en demande pardon, grands Souverains!) cette magnanimité qui vous est propre, ne seroit-elle pas accompagnée cette fois-ci d'un sentiment de pitié?

Page 82, lignes 3 — 5. *Les Bourbons y sont-ils* (en France)? *Où sont les Princes? Viennent-ils? Ah! Si l'on voyoit un drapeau blanc!* — Et à la ligne 2. — *On n'entend que ces paroles en France depuis six mois.*

Pas tant, ne vous déplaise. Pour s'approcher un peu plus de la vérité, il falloit dire depuis six jours; et même . . . . . Les Souverains alliés sont à Paris au 31 de Mars 1814; leurs armées victorieuses sont en présence; ils invitent la Nation à se donner une Constitution, en déclarant qu'il n'y a plus rien à traiter avec Napoléon; le Sénat prend l'habit du Corps représentant la Nation française; il fait une Constitution à son propre et seul avantage, et dont la lecture suffit pour faire voir qu'une

nouvelle révolution est toute préparée si un seul des articles énoncés dans la nouvelle Charte venoit à manquer de la plus stricte observation; et en se permettant l'expression qu'*on appelle au trône Louis XVIII*, on la lui présente à signer comme condition *sine qua non* s'il veut régner : et vous venez nous conter que depuis six mois on ne soupiroit qu'après les Bourbons ! Depuis six jours, il falloit dire, ç'auroit été plus croyable, puisque le dernier Sénatus-Consulte pour la levée en masse à la faveur de Bonaparte, est du 26 de Mars 1814 justement le sixième jour avant l'entrée des Alliés à Paris.

Même page, lignes 7 — 13. *Il inspire tant de haine* (Buonaparte) *qu'il a balancé chez un peuple guerrier ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi, et l'on a mieux aimé souffrir une invasion d'un moment que de s'exposer à garder Buonaparte toute sa vie.*

Tout à l'heure, vous venez de dire que *les Français ont laissé parvenir les Alliés jusqu'au Louvre, parce qu'ils voyoient en eux des Libérateurs.* Qu'y a-t-il donc de dur dans la présence de Libérateurs ?

Mais ne diroit-on pas, en lisant ce passage, qu'on a tenu une session préalable et qu'on s'est décidé à aller à la rencontre des armées alliées pour les inviter ? Et l'on s'est battu à mort jusqu'aux portes de Paris ! ! !

Même page, lignes 13 — 16 — 18. *Si les armées se sont battues — elles ont fait un serment, et des grenadiers français meurent victimes de leur parole.*

Un serment criminel n'est jamais obligatoire, et d'ailleurs ces armées en ont prêté cinq ou six. Avouez - donc tout bonnement que cet amour-propre illimité qui vous a porté à vous nommer, de vous-mêmes, *la Grande Nation* et *les In-*

vincibles, vous a aveuglé jusqu'au dernier moment.

Page 83, lignes 5 — 8. *Le drapeau sans tache* (l'ancien drapeau français) *souvent témoin de nos triomphes, quelquefois de nos revers, toujours de notre courage, et jamais de notre honte.*

Excepté le jour de la St.-Barthélemy.

Même page, lignes 12 — 13. (Les Rois alliés) *doivent être satisfaits du triomphe de leurs armes.*

Ils le sont par leur magnanimité; mais les Français ne font que répéter ce que vous dites, ou quelque chose de semblable parce que s'étant toujours crûs en droit de ravager le monde, ils croyent en même temps que la France est une terre sainte, un sanctuaire inapprochable où la main d'un mortel n'ose pas toucher à une feuille; et c'est pourquoi ils se permettent, tout étant vaincus, de dicter en certaine manière la loi aux vainqueurs; ce qui est le véritable sens de ce que vous dites.

Page 84, lignes 13 — 16. *Paris, comme Athènes, a vu entrer dans ses murs des étrangers qui l'ont respecté, en souvenir de sa gloire et de ses grands hommes.*

Ce n'est pas la gloire parisienne, c'est la magnanimité d'ALEXANDRE l'Incomparable que vous avez à remercier. Croyez que dans ce moment là, il a été jaloux de sa gloire immortelle, et il n'a pas pensé à la vôtre, ni à vos trépassés.

Même page, lignes 16 — 21. *Quatre-vingt mille soldats vainqueurs, ont dormi auprès de nos citoyens, sans troubler leur sommeil, sans se porter à la moindre violence, sans faire même entendre un chant de triomphe.*

Et ce sont ces mêmes hommes que vous avez, jusqu'avant-hier, appelés barbares et décriés dans tous vos discours, vos journaux et vos écrits.

Même Page, ligne dernière jusqu'à la page 85, ligne 3. *Honneur immortel*

aux Souverains qui ont pu donner au monde un pareil exemple de modération dans la victoire ! Que d'injures ils avoient à venger !

Certes, *la Nation civilisée*, *la Grande Nation*, qui se vante d'être l'*âme de l'Europe*, et de posséder exclusivement l'*élégance des mœurs*, *la fleur de la politesse*, et *le trône de la probité*, n'a jamais donné un pareil exemple partout où elle s'est présentée en armes; et nulle part elle n'avoit des injures à venger ; et partout elle étoit l'agresseur injuste, tandis que le Sauveur de l'Europe, l'Incomparable ALEXANDRE n'arrive à Paris qu'à la suite d'une guerre entreprise pour repousser la plus injuste et la plus criante agression. Et les injures que les Souverains alliés avoient à venger, n'étoient pourtant pas toutes pratiquées par le tyran tout seul. Ne perdons pas mémoire, les faits sont connus et récents, les brochures existent;

et surtout n'oublions pas que le ton insolent n'est pas de nature italienne.

Page 85, lignes 4—5. *Ils* (les Souverains alliés) *n'ont pas confondu les Français avec le tyran qui les opprime.*

Si les Souverains n'ont pas fait cette confusion, n'allez-vous pas en faire une autre; ne prenez pas un trait de générosité sans exemple pour un acte de justice.

Même page, lignes 6 — 10. *Ils* (les Souverains alliés) *ont été reçus des habitans de Paris comme s'ils avoient été nos véritables Monarques, comme des Princes français, comme des Bourbons.*

Mais après la bataille de Montmartre, où ils avoient remporté la victoire dernière sur les dernières forces qu'il fût possible de leur opposer.

Page 86, ligne 18, jusqu'à la ligne 3 de la page 87 et dernière. *Tous les maux que nous éprouvons, la perte de nos biens, de nos armées, les malheurs de l'invasion, le massacre de nos enfans,*

le trouble et la décomposition de toute la France, la perte de nos libertés, sont l'ouvrage d'un seul homme, et nous devons tous les biens contraires à un seul homme.

D'abord l'invasion ne vous a fait aucun mal, au contraire elle vous a procuré le bien inappréciable de vous délivrer à jamais du tyran, et de rétablir sur le trône de France Louis XVIII. En outre, le mot d'*invasion* est impropre. ALEXANDRE et les Alliés n'ont point envahi votre pays; ils y sont entrés en repoussant des agresseurs insatiables, et voulant assurer leurs pays contre des véritables invasions à venir. Ce ne fut qu'une entrée amicale et bienfaisante, ou, si vous voulez, une poursuite très-juste et très-provoquée, accompagnée d'une excessive magnanimité. De même il n'est pas tout-à-fait vrai que tous les maux que la France à soufferts aient été l'ouvrage d'un seul homme; cet homme peut les avoir prolongés, augmentés, mais

ils furent l'ouvrage des Français qui y ont travaillé pendant quatorze ans avant le règne de Bonaparte.

En vérité, Monsieur de Châteaubriand, il paroît que vous n'y voyez pas bien ni de loin ni de près, ni chez vous ni chez les étrangers. De loin, vous avez vû les Français *dans les déserts de la Russie*, tandis que les Français sont entrés dans des provinces très-peuplées. De près et chez vous, vous voyez un seul homme cause de tous vos maux, tandis que vous tous et vous seuls en avez été les auteurs. De près chez les étrangers, vous avez vu l'Italie sous un faux jour et avec des yeux français qui ne voyent du beau qu'en France. Vous vous permettez d'écrire, *Rome, Naples et un peu de Florence, voilà toute l'Italie;* sans réfléchir qu'on pourroit avec plus de vérité vous répondre, *un peu de Paris* et *voilà toute la France.* Venise, cette ville surprenante, objet de merveille pour tous

les voyageurs, celle dont le Sannazare a dit en la comparant avec la ville de Rome :

Hanc homines dices, illam posuisse Deos ;

la ville hospitalière par excellence, où des milliers d'étrangers qui ne vinrent que pour la voir, s'y fixèrent à demeure ; la seule d'Europe qui a vanté depuis sa fondation 14 siècles d'indépendance constante, de gloire et de bonheur ; cette ville est pour vous un objet de mépris. Votre lettre le prouve assez, et la réponse qui vous a été faite par une Dame vénitienne doit vous avoir convaincu que vous n'aviez pas bien vu. J'ai sous les yeux votre lettre et la réponse et je vais les transcrire l'une et l'autre en preuve de la vérité de ce que j'avance. Vous en avez porté un jugement *à la française*, d'après le principe que tout ce qui n'est pas France n'est rien, et que l'Italie surtout doit être

toujours méprisée par les Français, tant il est vrai que le droit d'aînesse choque toujours l'amour-propre des cadets.

Maintenant vous donnez toute la faute à Bonaparte, et son nom est pour les Français un sobriquet à la mode, car vous avez toujours des sobriquets de saison et tout près.

Vous reproche-t-on vos fastes depuis le 1789? *Oh!* vous dites, *c'étoit le temps de la révolution.* Parle-t-on de vos crimes sous le règne de Bonaparte? *Oh! c'étoit le sceptre de fer, on étoit contraint d'obéir à la force.* Vous entend-t-on parler maintenant? *Bonaparte-Buonaparte, le tyran, le monstre est seul coupable, toute la honte doit tomber sur la tête de l'étranger*, ce qui veut signifier que *les Français ne sont pas fautifs ni reprochables.*

Si nous voulons couvrir d'un nuage épais l'époque de la révolution, n'en parlons donc pas; ne vous vantez donc pas de la gloire que vos armes ont acquise

dans ce temps-là. Et si vous prétendez que le mot *révolution* puisse servir d'excuse générale à toutes les horreurs, il est difficile de tomber d'accord avec vous. *Se révolter contre son gouvernement*, voilà, je crois, la signification du mot *révolution;* mais vous vous êtes révoltés contre tous les gouvernemens de la terre, et une de vos armées s'appelloit l'*Armée Régicide!* Direz-vous peut-être que *la révolution française a été une révolution contre la royauté et contre toute aristocratie en général?* Fort bien; mais pourquoi avez-vous déclaré la guerre à Dieu lui-même? Vouliez-vous le déposséder de la monarchie céleste et universelle? Et, d'ailleurs, que vous importoit la forme de gouvernement d'autres pays? Et comment et pourquoi avez-vous donc, peu après, établi Monarque et despote chez vous un aventurier, et le plus abominable tyran? Mais vous ne l'avez pas choisi quoique vous l'assurez (*page* 5, *lignes* 16—17);

tout le monde sait qu'il a su parvenir à vous asservir. Je vous demande alors comment vous l'avez souffert? A quoi vous répondrez, Messieurs, par votre second sobriquet, *il falloit se soumettre à la force.*

Il est faux qu'il soit nécessaire de se soumettre à la force lorsqu'elle oblige au crime; et, pour le premier, celui qui a écrit sur les martyres doit en convenir. On peut toujours, je le répète, ou fuir ou mourir : grand nombre de vos concitoyens vous en ont donné l'exemple, et celui qui se permet de répondre naïvement à plusieurs passages de la brochure *de Buonaparte et des Bourbons*, a préféré de perdre un établissement honorable qu'il avoit à une grande Cour d'Allemagne, après qu'il avoit déjà perdu tout son bien paternel en Italie, plutôt que de se prêter à servir un instant Napoléon ou les autorités françaises constituées sous ses ordres, et quoiqu'il ne s'agissait de servir autrement qu'en faisant monter quelques spectacles

et fêtes théâtrales. Cet homme est errant, sans moyens, sans appui, mais il a la consolation de ne s'être jamais abaissé devant la statue de Nabuchodonosor, ni dédit un seul instant. Il n'est pas seul, il y en a eu d'autres. Une femme à talent, lorsque les autorités françaises ont voulu rendre Dieu lui-même témoin d'un mensonge au public de Berlin en faisant chanter dans l'Eglise un *Te Deum* solennel pour la bataille que les Français avoient perdue à Preussisch-Eylau, s'est rendue malade pour ne point y prêter sa voix. Le Curé, vieillard respectable, a répondu, en recevant l'ordre de célébrer le service divin, qu'on pouvoit disposer de ses jours, puisque déjà il lui restoit peu à vivre, mais qu'il ne s'y prêteroit pas. Et la Dame dont je viens de parler, peu après, loua des chevaux, et entreprit des voyages, se privant du bonheur d'être au sein de sa famille, pour ne point vivre sous la domination Gallo-Napoléonienne.

Quant au dernier sobriquet du jour, *Buonaparte seul, le tyran seul est coupable ;* comment pouvez-vous prétendre en conscience que tout le monde ait oublié tout ce que les Français ont fait avant son règne, et tous les maux qu'ils ont fait éprouver à l'Europe, même sous son règne, mais individuellement et sans l'ordre du despote ?

En dernier lieu, je vous prie de ne pas croire qu'en parlant des Français, j'entende parler de toute la Nation en masse, absolument toute, sans en excepter des individus. Non, Monsieur : en parlant des grandes scènes qui se sont passées en France ou qui ont été jouées par des Français sur d'autres théâtres, on parle en grand et généralement parlant, comme le pilote dans le naufrage maudit la mer quoiqu'il n'ignore pas que cette même mer qui l'engloutit a des hâvres où parviennent à bon port d'autres voyageurs. Je connois moi-même nombre de Français

très-estimables, et j'en ai connu chez vous, en commençant par le plus respectable de tous, le Martyr français Louis XVI, lorsque j'ai eu l'honneur de lui être présenté à Versailles; et dont je n'aurais jamais imaginé alors que j'eusse dû revoir l'auguste famille dans un autre temps à Mittau; à Mittau où je ne devais que passer, mais où je me suis arrêté cinq jours pour attendre le Dimanche et pouvoir, pendant la Messe, dans le Palais de leur demeure, contempler à mon aise, et sans leur être présenté, ces augustes victimes d'un peuple induit en erreur par de faux philosophes, et exalté par des novateurs insensés. Mais si l'on a été induit en erreur, il faut l'avouer, rien n'est si fâcheux, rien n'est si rebutant que d'entendre le coupable vouloir tirer gloire de ses crimes. Le Métastase a dit;

Reo d'un fallo è chi il commise,
Contumace è chi il difende,
Ma è perverso chi pretende
Anche gloria dall'error.

Il faut changer de langage; il faut que tous les Français parlent comme Saint-Victor. — Peuples, Rois, (dit-il),

Epargnez les vaincus, notre erreur est commune,
Si nos crimes du monde ont causé l'infortune,
Vous les avez soufferts.
Que le glaive altéré de notre sang coupable
S'appaise en immolant la victime exécrable
Qu'attendent les enfers.

Il faudroit ne sentir point de honte en prononçant ces mots *nos crimes*, *notre sang coupable*, mais il faudroit aussi pouvoir se dire, comme lui, en parlant des tyrans ;

J'ai droit de les flétrir ; ma lire mercenaire
Ne les a jamais chantés.

Lorsque les Français parleront comme Saint-Victor, on pourra croire à leur repentir, et tout le monde pourra se réconcilier avec eux. *Ainsi-soit-il.*

Fragment d'une lettre de Monsieur de CHATEAUBRIAND *à un Ami à Paris.*

Trieste, le 30 Juillet 1806.

. . . . . .

. . . . A Venise on venoit de publier une nouvelle traduction *du Génie du Christianisme.* Cette Venise si je ne me trompe vous déplairoit autant qu'à moi. C'est une ville contre nature ; on n'y peut faire un pas sans être obligé de s'embarquer, ou bien on est réduit à tourner d'étroits passages plus semblables à des corridors qu'à des rues. La place de St.-Marc seule par son ensemble plutôt que par la beauté de ses bâtimens peut être remarquable et digne de sa renommée. L'architecture de Venise presque toute de Paladio est trop capricieuse et trop variée ; ce sont deux ou trois palais bâtis les uns sur les autres. Et ses fameuses gondoles toutes noires semblent des bateaux qui portent des cercueils ; j'ai pris la première

que j'ai vue pour un mort qu'on alloit enterrer. Son ciel n'est pas notre ciel au-deçà des Appenins. Rome et Naples, mon cher Ami, et un peu de Florence, voilà toute l'Italie. Il y a cependant quelque chose de remarquable à Venise, c'est la multiplicité des couvens sur les îles et sur les écueils près de la ville, de la même manière que les autres villes maritimes sont entourées des forteresses qui les défendent; l'effet de ces monumens religieux, vus de nuit sur une mer tranquille est bien pittoresque et touchant. Il reste quelques tableaux de Paul Veronese, de son frère, de Tintoretto, de Titien, etc.

Réponse à la lettre de Monsieur de CHATEAUBRIAND, *sur Venise.*

Excusez, Monsieur, si une femme, une Venitienne, à qui le hasard a fait lire un de vos écrits contre sa Patrie, cède au zèle qui l'anime, et ose prendre la liberté de vous répondre. Je vois par une de vos lettres, datée de Trieste et imprimée dans plusieurs journaux, que cette Venise qui a toujours fait l'admiration des voyageurs n'a pas trouvé grâce à vos yeux. Vous dédaignez même son ciel; et ses rues, ses édifices, ses gondoles ne vous inspirent que du dégoût. Vous n'y voyez rien de beau, rien de supportable. La place de Saint-Marc seule trouve un peu d'indulgence, mais ce n'*est* que *par son ensemble*, car pour *ses bâtimens*, il paroît que vous voulez dire, qu'ils la déparent bien plus qu'ils ne la décorent *par leur architecture trop capricieuse, et trop variée. Ce qu'il y a de remarquable n'est que la vue*

des Couvens épars sur les îles qui bordent Venise, mais pour Venise vous l'anéantissez d'un tour de plume en l'appelant *une Ville contre nature.*

Plusieurs de vos nationaux, après Amelot, se sont plûs à la calomnier sur ses lois, et ses institutions politiques sans se donner la peine de les examiner; on n'auroit pas pensé que vous vous réserviez la gloire de lui refuser jusqu'aux formes extérieures de sa beauté. Mais est-ce bien vous, Monsieur, qui vous exprimez de la sorte? Se peut-il qu'un écrivain toujours enthousiasmé par le sublime et l'extraordinaire ait oublié dans ce seul cas ses idoles favorites? Que l'auteur qui a paré d'une beauté presque romanesque le pays épineux et raboteux de la théologie, ait pris à tâche de transformer en monstre la plus originale des villes, cette ville qui fait depuis tant de siècles le miracle des yeux, et de l'entendement humain? Non, ce n'est pas contre nature,

Monsieur, c'est au-dessus de la nature que Venise s'est élevée. Et comment n'avez-vous pas été frappé d'étonnement en contemplant le spectacle majestueux, et vraiment unique, de cette ville, qui superbe, s'élance du sein de la mer? C'est ici, c'est précisément à Venise que vous auriez dû voir se réaliser cette puissance céleste qui en s'écartant du plan général de la fabrique terrestre, a voulu créer une ville magique qui semble reposer à l'ancre depuis tant de siècles. Et comment même à la première vue n'avez-vous pas été saisi de respect en vous rappelant son auguste origine, dont l'histoire n'en a pas de plus mémorable, et son glorieux accroissement? Vous n'auriez alors cherché de rues larges dans une ville, où l'on doit être étonné d'en trouver. Bien des gens vous répondront que nous reprocher ce défaut, c'est faire l'éloge de notre grande population, qui dans des temps heureux étoit arrivée à plus de deux cent mille habitans, ce qui

obligea à retrécir les rues pour donner place aux maisons; ils vous diront qu'il en reste encore plusieurs d'assez belles; qu'on y trouve de superbes quais, quantité de petites places, et que l'on peut parcourir toute la ville à pied sans jamais être obligé, quoique vous en disiez, de s'embarquer. Pour moi, je ne vous dirai qu'un mot. Venise est notre ouvrage : chacune de nos rues est un trophée de notre hardiesse; et nous marchons à chaque pas sur un monument de nos conquêtes paisibles. Tous les fondateurs des villes ont trouvé le sol; nous l'avons créé. Mais si vous aimez les rues larges, que n'avez-vous regardé notre grand canal? C'est là que se déploie la largeur de la rue royale de Venise; c'est là, que tout le monde peut parcourir à son aise sur les eaux, pendant que le canal même semble se promener avec une lenteur majestueuse en contemplant le spectacle imposant de la double rangée des palais magnifiques,

des Temples, et des Hospices consacrés au culte, à l'humanité, à la justice et qui tous l'embellissent à l'envie. Il ne tenoit qu'à vous de jouir de cette vue éblouissante; mais hélas! il vous auroit fallu monter dans une de ces pauvres gondoles qui vous font si mal au cœur. Il vous est bien permis de les prendre *pour des bateaux qui portent des cercueils;* cependant elles sont regardées généralement comme une voiture légère, commode, agréable, dont chacun peut à tout moment se pourvoir à peu de frais. Quant à cette couleur noire que vous trouvez si lugubre, c'est absolument la couleur la plus résistante, et pour cela la plus propre à des machines destinées à être toujours exposées à toutes les inclémences du temps et des saisons. D'ailleurs il faut respecter cette couleur, quand on considère que c'est l'effet des anciennes lois somptuaires de cette République qu'un savant Anglais a dit *avoir été organisée par des Anges*,

et dont une de ses loix est cette uniformité dans les gondoles pour prévenir toute rivalité du luxe tendant à déranger l'ordre public ou à détruire cette apparence d'égalité, la seule qui puisse exister parmi les hommes, et la seule qui sous plusieurs rapports existoit réellement à Venise.

Est-ce tout de bon, Monsieur, que vous regardez notre architecture presqu'avec pitié? On ne le croiroit assurément pas en vous entendant dire *qu'elle est presque toute de Paladio.* Ignorez-vous que Paladio a été le Raphaël des Architectes? Cependant il faut dire vrai, il n'est pas le seul des grands artistes qui aient concouru à la décoration de Venise. Il sied un peu mal à un juge tel que vous de n'avoir pas d'abord assez distingué de Paladio le Sansovino, le Saint-Michel, le Scamozio, etc., etc. Au reste, accordez-vous de grâce un peu mieux avec vous-même : si notre architecture est

presque toute de Paladio, comment peut-elle aussi être trop variée ? Nous ne pouvons pas cependant nous plaindre de ce reproche; au contraire, nous n'avons qu'à nous en louer. Cette même variété que vous mettez à notre charge, est ce qui rend particulièrement la place de Saint-Marc, et ses contours un spectacle vraiment précieux dans l'Histoire des Artistes, et que certainement on ne rencontre pas ailleurs, car on y voit rassemblé les progrès successifs en architecture de six siècles; et tous ces chefs - d'œuvres sont réunis avec une harmonie surprenante, et enrichis des marbres italiens et grecs travaillés par excellence.

En peinture, dites-vous, nous n'avons que *des restes*. Ah ! Monsieur, ce mot vous est échappé sans y réfléchir. Est-ce que tout ce reproche nous est dû ? Soyez cependant persuadé que malgré les causes de ces restes, toutes nos Eglises, nos bâtimens publics, et nos maisons parti-

culières sont décorés par nombre de tableaux, et que les portraits de nos ancêtres sont tous des chefs-d'œuvres des principaux génies de la peinture, qui est un art italien, et qui a fondé à Venise une Ecole qui ne le cède à aucune autre des plus célèbres d'Italie. (*)

Vous nous imputez comme un défaut de manquer d'antiquités romaines. Nous sommes bien loin d'en rougir. Ce ne sont pas les richesses empruntées, ce sont les propres qui honorent une ville. A Venise

---

(*) On sait que l'Ecole venitienne de Peinture est la première du monde. Mr. de Châteaubriand (en disant qu'il n'y a que *des restes*) ne se doute pas qu'il accuse ses vaillans Compatriotes, les illustres guerriers qui y ont volé à loisir. Tout comme, en parlant avec mépris de la ville de Venise, il paroît ignorer aussi que c'est la Patrie de tant de Savans, d'Artistes et de Grands Hommes en tout genre, qu'on pourroit en compiler un Dictionnaire. (*Note de l'Auteur.*)

tout est venitien hormis les monumens que nous avons des Grecs; et ces fruits de nos exploits valent bien les dépouilles de Rome ancienne, achetées par des amateurs. Mais pouvez-vous ignorer, Monsieur, que les plus grands monumens de Rome moderne sont les chefs - d'œuvres d'un génie venitien digne rival à - la - fois de Policlète et d'Apelle? (*)

Nos îles ont de quoi se glorifier d'avoir attiré de vous un mot de louange préférablement à la ville. Mais on pouvoit s'attendre que l'aspect de tant d'asiles religieux qui dominent ces îles auroit excité dans l'esprit du Chantre du Christianisme des idées d'un ordre plus relevé et plus sublime qu'une simple vue pittoresque, comme dans celui d'un philosophe il auroit excité l'admiration de la sagesse de nos pères, qui en servant aux usages de la religion ont trouvé le moyen de fertiliser et d'embellir ces terres marécageuses.

(*) Antoine Canova.

culières sont décorés par [illegible] d'avoir tableaux, et que les port[illegible] e à celui cètres sont tous des c[illegible] hommage principaux génies d[illegible] avez promis un art italien, et [illegible], mais apportez une Ecole qui [illegible] ns triste, un esprit des plus célè[illegible] sentiment moins froid ;

Vous no[illegible] ors Venise d'un sens rassis, de man[illegible] vous changerez d'avis sur bien somm[illegible] Vous vous plairez même d'avan- pas[illegible] notre ciel qui ne donne ni les brouil- [illegible] de Londres, ni la boue de Paris, ni les [illegible]rdeurs de la Sicile. Je ne me flatte pas cependant que vous vous récriez avec ce Poëte de Naples que *Venise a été bâtie par les Dieux*, mais j'espère du moins que vous y trouverez quelque chose de plus remarquable que les Couvens sur les îles, et la traduction de votre ouvrage.

FIN.

ˉPPLÉMENT

'OUVRAGE

.: *De* Buonaparte *et des* ..rbons, *par M. de Château-briant.*

Conforme à l'édition de Paris

St. PÉTERSBOURG,
DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.
1814.

PERMIS D'IMPRIMER.

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministère de l'Instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque IMPÉRIALE *publique, et un exemplaire pour l'Académie* IMPÉRIALE *des Sciences.*

St.-Pétersbourg le 30 Mai 1814.

TIMCOWSCOY, *Censeur.*

SUPPLÉMENT

A L'OUVRAGE

Intitulé: De Buonaparte *et des* Bourbons, *par M. de Châteaubriant.*

Il est sans doute téméraire à un peintre de portraits, d'oser ajouter quelques coups de pinceaux au tableau d'un peintre d'histoire; mais n'est-ce pas rendre hommage aux grands talens, que de céder à l'inspiration qu'ils font naître, et de glaner dans leurs champs les épis que leur opulence a dédaignés ?

Dans un moment où les événemens se pressent avec rapidité; où la plus heureuse, comme la plus incroyable révolution s'est opérée sans convulsions, sans déchiremens intérieurs, on aime à reporter ses regards sur l'homme qui avait étendu sur les yeux des Français un voile magique qui leur dérobait ses crimes, et que la vérité, fille du temps, vient enfin d'arracher. Il est utile

sans doute de dépouiller l'idole, trop long-temps encensée, des prestiges qui nous faisaient illusion, et de laisser paraître sa hideuse laideur dans toute sa nudité; pour arriver à ce but, qu'avons-nous de mieux à faire, que de raconter ses actions et d'en scruter les motifs? Une esquisse rapide sur l'origine de cet homme trop fameux, sur ses mœurs et son caractère privé, en satisfaisant l'avide curiosité, réprimera peut-être la frayeur qui lui reste encore du mannequin si long-temps redoutable; elle osera enfin s'approcher du fantôme gigantesque, objet de ses terreurs passées, et dont l'impuissance actuelle ouvre un vaste champ aux réflexions que la philosophie peut faire.

Buonaparte naquit en Corse, d'une famille à qui son obscurité ne devait pas laisser prévoir qu'elle jouerait un rôle important dans les fastes du monde; la malignité a jeté sur sa naissance un préjugé équivoque que je ne chercherai point à approfondir; mais il est de notoriété publique qu'il a dû à la sollicitude généreuse du gouverneur de l'île de Corse l'éducation militaire, que la munificence de nos Rois accordait à l'indigence.

Buonaparte ne connut jamais l'aimable franchise de l'enfance: sombre, dissimulé,

vindicatif, il réunissait les vices communs aux tyrans les plus farouches, et par une singulière conformité de goûts avec *Domitien*, il passait, ainsi que lui, des heures entières à tuer des mouches, récréation digne de celui qui devait un jour trouver son plus doux passe-temps à faire exterminer des hommes.

La puérilité des détails disparaît devant l'intérêt qu'inspire naturellement tout homme célèbre; d'ailleurs le caractère se peint souvent dans ces circonstances familières, où l'homme, ne croyant pas avoir besoin de masque, se laisse voir à nu; ainsi nous ne craindrons pas d'approfondir les nuances qui doivent nous convaincre que *Buonaparte* était essentiellement né pour *détruire*; et si cette passion qui le domine n'eût pas été satisfaite par les guerres continuelles que son ambition a suscitées aux nations voisines; s'il n'eût pas été condamné, par la force des événemens, à rester tranquille dans son empire, cette fureur de destruction aurait pesé sur les particuliers. Quelqu'un qui le connaît particulièrement assure qu'il aurait fait renaître les proscriptions de *Sylla*, de *Cromwel*, de *Robespierre*, plutôt que d'être inactif. Il porte jusque

dans ses plaisirs le penchant à la férocité, qui, chez les souverains, est si dangereuse pour les peuples; la chasse qui, pour les guerriers, est une distraction où l'amour-propre déploie toutes les ruses de l'adresse, n'était pour *Napoléon* que le bonheur de *massacrer*. On tendait des filets qui ramenaient le gibier jusqu'à une enceinte désignée, et *Buonaparte*, placé sur des gradins, tirait à bout portant les animaux que l'on avait ainsi forcés à venir chercher la mort à ses pieds.

Il manifesta constamment un caractère turbulent et despotique; ses adulateurs ont cité comme un trait de caractère l'audace avec laquelle il osa couper les cordes d'un ballon qui ne partait pas assez vîte à son gré. C'est en effet un trait de caractère; mais sous quelles couleurs doit-il nous peindre le jeune homme capable d'un tel acte d'emportement, puisque la présence de son souverain, qui assistait au départ du ballon, ne put le contenir, et qu'il lui importa peu de faire courir des dangers à ceux qui étaient chargés du soin de diriger la machine?

Admis dans le corps d'artillerie, il suivit avec ardeur l'étude des mathématiques. Cette science abstraite convenait à son hu-

meur taciturne, il y fit des progrès; mais ses talens se bornèrent à ce seul mérite; il n'en cultiva aucun de ceux qui sont agréables dans la société.

Assidu aux réunions qui se formaient dans les villes où il était en garnison, on l'a vu passer des soirées entières dans l'encoignure d'un salon sans prendre part à la conversation; tirer ses tablettes, et crayonner, avec autant d'impolitesse que de persévérance, l'individu que ses regards avaient choisi pour en faire l'objet de ses remarques.

A cette époque où, simple lieutenant d'artillerie, il n'avait pas encore rêvé l'élévation qui devait coûter tant de sang à la France, il paraissait s'adonner aux sciences occultes: différentes expériences qu'il faisait avec tout l'appareil des diseuses de bonne aventure, pourraient faire présumer qu'en tout temps il forma des vues sur le parti qu'on pouvait tirer de la crédulité publique; il guérissait par des attouchemens et des paroles, ou plutôt il imposait à l'imagination, et opérait une révolution qui faisait disparaître la douleur.

Aussi fourbe, et plus sanguinaire que *Mahomet*, on peut s'étonner qu'il n'ait pas cherché à anéantir la religion de nos pères,

pour lui en substituer une de sa création, qu'il aurait appuyée de toute la persuation attachée à son épée; mais peut-être ce projet n'était-il qu'ajourné dans sa tête? Les persécutions qu'il a fait éprouver au Souverain Pontife pourraient le faire croire, et le dessein de se déclarer chef de la religion en France, se serait sans doute accompli au moment où l'Europe, épuisée d'hommes, n'aurait pu fournir de nouvelles victimes à son génie guerrier, et alors il n'aurait plus trouvé pour alimenter sa tyrannie que des consciences timides à persécuter.

Dans l'âge où la galanterie française adoucit les mœurs, et donne l'urbanité aux caractères les plus farouches, *Buonaparte* échappa à cet empire que les femmes savent acquérir sur tous les êtres doués d'un peu de sensibilité. Le temps nous a démontré que cette âpre sagesse ne tenait pas à la pureté de ses mœurs....., mais plutôt à une disposition particulière de son orgueil, qui l'empêchait de rendre hommage à la beauté.

L'ingratitude est un vice qui caractérise les âmes basses; *Buonaparte* fut toujours ingrat: la femme d'un ancien limonadier lui avait rendu des services pécuniaires importans, à une époque où il était loin de

prévoir qu'il tiendrait un jour dans ses mains les trésors de la fortune publique ; lorsqu'il fut proclamé premier consul, cette femme, tombée dans l'indigence, crut l'instant favorable, et rappela au *puissant* son ancienne bienfaitrice ; d'abord il ne répondit point à ses requêtes ; ensuite, fatigué par ses importunités, il lui fit signifier d'avoir à cesser ses poursuites, ou qu'il la ferait enfermer. La pauvre limonadière ne se fit pas répéter cet ordre, et retournant dans sa province, elle se vengea de l'ingrat *Buonaparte* en racontant le détail de toutes les obligations qu'il lui avait eues, et qu'il récompensait si mal. Différens particuliers, à qui il était également redevable, ont éprouvé le même refus ; il voulait apparemment tâcher d'oublier l'époque où il avait eu besoin de tout le monde.

La conduite que cette âme sèche et égoïste a tenue envers une institution admirée des étrangers autant que de la nation à qui elle est si utile, ajoute une nouvelle preuve au caractère insensible qu'il a toujours montré ; quel établissement devait plus exciter son intérêt et sa générosité que celui qui, dirigé par un chef respectable, sert d'une manière si touchante l'humanité affligée

par la plus triste des privations? Les *sourds-muets* n'ont jamais reçu d'encouragemens de *Napoléon*, sans doute, parce qu'ils ne pouvaient pas lui fournir des soldats, et leur directeur, honoré par les puissances étrangères, entouré de l'admiration et de la reconnaissance publique, n'a trouvé que dans les cœurs de ses élèves la récompense de son noble dévouement; il n'a rencontré près du prétendu protecteur de l'humanité souffrante, qu'un humiliant oubli, et des refus aux demandes qu'il a pu lui faire. Puisse cet hommage particulier, rendu au nom de l'admiration générale, dédommager le généreux instituteur, de l'injustice qu'il a éprouvée!

Les preuves de mauvais caractère sont si multipliées lorsqu'on parle de *Napoléon*, qu'on n'éprouve que l'embarras de choisir les citations; mais il en est une encore qui ne doit pas échapper aux observations du public; c'est la conduite que tint envers M. Obercamp la forfanterie de *Buonaparte*; il crut avoir fait beaucoup pour la gloire de cet utile manufacturier, que de l'avoir décoré d'une croix d'honneur: cette action fut mise dans les gazettes, et racontée avec emphase; que n'a-t-on raconté aussi exacte-

ment, qu'après le décret qui prohibait les marchandises anglaises, l'enlèvement des marchandises qui se trouvaient dans la manufacture de Jouy, força M. Obercamp de suspendre ses paiemens; cet homme de bien, qui se conduisait en père de famille envers douze cents ouvriers que ses travaux alimentaient, fut obligé de réformer une partie de cette république active, dont il était depuis si long-temps le bienfaiteur et le père; et, à travers les larmes et les sanglots de ceux qui ne pouvaient plus trouver leur subsistance dans son appui, l'honnête négociant rédigea ses comptes, et vit le fruit de soixante années de travail prêt à s'écrouler. Par un noble motif d'orgueil il voulut renvoyer la croix d'honneur qui lui avait été donnée, et *Napoléon* osa disputer sou à sou les dédommagemens qu'il devait à un homme dont il renversait l'immense fortune par la plus bizarre des volontés; à un homme, qui faisait subsister tout un village; à un homme, dont la bienfaisante industrie a poussé à un grand point de perfection la fabrication des toiles peintes, et les fait rivaliser avec celles d'Angleterre; à un homme enfin, dont les vertus et le grand âge sont des motifs de vénération. Mais

qu'importait à *Napoléon* que douze cents ouvriers fussent réduits à la plus extrême indigence ? N'était-ce pas au contraire *du gibier pour la conscription ?* D'ailleurs ce que la manufacture de Jouy a souffert, est l'histoire de cinquante mille familles ruinées par l'inconcevable décret qui a mille fois plus nui aux Français qu'aux Anglais.

Lorsque la révolution vint donner l'essor à tous les mauvais génies, celui de *Buonaparte* forma des idées confuses, que le temps et des circonstances favorables développèrent et firent réussir. A cette époque, son opinion n'était pas équivoque, et il ne se donnait pas même la peine de la dissimuler aux yeux des honnêtes gens. On le vit, au milieu d'une émeute suscitée par les soldats contre leurs colonels, boire, au milieu des rues, dans le même verre que ces soldats insubordonnés, et assister au festin bachique que ces révoltés avaient fait préparer à la suite du pillage de la caisse du régiment. Cet homme si opiniâtre dans ses résolutions, ce despote si absolu depuis, fit ployer sa fierté devant les clameurs bruyantes d'une troupe de séditieux. Prévoyait-il alors que, par cette lâche complaisance, il donnerait la mesure de la bassesse qui pouvait faire

compter sur lui dans toutes les circonstances, et qu'il échangerait un jour contre le grade de général ?...

Buonaparte fut quelque temps perdu dans la foule ; son active ambition attendait, pour se fixer utilement, qu'il y eût un parti dominant assez stable pour soutenir les créatures qui se dévoueraient à ses ordres. Le directoire, en concentrant davantage les pouvoirs, lui parut une garantie plus certaine que les tourbillons révolutionnaires qui l'avaient précédé, et que leur mobilité même avait détruit. L'adroit ambitieux reparut alors sur la scène, dont la prudence l'avait écarté, pendant qu'il observait dans les coulisses : il signa le pacte qui lui assurait un grand pouvoir avec le sang des Français, sur lesquels il fit tirer à mitraille le 13 *vendémiaire*, jour à jamais mémorable ! où l'on vit la férocité se livrer froidement au besoin de détruire, en assassinant ainsi, sans nuls motifs plausibles, une foule de citoyens, dont la curiosité attendait avec impatience le résultat des décisions de leurs mandataires. Ce crime révolutionnaire fut payé par ceux qui l'avaient ordonné ; *Buonaparte* devint général ; des rapports intimes s'établirent entre les chefs et lui.

Mais un gouvernement soupçonneux finit par redouter l'audace du général ambitieux, qui, à travers ses succès, laissait percer le projet d'anéantir le piédestal qu'il se proposait de remplacer un jour par sa statue. Il fit préparer une expédition brillante et lointaine, dont *Buonaparte* fut le chef. Les hasards d'une guerre éloignée, les dangers qui se trouvent toujours dans un climat si différent de celui qu'on habite, la perfidie des peuples qu'on vouloit subjuguer, les sables brûlans qu'il fallait traverser; que de chances contre le nouveau Jason, dont on désirait plus la mort que la gloire! L'audace et l'ambition ne calculèrent pas le danger, et *Buonaparte* partit. L'Egypte fut témoin et victime des exploits de l'entreprenant *argonaute*. Une immensité de Français périrent dans les sables, délaissés par leur chef; et ceux qui revinrent en France, livrés dans la fleur de l'âge à une désolante cécité, racontent encore tristement les exploits sans but, les combats sans motifs, où l'infatigable aventurier immola tant de victimes. Il revint isolément en France, joindre à la réputation d'habile guerrier le pouvoir sans bornes qu'il se proposait d'envahir; mais une particularité qui a échappé

à la plume de l'éloquent historien dont je suis les traces, c'est qu'en Egypte, comme dans tous les pays qu'il a dévastés, *Napoléon* a laissé des souvenirs sans nombre de la duplicité de son caractère; et quelle preuve en effet plus manifeste de sa fourberie, que la proposition qu'il fit à ses officiers d'embrasser le mahométisme, afin d'avoir le droit de pénétrer dans les assemblées du peuple qu'il prétendait soumettre? Pour l'honneur du nom français, la proposition demeura sans réponse, et le perfide Corse aurait été lui-même réduit à arborer le turban, si l'Amour, ce tyran impérieux, n'eût fasciné les yeux d'un chef, au point de le rendre renégat; un général de division éperdûment amoureux de la fille d'un baigneur, consentit à servir les vues du général en chef, et se soumit à l'humiliante opération qui devait lui donner le droit d'épouser une femme, dont il n'était que l'esclave soumis. Des récompenses pécuniaires et de l'avancement furent le prix de cette déshonorante lâcheté; le mépris qui en fut la suite, abrégea peut-être les jours de celui qui s'y était livré; et si, dans ce moment, on ose remuer sa cendre condamnée à l'oubli, c'est pour compléter la

preuve que les mauvaises actions sont toujours dévoilées, et que le jugement anticipé de la postérité doit faire trembler ceux qui n'ont pas craint de la braver.

Confiant à une frêle barque des destinées que la Providence voulait prolonger pour la punition du genre humain, *Buonaparte* abandonna son armée d'Egypte, sans s'inquiéter des dangers et du dénuement où il la laissait, et sans lui assurer des ressources pour l'avenir; la mer seconde ses hardis projets, et il arrive en France, sans qu'une vague propice eût porté atteinte à un esquif qui nous apportait l'instrument de la vengeance céleste. Tout le monde connaît les suites de son arrivée à Paris, le renversement du directoire, et l'essor qu'il donna librement à son insatiable ambition; mais ce que beaucoup de personnes ignorent peut-être, c'est la perplexité à laquelle il se livra, lorsque, dans le premier moment, il éprouva de l'opposition à sa volonté; il se crut perdu alors; et n'opposant ni énergie ni prévoyance aux événemens, on le vit assis sur les marches du vestibule, se déchirer machinalement le visage avec ses ongles, et absorbé par de sombres et inquiétantes réflexions, il ne fut tiré de cet état

de stupeur que par l'activité de son frère Lucien, qui lui représenta que les momens étaient précieux, et qu'en en perdant un seul, c'était se décider à renoncer à tous les avantages qu'il s'était proposés, et qu'il valait mieux seconder plus utilement ses partisans, qui s'exposaient en sa faveur; alors il monta à cheval, harangua les grenadiers, électrisa leur dévouement, et ce moment décida du sort de la France.

Lorsque, voulant obtenir le pouvoir héréditaire pour sa famille, il tâcha de persuader à l'Europe étonnée qu'il tenait la couronne de la volonté des Français, quels furent les suffrages qu'il rechercha? Des registres furent ouverts dans les comités de bienfaisance; et, lorsque la classe indigente allait chercher les secours de la pitié, on faisait signer individuellement des gens qui savaient à peine assembler les lettres de leur nom. Une femme ayant témoigné quelques craintes de donner ainsi sa signature sans en connaître le motif, on lui expliqua que, pour le bonheur de la France, il lui fallait un chef, et qu'elle allait travailler à faire un empereur.

Lorsque *Buonaparte* eut saisi d'une main audacieuse les rênes du gouvernement,

on crut trop facilement qu'il allait rétablir l'ordre, et rendre le bonheur à la France désolée par l'anarchie; mais il est une vérité immuable que la morale nous apprend et que la Providence démontre par le cours des événemens : c'est que, toutes les fois qu'on viole les lois de la justice, la culpabilité entraîne le châtiment; et si un succès éphémère aveugle pendant un temps les infracteurs de ces lois, la Divinité renverse de son souffle puissant leurs projets et détruit dans un instant l'édifice de toutes leurs combinaisons. Nous avions un monarque légitime; et, loin d'appeler un étranger, c'était à lui qu'il fallait recourir pour fermer les blessures que d'épouvantables secousses politiques avaient faites à la prospérité nationale. Loin de là, un intrigant ambitieux se présente; ses droits étaient nuls, ses vertus ignorées, ses intentions douteuses, et cependant nous courbons servilement la tête sous le joug de fer qu'il nous présente! Il n'était pas même entouré du prestige de la considération, cet obscur aventurier dont l'audace osa s'emparer du trône sacré de nos rois. Pour toute renommée, il n'avait que des exploits guerriers, si l'on peut appeler ainsi les actes d'une témérité peu

commune ; et si la valeur française servit cette témérité, et la couronna par des succès, combien de sang a coulé pour inscrire dans les fastes de la Renommée chaque victoire achetée par le sacrifice inutile d'une foule de victimes? Car enfin nous devons le dire, tout l'oripeau qui couvrait la réputation de *Buonaparte* disparaît, lorsqu'on veut prendre la peine d'approfondir les événemens qui ont bâti cet échafaudage; si quelquefois il s'est précipité au milieu du danger, c'est qu'imbu de l'erreur du *fatalisme*, il comptait aveuglément sur la protection du hasard, et si on lui ôte le mérite d'une prodigieuse activité qui savait braver les obstacles, que lui reste-t-il? Toutes les fois qu'il a été sûr du dévouement de ceux qui servaient sous ses ordres, il a mieux aimé les sacrifier que de s'exposer personnellement; on connaît l'opiniâtreté avec laquelle il dévoua à la mort le général Lasnes, qu'il disait chérir, malgré les représentations qu'on lui fit sur l'impossibilité d'exécuter ses ordres, sans sacrifier une multitude de soldats. Sourd à la voix de l'humanité, insensible aux représentations de ses généraux, qui se connaissaient aussi bien que lui en bravoure, et beaucoup mieux

en prudence, *je le veux* fut la seule réponse qu'il fit aux observations les plus sages, et cette volonté despotique, accomplie par la subordination militaire, fut le signal de la mort d'une victime de l'obéissance, et de celle de dix mille soldats! La fureur de faire parler de lui a été le mobile de toutes les actions de *Buonaparte*, même de celles pour lesquelles un peuple bon et généreux a cru lui devoir de la reconnaissance; car le Louvre, ces embellissemens publics, les routes nombreuses créées en si peu de temps, sont moins des monumens qui prouvent son désir de faire le bien, qu'une preuve irrévocable qu'il attachait une grande importance à faire exécuter promptement sa volonté; car, s'il avait voulu réellement le bonheur des Français, l'ordre et l'économie auraient présidé à ces constructions gigantesques et multipliées; les pierres qu'il a entassées avec tant de profusion, n'auraient pas été cimentées avec les sueurs du malheureux, à qui des impositions énormes ôtaient la possibilité de trouver dans son travail son existence et celle de sa famille. Plus de lenteur dans les opérations de cette nature, les eût rendues moins à charge au peuple; et qu'importait à la gloire du nom français que

Napoléon eût mis dix ans à construire des fontaines et des marchés, si ces constructions avaient été le fruit d'une bienfaisante économie, et non le résultat d'un vain orgueil? D'ailleurs, il est facile de deviner les motifs qui l'engageaient à employer constamment la classe dangereuse du peuple; il ne pensait pas à protéger les arts; mais il craignait les *ouvriers*. Aussi a-t-on vu une quantité d'artistes privés d'occupation, réduits à conduire la brouette auprès du canal de l'Ourcq, ou porter le mortier aux maçons du Louvre; l'indifférence avec laquelle on a fermé les yeux sur leur misère ne prouve-t-elle pas que *Napoléon* pensait beaucoup moins à protéger les artistes qu'à museler les artisans?

On a voulu contrebalancer ce que l'épouvantable loi de la conscription avait d'odieux, en vantant les avantages que la classe indigente trouvait à *se vendre* en remplacement; que ne nous vante-t-on aussi les bienfaits que la traite des nègres répand dans les brûlantes contrées de la Côte-d'Or? *Se vendre!* Est-ce donc là une possibilité heureuse pour des Français? ou plutôt n'est-ce pas une preuve complète du degré d'esclavage auquel le tyran nous avait réduits?

Si les actions publiques de *Buonaparte*

donnent une idée si désavantageuse de son caractère, ses actions privées ne changeront pas la direction de notre opinion ; et si en révéler les détails ne pouvait affliger les individus outragés par ses emportemens, on souleverait le voile qui couvre ses turpitudes ; mais, abandonnant au pinceau de l'histoire le soin de révéler des particularités que le temps aura rendues moins amères pour les acteurs du drame, la discrétion impose le silence à notre plume, trop timide pour oser se charger du soin de venger les mœurs blessées, et les lois saintes de la nature sacrifiées sur l'autel d'une volonté qui ne connut jamais de frein. Il nous suffira de dire que, brutal dans ses manières, *Napoléon* ne connut jamais les égards qui savent adoucir les épines de la dépendance, et, jusque dans ses plaisirs, il porta ce cynisme qui humilie les autres, et cette dureté qui prouve l'égoïsme.

Jamais le cœur de *Napoléon* ne fut accessible à des sentimens vraiment généreux ; il faisait tout par esprit de calcul, et, jusqu'à ces établissemens pompeux, créés avec tant d'ostentation en faveur des enfans que le fléau de la guerre avait rendus orphelins, accusent son cœur et sa vanité. Comment

pourrait-on vanter sa bienfaisante bonté et sa prévoyance tutélaire pour ces infortunés privés de leurs parens, puisqu'il taxait leurs familles à donner des pensions aussi fortes que dans les maisons d'éducation des particuliers? et cependant la munificence impériale se pavanait avec les sommes qu'elle faisait donner aux parens en état de payer? Mauvais imitateur d'un de nos plus grands rois, était-ce ainsi que la magnificence de Louis XIV établit la communauté de St.-Cyr? Sous les auspices de ce monarque, cet asile respectable fut celui de la piété, des mœurs et de l'abondance; la bienfaisance du souverain ne s'étaya point des contributions des particuliers; la noblesse pauvre était élevée aux frais du fondateur, et il n'était pas entré dans la pensée de ce généreux prince de s'ériger en maître de pension, et de rançonner ses pensionnaires aisés, afin d'acquérir le titre de bienfaiteur des pauvres; et peut-on appeler *bienfaiteur* celui qui sacrifiait froidement à son ambition les pères de ces intéressantes orphelines, qui, livrées dès leur plus tendre enfance à l'isolement, ont à peine éprouvé la douceur de recevoir les caresses paternelles? Est-ce donc un peu d'or qui peut dédommager de la pri-

vation des plus doux sentimens de la nature?

Nous avons dit que l'élément particulier qui composait l'âme de *Buonaparte* était le besoin de détruire; il n'est que trop facile de justifier cette assertion; car a-t-on jamais rien vu de plus monstrueux que cette conception bizarre qui enfanta le décret de prohibition contre les marchandises anglaises; et qui ordonnait de *brûler* celles qui seraient saisies? et n'était-ce pas *détruire* pour le seul plaisir de détruire? Car, en supposant que son système continental fût nuisible aux Anglais, fallait-il encore le rendre préjudiciable aux Français? Ne pouvait-on pas vendre au profit des hôpitaux ou des pauvres cette contrebande saisie avec tant d'appareil? Mais une particularité odieuse, c'est l'impudeur avec laquelle ce régulateur de l'Europe faisait lui-même un commerce qu'il punissait si sévèrement dans ses sujets; lorsqu'en dépit des bienfaits de la Providence, et de l'abondante récolte qu'elle nous avait accordée, nous manquâmes d'avoir la famine il y a deux ans; lorsqu'à Paris le pain se vendait vingt sous les quatre livres, et que, dans les provinces, la farine était aussi rare que chère; on gémissait des effets sans re-

monter à la cause, et cependant c'était *Buonaparte* qui, ayant fait accaparer, pour son propre compte, tous les grains qu'on pouvait enlever, les échangeait contre les guinées de l'Angleterre ou des denrées coloniales qu'il faisait ensuite vendre à un taux excessif; mais le comble de l'horreur, c'est d'avoir fait fusiller à Caen différentes victimes, dont le seul crime était de demander du pain : dans le nombre il y eut une femme qui allaitait un enfant de six mois !.... Si ce monopole l'eût empêché d'augmenter les impôts, la disette qu'il occasionna eût peut-être trouvé une excuse ; mais affamer le peuple, et le pressurer ensuite d'une manière si effrayante, qu'il est démontré que les impôts actuels sont le quintuple de ce qu'on payait sous l'ancien gouvernement, n'est-ce pas pousser l'oppression à un point excessif, et doit-on s'étonner que la corde de l'arc se soit brisée pour avoir été trop tendue ?

En général, les ambitieux ont quelques grandes qualités qui balancent leurs vices ; mais ici, en disséquant de bonne foi le caractère de *Napoléon*, nous ne verrons que des vices sans vertus ; il n'a pas même l'orgueil qui mêle un certain caractère de no-

blesse aux actions qu'il suggère, et qui par là fait illusion : *Buonaparte* n'a qu'une vanité puérile qui annonce des idées fausses et rétrécies : humilier les autres, sans même avoir le talent de se faire valoir, telle est son habitude ; et lorsqu'il a osé dire aux Français qu'*ils étaient dignes de lui*, n'est-ce pas le comble de l'impudence ? Une nation généreuse digne d'être gouvernée par un aventurier !

Le procès mémorable intenté à *Moreau*, prouve encore que, jaloux des grands talens, le mérite excitait sa haine ; il n'ignorait pas que le pouvoir suprême avait été offert à ce général ; mais que, trop généreux pour se charger d'un fardeau illégitime, il avait constamment refusé un trône qui l'aurait rendu *sujet coupable*. Et en effet, lorsqu'employant les fleurs de la rhétorique, on a embelli l'éloge de *Buonaparte* de tout ce que le sophisme a de plus spécieux, on a dit qu'*il n'avait détrôné que l'anarchie*, n'était-ce pas établir un paradoxe ? Car celui qui connaît le propriétaire d'une propriété volée, ne participe-t-il pas au crime s'il s'en empare ? *Moreau* fut plus sage, et connut mieux ses devoirs ; à de grands talens militaires, il joignait la franchise qui

caractérise les habitans de la province qui l'avait vu naître, et des vertus privées que ses ennemis même ne pouvaient lui contester; adoré de ses soldats, non parce qu'il leur répandait de folles largesses, mais parce qu'il était avare de leur sang, et qu'il savait s'en faire estimer, le parallèle était trop défavorable à *Napoléon*, pour que sa sombre jalousie ne cherchât pas à éloigner un homme qu'il ne pouvait craindre comme rival; mais dont toutes les grandes qualités faisaient sa critique.

Buonaparte a poussé si loin cette vanité que nous lui reprochons, que, sans respect pour le dévouement du pieux Louis XIII, qui avait mis son royaume et ses sujets sous la protection de la sainte Vierge, loin de conserver cette pieuse cérémonie qui avait lieu tous les ans au 15 août, jour de l'Assomption, il y substitua sa fête, et les gens du peuple disaient, dans leur langage grossier, mais énergique, *que saint Napoléon avait déniché la sainte Vierge.*

On a reproché à plusieurs familles nobles d'avoir sollicité des emplois à la cour de *Buonaparte*; mais on ignore peut-être que son système d'humiliation pesait particulièrement sur l'ancienne noblesse, qu'il aurait

voulu anéantir petit à petit, soit en lui faisant contracter des alliances qui devaient altérer la pureté de son origine, soit en la forçant de ployer sous la dépendance qu'il exerçait si despotiquement. Aussi, lorsqu'il savait qu'on s'était expliqué un peu librement sur son compte, il signifiait qu'il fallait accepter telle ou telle place, alors un refus aurait inévitablement compromis la sûreté personnelle ; et le courage ne va pas toujours jusqu'à braver le ressentiment d'un despote. Une preuve que *Napoléon* étendait sur les anciennes familles ses projets destructeurs, c'est que, lorsqu'il forma dernièrement ses *gardes d'honneur*, une dame riche et noble, n'ayant qu'un fils, proposa à celui qui était chargé de cette formation, dix cavaliers tout équipés, on la refusa; elle offrit ensuite soixante mille francs, et on lui répondit : *Ce ne sont des hommes ni de l'argent qu'il nous faut, mais votre fils que nous aurons.* Hélas! *Napoléon* n'a que trop bien accompli cette partie de ses desseins ! L'explosion du pont de Leipsick, les combats multipliés qu'il a livrés, et où il n'a conservé son existence qu'aux dépens de la vie des braves qui l'entouraient, que de circonstances dues à son infernal génie !

et où la mort a moisonné cette brillante jeunesse, espoir de la génération actuelle! Que de deuil!, que de larmes ont été les fruits amers de la plus extravagante obstination! Et dans ce moment même, où toutes les fumées de ses folles illusions auraient dû disparaître devant la vengeance ou plutôt la justice; à présent où ses projets sont détruits sans retour, où l'exécration publique le charge de malédictions, l'insensé, n'a-t-il pas osé proposer aux monarques généreux qui sont venus briser nos chaînes, de les river de nouveau? Et, profitant de l'élan généreux dont ses guerriers furent les victimes, il était prêt de tarir jusqu'à la dernière goutte le sang magnanime des Français. Ah! s'il n'eût voulu que vivre dans la postérité, il pouvait par un acte courageux balancer l'opinion publique qui rend un compte sévère des erreurs que nous avons payées long-temps si cher! En cessant de régner, il devait cesser de vivre, et sa mort aurait effacé une partie des torts de sa vie; on l'aurait plaint, peut-être admiré..... Mais le lâche! aussi pusillanime que *Néron*, il n'a pas eu le courage d'implorer un affranchi!... et, jetant le masque qui couvrait son avidité, il profite de l'or que la gé-

nérosité de ses vainqueurs lui a offert, pour le déterminer à ne pas sacrifier inutilement les guerriers dont la valeur s'était vouée à le défendre.

Buonaparte n'a pas eu, aux yeux de la multitude, le mérite de passer pour véritablement brave ; et cela est si vrai, que le peuple met généralement sur le compte d'un pouvoir infernal son étonnante invulnérabilité.

Et voilà l'idole que nous avons encencé ? A son retour d'Egypte, l'état malheureux dans lequel nous étions, pouvait justifier l'enthousiasme qu'on éprouve toujours lorsqu'on croit rencontrer un libérateur ; mais une triste expérience a dû nous dessiller les yeux ; et combien a été coupable celui qui, accueilli avec transport par des captifs échappés à leurs fers, n'a eu l'air de briser leurs chaînes que pour les remplacer par de plus pesantes? Pour peu que la nature lui eût accordé de vertus, combien il lui aurait été facile de prolonger cette espèce de culte que nous lui avons rendu ! Mais il est jugé, irrévocablement jugé ; et si, trop faibles pour échapper seuls à l'esclavage odieux dans lequel il nous retenait, nous avons eu besoin du secours des nations étrangères pour

nous en affrancher, que d'actions de grâces ne devons-nous pas à ces Souverains magnanimes, qui nous continuent leurs secours efficaces pour assurer le retour de nos princes légitimes ! C'est alors seulement que nous pourrons jouir de la douceur d'un gouvernement paternel, qui augmentera les regrets que nous avons déjà de n'y avoir pas eu recours plus tôt ; et, livrant *Buonaparte* à l'obscurité dont la Providence ne l'avait tiré que pour nous punir, qu'il aille rêver dans l'île d'Elbe la monarchie universelle, ou l'explosion du magasin à poudre de Grenelle ; nous tâcherons d'oublier ses attentats, lorsque la main bienfaisante des descendans du bon Henri viendra sécher les larmes que l'usurpateur a fait couler.

Après avoir parcouru rapidement une longue série d'erreurs ou de crimes, qu'il est consolant de pouvoir reposer ses regards sur un avenir moins malheureux ! Et pourrions-nous douter que cette espérance ne se réalise bientôt, puisque le vœu général appelle dans nos murs les Princes qui désormais doivent reprendre près de nous les nobles fonctions de consolateurs ? Que de plaies ils auront à cicatriser ! Mais la Paix, cette fille du ciel, va venir couronner tous nos

vœux ; bientôt les tendres mères n'auront plus rien à craindre pour les faibles rejetons qui leur restent encore, et pour lesquels leur sollicitude voyait arriver avec effroi l'âge de la force et du développement des facultés morales; bientôt un calme heureux succédera aux orages qui nous engloutissent depuis si long-temps. C'est à l'ombre tutélaire des lys que croîtra une génération nouvelle, pour qui la religion, la morale et le devoir ne seront plus de vains noms; l'instructions, la culture des sciences et des beaux-arts succéderont à l'ignorance forcée où restaient plongés des enfans dont l'unique mérite était borné à bien faire l'exercice. Une aurore nouvelle se prépare ; tous les cœurs volent au-devant de cette jeune princesse si infortunée, dont le printemps s'est passé dans les larmes, et dont les grandes qualités ont été, pour ainsi dire, trempées au creuset de l'adversité. Quel est le cœur français qui ne tressaille pas de plaisir, en pensant au retour d'une famille illustre, éprouvée par le malheur? Quel est celui d'entre nous qui pourrait refuser son suffrage à cette demande pressante que le peuple fait chaque jour? *Rendez-nous notre Roi*, dit-il; *que les Bourbons reviennent!* Oui, sans

doute, ils reviendront parmi nous; et si de mélancoliques souvenirs accompagnent leurs premiers pas, les acclamations d'un peuple encore plus malheureux qu'il n'a été égaré, feront retentir dans le cœur de nos généreux Princes le signal de la confiance et du bonheur. Louis XVIII, en arrivant sur cette terre natale, se souviendra qu'il est le père de la grande famille, et il oubliera les torts de ses enfans. Cet amour, jadis national, porté jusqu'à l'enthousiasme pour nos rois, ne changera plus de direction; nous oublierons qu'un étranger a pu l'envahir quelques années; et, rendant à César ce qui appartient à César, nous reporterons à notre Roi ce dévouement, cette fidélité sans bornes qui le dédommageront des années pénibles qu'il a passées loin de sa patrie; et si jamais des esprits turbulens voulaient encore jeter parmi nous les brandons de la discorde, n'aurons-nous pas à opposer à leurs fallacieux raisonnemens les lumières acquises par une trop funeste expérience? Examinons de bonne foi les maux qui nous ont accablés depuis l'instant fatal où, jetés hors de la bonne route, nous n'avons parcouru que les sentiers tortueux, qui nous ont égarés dans un vaste labyrinthe? Sous nos

rois, avons-nous jamais connu l'épouvantable conscription ? La milice pesait seulement sur la population des Français ; et cette milice se levait dans les temps les plus calamiteux, seulement dans la proportion d'un homme sur cent cinquante. Quel impôt atteignit jamais l'énorme produit du timbre ? Quelle administration lésa jamais les droits des citoyens plus que l'administration des droits réunis ? Dans quel temps l'agriculture fut-elle forcément plus négligée ? Et les propriétaires, accablés d'impôts, ne retirant aucun produit d'une terre abandonnée par les cultivateurs forcés de porter un fusil, au lieu de guider une charrue, pourront-ils ne pas applaudir avec transport au bienfait de la Providence qui remet chaque chose à sa place ? N'avons-nous pas vu dernièrement encore donner les plus grands éloges à l'invention d'une machine qui plaçait la culture des terres entre les mains des femmes ? Comme si la nature agissant en sens contraire de ses lois, n'avait produit des hommes que pour les occuper à s'entre-détruire !

Dans quel siècle la morale a-t-elle eu moins de droits ? le pouvoir paternel a-t-il été plus nul ? les liens sociaux ont-ils été

plus relâchés? Ah! sans doute cette funeste influence dépendait du chef, qui se jouait de toute morale, de toute religion! Comparons les actions, suite nécessaire de cet esprit despotique, avec la généreuse abnégation du vertueux Louis XVI! L'un, répand en masse le sang de ses sujets, les livre sans pitié à l'intempérie des saisons et à la rigueur d'un climat où il trouvent presque tous leur tombeau; il les arrache sans remords à leurs dieux pénates, les force de renoncer à toutes les jouissances de la vie, à tous les liens du cœur, et les fait périr dans une terre étrangère, sans consolation, sans secours! et pourquoi? Pour soutenir ses prétentions à la monarchie universelle; pour braver les nations jusque sur leur territoire; pour dévaster enfin, et faire retentir le monde du bruit de ses exploits. Louis XVI, au contraire, voit son trône ébranlé par d'audacieuses innovations; sa vie est menacée par des factieux coupables, et il aime mieux livrer sa tête innocente à des mains sacriléges que de laisser défendre ses droits en faisant couler le sang français. Ses ordres n'eurent jamais qu'un but, celui d'épargner ses sujets; et lorsque sa trop grande bonté enchaîna la valeur de

ceux qui voulaient périr pour le défendre, cet infortuné Prince aima mieux périr que de laisser immoler des français : *Ils sont tous mes enfans, disait-il.* Ah ! son ombre auguste plane sans doute dans ce moment sur la France désolée ; c'est elle qui nous obtient de la miséricorde divine un terme à nos malheurs, et le retour de nos Princes ! c'est elle enfin qui accueille les larmes du repentir, et veille à nos destinées futures ! Ombre chère et sanglante ! reçois le serment que tous les bons Français font à ta mémoire, d'être fidèles à ton auguste successeur ! Purifie, par tes regards, ce trône souillé par un usurpateur que nous méprisons ! O bon Louis XVI ! du séjour bien-heureux où tu habites, sans doute, tu formes des vœux accueillis par l'Eternel en faveur de tes sujets ! hâte l'instant qui doit nous délivrer de l'oppresseur, et favorise la prompte arrivée du Prince qui doit assurer le repos et le bonheur de ton peuple !

Plus les torts que l'on a eus sont grands, et plus il est généreux d'en convenir, puisque c'est la preuve la plus sûre qu'on veut les réparer ; nous devons donc forcer notre orgueil à se soumettre, et faire l'aveu d'une triste vérité : c'est que peu de nations ont

été entraînées dans d'aussi grands écarts que la nôtre, tant l'esprit de vertige s'était emparé de toutes les têtes, et avait paralysé toutes les raisons. L'expérience fatale où nous a conduit notre folie doit nous servir de fanal pour l'avenir, et peut-être avons-nous prouvé que nous avions profité des leçons du malheur, par la tranquillité avec laquelle s'est opéré la déchéance de *Napoléon;* car, malgré que toutes les opinions fussent d'accord pour convenir des maux qu'il avait faits à la France, on ne peut disconvenir qu'il n'ait encore des partisans; non que ses qualités personnelles aient pu lui en faire, puisque dans son intérieur il est brutal, emporté, cruel; mais parce que l'intérêt personnel est souvent le régulateur de nos opinions, et que l'intérêt personnel doit lui attacher les individus qu'il a enrichis du produit de ses rapines. Mais si la crainte de perdre des trésors et des honneurs a pu retenir, dans son parti, quelques intéressés, la déclaration de nos Princes ne doit-elle pas achever l'ouvrage que l'amour de la patrie et le raisonnement devaient produire? Quel prix doit-on attacher à une fortune conservée légitimement? car la parole des Bourbons n'est pas comme

celle de *Buonaparte :* ce qu'ils ont promis ils le tiendront ; et n'y a-t-il pas dans leur conduite une grande preuve de générosité, lorsqu'ils promettent de maintenir ce que *Napoléon* a accordé ? Ils ne viennent point en conquérans envahir l'autorité, ou s'entourer des dépouilles de ceux qu'ils auraient peut-être le droit de regarder comme leurs ennemis ; aucunes menaces ne règnent dans leurs déclarations ; ce sont des pères bannis par des enfans ingrats, qui tendent les bras à ces mêmes enfans, et évitent de leur rappeler leurs erreurs : tant de délicatesse ne restera pas sans effet ; qu'ils s'en rapportent à nos cœurs, plus fidèles que leur mémoire, pour nous faire abjurer tout ce qui doit exciter nos remords ? Français régénérés, c'est dans la douceur du gouvernement de notre souverain légitime que nous puiserons de nouveaux motifs pour garder inviolablement la fidélité que nous lui jurons ; rien désormais ne pourra briser les liens qui uniront les sujets au monarque, et le monarque aux sujets ; c'est à l'ombre du trône que nous allons retrouver véritablement, et nos institutions, et notre amour pour les arts, et cet esprit de loyauté qui nous assurait jadis la primauté parmi toutes les nations ;

nous n'aurons plus besoin, pour étayer notre gloire, de recourir à des dénominations nouvelles; nous ne serons plus la *grande nation*, et nous n'aurons plus *d'empereur*, mais nous redeviendrons *Français*, et nous retrouverons nos *Rois*. Cet échange ne nous laissera rien à regretter.

Plus la réflexion s'arrête sur les événemens heureux qui nous rendent à la paix, et plus il est facile d'admirer comment la Providence se joue des desseins et des combinaisons des hommes; un aventurier ose, à lui seul, braver toutes les nations; il les provoque, il tente de les asservir; de nombreux succès exaltent sa vanité, il se croit appelé à bouleverser la surface du globe et à conquérir le monde entier; il n'apercevait pas, l'insensé! qu'il n'était que la verge vengeresse que Dieu promenait avec sévérité sur des enfans coupables; et poussant le délire jusqu'à braver Dieu même dans la personne du vénérable Pontife, qui le représente aux yeux du monde chrétien, ce chêne superbe se métamorphose en frêle roseau, et se trouve brisé au milieu de ses projets gigantesques? Puisse son exemple n'être pas perdu pour les générations futures!

puisse le pacte qui va se conclure entre des nations désunies depuis si long-temps, être un monument de paix aussi durable que la gloire des souverains qui se sont occupés d'un si noble ouvrage! Désormais tous les peubles de l'Europe ne feront qu'une grande famille, unie par des besoins réciproques, et par le souvenir des blessures profondes que la guerre a faites au genre humain. Désormais nous ne verrons dans les Anglais qu'un peuple généreux qui nous a conservé nos Princes en leur offrant un constant asile. Plus de rivalité nationale, plus de ces préjugés injustes qui tendent à affaiblir les relations qui font le bonheur des peuples. Souverains du Nord, nous ne saurions trop vous offrir le juste tribut de notre admiration et de notre reconnaissance; puisque c'est vous qui nous rendez, et nos Rois légitimes, et la paix et le bonheur. Jouissez de votre triomphe, recevez avec attendrissement les acclamations de ce peuple immense, tout étonné encore de se voir délivré des chaînes de l'oppression; ces acclamations ne sont ni commandées par le pouvoir, ni soudoyées par l'intérêt, mais elles partent des cœurs, et les bouches qui les prononcent obéissent à l'impulsion d'une juste recon-

naissance. Puissiez-vous être encore parmi nous lorsque Louis XVIII viendra jouir de vos bienfaits; c'est alors que l'ivresse de la joie ne saura contenir ses transports; c'est alors qu'indécis sur les objets qui doivent recevoir leurs premiers hommages, nous vous unirons tous dans les vœux que nous formerons; c'est alors seulement que vous connaîtrez peut-être, que vous pourrez vraiment connaître les Français; leurs sentimens si long-temps comprimés par la crainte, ont besoin d'être dilatés par la présence de leur Roi. O moment fortuné, qui s'avance avec moins de rapidité que notre amour le désire! viens enfin nous dédommager de nos pertes et de nos malheurs; que la mère affligée oublie, en voyant son Roi, que les enfans qu'elle pleure ont été arrachés de ses bras par la tyrannie, et que ses regards se portent avec complaisance sur le fils qui lui reste, et qui ne lui sera plus enlevé; Que l'utile agriculteur n'abandonne plus sa charrue pour saisir l'arme meurtrière inutile à sa défense, et qui ne saurait le préserver de la mort; mais qu'il déchire avec gaieté les flancs nourriciers de la terre, qui le dédommagera, par une abondante récolte, des sueurs et des travaux dont le but ne sera

plus trompé. Et vous, jeunes artistes! suivez l'inspiration du génie! peignez sur la toile ou sachez animer le marbre, pour nous retracer l'instant mémorable qui vous arracha à la glèbe de la servitude; favoris de Polymnie, saisissez la lyre pour chanter notre délivrance et le retour des Princes que nous chérissons; peignez-nous, en traits de flamme, et les douces vertus de madame la duchesse d'Angoulême, qui si souvent adoucit les infortunes des prisonniers français, et la constance héroïque de cet illustre Prince de Condé dont la grande âme soutint, avec tant de fermeté, les revers, les combats, les privations et l'exil. Enfans chéris de Calliope, racontez-nous la résignation touchante avec laquelle le successeur du Béarnois a supporté nos injustices, et dont la piété forma toujours pour nous des vœux qui viennent enfin d'être exaucés. Ah! pour peindre les momens touchans où Monsieur, cédant à la douce émotion que faisait naître dans son cœur les témoignages d'amour de ces heureux Francs-Comtois qui l'ont vu les premiers, il n'y aura pas besoin de tremper vos pinceaux dans les couleurs de l'adulation et de la flatterie; racontez seulement, et vos récits seront l'histoire fi-

dèle de ce qui se passe dans le cœur de tous les bons Français.

Et vous, jeunes vierges condamnées au célibat par la destruction de ceux à qui vos destinées devaient être unies, que le tableau du bonheur général sèche les larmes que vous arrache le regret, et diminue l'amertume de vos soupirs; un heureux hymenée, il est vrai, ne viendra pas semer de roses l'existence que vous commencez à peine à parcourir; mais si la raison vous impose un si douloureux sacrifice, pensez que vous êtes les dernières victimes, et soyez assez généreuses pour trouver des motifs de consolation dans le bonheur d'une génération future. Et vous, vieillards vénérables, qui pouviez craindre avec raison que vos derniers jours s'écoulassent sans consolation, sans appui, et que vos derniers soupirs ne fussent pas recueillis par la piété filiale, rassurez-vous; voici votre Roi; la sollicitude paternelle protégera toutes les familles, tous les âges, toutes les classes. Ne craignez pas, ouvriers laborieux, de manquer de travail; les descendans d'Henri IV, fidèles aux principes de leur aïeul, parviendront un jour à réaliser le vœu de son cœur, en vous procurant l'aisance si nécessaire au bonheur.

Et toi, hideuse impiété, rentre dans l'abîme obscur dont tu n'étais sortie que pour être le fléau de la société; remporte avec toi et tes faux principes, et les crimes que tu cherches à produire, et cette orgueilleuse présomption qui nous a égarés tant de fois; tu seras combattue par un Roi, soutien de la religion de nos pères: ton empire est détruit, et tes sectateurs te désavoueront, honteux d'avoir suivi tes étendards!

Jours de bonheur, qui allez succéder aux tempêtes affreuses qui menaçaient de nous anéantir, prolongez-vous en faveur de ceux qui vous ont fait renaître! Parques, retenez vos ciseaux, lorsque l'impitoyable Temps voudra leur faire trancher le fil des destinées de nos libérateurs! Hélas! pourquoi ne sont-ils pas immortels? les générations futures partageraient l'admiration de la génération présente. Mais, que dis-je? n'ont-ils pas, pour les conduire à l'immortalité, leurs vertus, les prodiges qu'ils ont opérés et notre reconnaissance? Que de titres pour survivre au temps, et que de gloire marquera leur place dans le livre où la postérité ne lira jamais leurs noms sans attendrissement!

FIN.

RÉFLEXIONS

DE M. BERGASSE,

ANCIEN DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE,

SUR

L'ACTE CONSTITUTIONNEL DU SÉNAT.

Conforme à l'édition de Paris.

ST. PÉTERSBOURG,
DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.
1814.

PERMIS D'IMPRIMER.

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministère de l'Instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque IMPÉRIALE *publique, et un exemplaire pour l'Académie* IMPÉRIALE *des Sciences.*

St.-Pétersbourg le 30 Mai 1814.

TIMCOWSCOY, *Conseiller d'état et Censeur.*

RÉFLEXIONS
DE M. BERGASSE,

ANCIEN DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE,

SUR

L'ACTE CONSTITUTIONNEL DU SÉNAT.

On m'a fait lire deux actes du Sénat ; l'un par lequel il prononce la déchéance de Buonaparte ; l'autre qui a pour objet de fixer les bases de la Constitution qu'il prétend nous faire accepter.

Le premier de ces actes m'a surpris. Je n'ai pu comprendre comment le Sénat en le rédigeant n'avoit pas apperçu qu'il ne pouvoit sans une grande inconvenance livrer à l'opprobre, un homme auquel après tout il doit ses éminentes prérogatives et son étrange fortune. Buonaparte a été mon ennemi comme celui de tous les Français qui ont des principes et de l'honneur. Or, je l'avoue, je me croirois bien vil, si mainte-

nant qu'il a cessé d'être redoutable, je poursuivois avec un ridicule acharnement sa mémoire. On peut braver un ennemi aussi long-temps qu'il est à craindre; et dans une cause juste, il y a du courage sans doute à lutter contre sa puissance; mais lorsqu'on a gardé le silence devant lui, le braver seulement quand il ne reste plus rien de ce qu'il étoit qui puisse inspirer de la terreur, c'est l'action d'un lâche, c'est insulter à un cadavre; c'est laisser entrevoir que ce n'est pas de la concience qu'on emprunte son langage, mais uniquement des circonstances où la fortune nous jette.

Que seroit-ce donc, si, comme les membres du Sénat, j'avois accepté ses bienfaits; si, pour les mériter, je m'étois rendu l'apologiste de tous ses crimes; si, désavouant peut-être en secret ses fureurs, j'en avois fait publiquement le sujet de mes éloges; si la Nation devoit à ma servile complaisance pour lui tous ses malheurs, la ruine de l'agriculture, l'anéantissement du commerce; des impôts impossibles à payer, et cependant exigés avec une dureté sans exemple; le deuil profond de toutes les familles; la mort de plus de cinq millions d'individus arrachés de leurs foyers pour

aller périr sur des champs de bataille ? Que seroit-ce, si, pouvant parler, si par le droit de ma place, ayant une autorité suffisante pour m'opposer aux projets désastreux de cet homme impitoyable, je les avois consacrés par mon suffrage ; si par ce suffrage honteux je l'avois moi-même excité à oser tous les jours davantage ? Que seroit-ce si, pour obtenir des grâces, j'avois étouffé toutes les réclamations, méprisé toutes les douleurs ; si, me plaçant entre son trône et le peuple français, j'avois prêté au peuple français, dont je me disois et dont je n'étois pas l'organe, un langage qui n'étoit que le mien ; si dans les départemens j'avois sollicité par la crainte des adresses d'approbation pour tous les actes de son délire ; si j'avois commandé la joie, quand les larmes couloient de toutes parts ; si j'avois insulté par mon luxe, par le spectacle insolent de ma fortune à la misère publique ; si, quand on contraignoit jusqu'aux dernières classes de la société, à se priver de leur nécessaire toujours si borné, pour satisfaire à tant de folies, j'étois demeuré seul insensible au milieu de la désolation générale, occupé de me faire payer mes honoraires, et d'ajouter un peu d'or à l'or que j'aurois

déjà recueilli? Je le demande à tous les hommes honnêtes, à tous ceux qui ont quelque idée des bienséances et des devoirs délicats qu'elles imposent, n'est-il pas vrai qu'alors je me serois privé du droit de prendre part à l'indignation commune? Et quand il ne me resteroit plus qu'à me faire oublier, me conviendroit-il, en effet, de me montrer parmi cette multitude innombrable de malheureux dont d'affreux souvenirs ont rendu les ressentimens légitimes.

On compte dans le Sénat un petit nombre de personnes qui ne manquent ni de talens, ni d'adresse. Or, comment ne les a-t-on pas consultées avant de livrer au public cet acte de déchéance? Certes, ou je me trompe fort, ou elles auroient dit qu'une pareille pièce n'étoit au fond qu'un acte d'accusation contre le Sénat; que, puisque le Sénat étoit chargé par son institution de conserver la Constitution d'ailleurs très-mauvaise qui nous avoit été donnée, si Buonaparte ne l'avoit pas respectée, les Sénateurs seuls étoient les vrais coupables; que détailler comme ils le faisoient les attentats de celui-ci contre la Constitution, c'étoit révéler leur propre prévarication, et que, puisqu'ils vouloient prononcer sa déchéance, il

étoit prudent du moins de la motiver, sans spécifier des griefs trop particuliers et trop nombreux, et afin de ne pas encourir le reproche d'ingratitude, qu'il convenoit surtout qu'ils ne parlassent que comme organe *nécessaire* du peuple français, de ce peuple dont il a été si long-temps l'oppresseur et le bourreau (1).

L'acte constitutionnel m'a encore plus étonné que l'acte de déchéance. Je me suis demandé d'abord à quel titre le Sénat s'étoit permis de rédiger pour la France une constitution. Le Sénat ne doit son existence qu'à la Constitution même qui vient d'être détruite. Il est donc dissous par le fait; il n'est donc plus qu'une association d'individus sans caractère politique et sans droits. Et alors, d'où emprunte-t-il la mission qu'il se donne? Qui est-ce qui l'a invité à nous

(1) Au reste, je suis bien loin d'imputer à tous les membres du Sénat les actes irréguliers, pour ne rien dire de plus, qu'il vient de se permettre; il y a dans ce corps, et même parmi ceux qui ont souscrit les premiers l'acte constitutionnel, quelques hommes recommandables par des qualités précieuses, et qui, s'ils eussent appartenu à un meilleur temps, auroient bien mérité de leur patrie. Je ne parle ici que de ceux qui par leur ascendant déterminent les opinions du Sénat.

constituer de nouveau ? et pourquoi nous imposeroit-il des lois, lui qui, déchu de sa puissance, n'a plus rien aujourd'hui qui le sépare des citoyens ordinaires ?

Dira-t-il qu'il représente la Nation ? Quoi ! le Sénat représente la Nation ! Mais a-t-il oublié que par son institution même, il n'étoit pas appelé à délibérer sur ses intérêts ; qu'il n'étoit chargé que de garantir de toute atteinte, la Chartre constitutionnelle, dont quelques-uns de ses membres avoient rédigé les articles ; que pour être représentant d'une nation, il faut être immédiatement délégué par elle, et que, lorsqu'il s'agit surtout de la constituer, une délégation ordinaire ne suffit pas ; qu'il faut, de plus, pour une œuvre pareille, un mandat spécial qu'aucun autre acte ne peut remplacer ?

Et puis, qu'est-ce que dans son système le Sénat fait du Corps législatif ? Celui-là représente bien véritablement la nation. Or, a-t-il été admis aux délibérations du Sénat ? est-ce avec lui qu'on a discuté l'acte constitutionnel ? a-t-on livré à la discussion, dans son sein, chacun des articles de cet acte extraordinaire ? Si rien de tout cela ne s'est fait, si ce ne sont pas ceux qui avoient

le droit d'agir et de parler, qui ont agi, qui ont parlé, qu'on me dise donc, d'après qu'elle maxime, d'après quelle loi les membres du Sénat voudroient me forcer à respecter leur ouvrage ?

Je me suis demandé ensuite, comment le Sénat avoit pu décréter que Louis XVIII ne seroit proclamé Roi qu'autant qu'il auroit accepté l'acte constitutionnel. Est-ce que Louis XVIII a besoin du Sénat pour être Roi ? la royauté n'a-t-elle pas toujours été héréditaire en France ? n'est-il pas le frère de Louis XVI et l'oncle de Louis XVII ? Louis XVIII, d'ailleurs, peut-il accepter l'acte constitutionnel avant que la Nation elle-même, qu'il faut cependant compter pour quelque chose (1), ait émis son vœu ? Et jusqu'à cette acceptation que fera-t-il ?

(1) J'avertis, au reste, qu'il ne faut pas regarder comme vœu de la nation, les adhésions forcées, qu'à force de mensonge et de menace on pourra obtenir de la foiblesse des autorités constituées dans les provinces. La nation détestoit Buonaparte, et les journaux n'étoient remplis que d'adresses pleines de protestations de dévouement pour le meilleur et le plus aimé des souverains. On sait comment on se procuroit ces adresses, on comprend donc de quelle manière aussi on pourra se procurer ces adhésions.

Ne sera-t-il qu'un simple particulier dont l'état n'est pas fixé, et qui n'a dans le système social aucune fonction à remplir ?

Louis XVIII a conféré à *Monsieur* la lieutenance générale du royaume, suivant l'ancien usage de la monarchie. Tous les Français ont cru que *Monsieur* étoit en conséquence suffisamment autorisé à prendre en main les rênes du gouvernement. Le Sénat, ce Sénat, je ne crains pas de le dire, que toute la France réprouve, n'a pas pensé de même. Il s'est permis de regarder Louis XVIII comme incompétent, dans la nomination qu'il a faite du Prince son frère, et ce n'est qu'après l'avoir nommé lui-même, qu'il a souffert que les Français lui obéissent.

Il faut que je dise toute ma pensée. Voudroit-on légitimer en quelque sorte l'assassinat juridique de Louis XVI ? Voudroit on consacrer, au moins tacitement, la doctrine contenue dans l'acte par lequel la Convention a déclaré déchus du trône pour toujours les nobles descendans de Charlemagne, de St. Louis, d'Henri IV ? En conséquence de cet acte épouvantable, auroit-on pensé qu'on ne doit pas recevoir Louis XVIII comme un Prince qui a des droits qu'on ne peut méconnoître, mais comme un Prince

qui attend d'une volonté étrangère une couronne à laquelle, par lui-même, il ne lui est pas permis de prétendre? Ainsi donc, il suffiroit qu'une troupe de factieux, après avoir soumis à l'ignominie d'une procédure criminelle un Roi légitime, l'eût fait périr sous la hache d'un bourreau, pour que cet attentat exécrable produisît à la Nation, dans le sein de laquelle il auroit été commis, un droit nouveau, et l'affranchit pour toujours de ses devoirs envers la famille de l'auguste victime que les barbares auroient sacrifié ou à leur intérêt, ou à leur vengeance? Je ne sais, mais il me semble qu'il est difficile d'offenser avec plus de hardiesse la majesté des têtes couronnées, et les principes de cette morale éternelle, sans lesquels il n'y a que désordre, anarchie et bouleversement dans les empires.

Au reste, et je me hâte de le dire, je suis loin d'imaginer qu'une pensée si affreuse se soit présentée à l'esprit de ceux qui ont souscrit l'acte sur lequel on se propose d'élever l'édifice de notre constitution nouvelle. Cependant, il n'est pas moins vrai qu'une telle pensée est cachée en quelque sorte dans la rédaction de cet acte important, et

qu'un jour peut-être elle pourra donner lieu à des événemens bien funestes.

Enfin, je me suis demandé comment le Sénat avoit été si peu soigneux de sa renommée, pour entreprendre de convertir en dignités et en patrimoines héréditaires, des dignités à vie et des biens qu'il ne possède qu'à titre d'usufruit. Est-ce que ces biens n'appartiennent pas à la nation ? est-ce qu'il a le droit de transmettre à ses héritiers ces dignités, qui étoient la propriété de tous, puisque tous pouvoient y prétendre ? Quoi ! de son autorité privée, il déclare que ce qui ne lui a été que confié, est irrévocablement à lui ; il conteste à nos Princes leurs droits au trône ; et pour satisfaire son avarice et sa vanité, sans demander aux Français leur aveu, il fait sortir, pour ainsi dire, du commerce, les honneurs dont il jouit, les domaines et les terres dont il perçoit les revenus, mais qui ne lui ont pas été aliénés ; et ne donnant pour raison de son usurpation que sa volonté, il annonce fièrement que Louis XVIII ne sera proclamé Roi, qu'autant qu'il aura consacré par son suffrage une usurpation si violente et si honteuse.

Voilà donc les membres du Sénat, devenus, par leur fait, Pairs et premiers Pairs du royaume. Et les Rohans, les Montmorency, les Périgord, les Choiseul, les Brissac, les la Trémouille, lorsque le Roi jugera à propos de leur conférer cette dignité, ne marcheront qu'à leur suite. MM. Garat, Grégoire, Chaptal, Chasset et tous ces hommes qui, au commencement de notre funeste révolution, ont déclamé avec tant de véhémence, contre les titres, les distinctions, les priviléges, qui ont défendu avec tant d'opiniâtreté le systême de l'égalité des conditions et des droits; les voilà devenus, à force de souplesse, de patience et de cupidité, les personnages les plus éminens de l'État. Si le chevalier sans peur et sans reproche, si le brave et vertueux Bayard vivoit, et que le Roi, pour le récompenser de ses services éclatans, lui proposât une Pairie, dites-moi, croyez-vous qu'en pareille circonstance il l'acceptât? non, sans doute. Eh bien! j'ai assez bonne opinion de la noblesse françoise pour penser que ce que feroit Bayard, elle le fera comme lui.

Peut-être cependant ai-je tort de trouver

étrange des prétentions si hautes et si ridicules ? J'aurois dû me ressouvenir que les auteurs des cinq ou six constitutions qu'on nous a données, car je n'en sais pas exactement le nombre, n'en ont pas fabriqué une seule qui n'ait eu pour objet leur bien-être premièrement, et puis l'accroissement plus ou moins rapide de leur fortune; qu'ils n'ont organisé les différentes parties de ces codes extravagans que dans l'intention de se procurer des dignités sans travail, surtout des places lucratives, et qu'il n'en est aucune en effet qui, tantôt sous une forme, et tantôt sous une autre, n'ait mis à leur disposition toutes les richesses et toute la puissance de l'Etat. Ainsi, et puisqu'aujourd'hui, une économie sévère doit remplacer le régime déprédateur, auquel depuis long-temps on a soumis nos finances, ainsi donc il seroit tout simple que le Sénat qui, s'il étoit conservé, devroit s'attendre à la diminution et même à la suppression totale de ses appointemens, eût cherché dans sa sagesse quelques moyens de retenir ce qui n'étoit qu'en passant dans ses mains.

Quoi qu'il en soit, il me paroît très-important que l'acte constitutionnel, qui n'est

qu'une insulte réfléchie, faite à l'auguste maison de France, soit, par cela seul, absolument regardé comme non avenu. Le Roi en annonçant son arrivée en France, a déclaré qu'il n'y venoit que pour faire jouir son peuple de tous les bienfaits d'une Constitution libre. Or il n'est presque personne parmi nous qui ne sache quelle est la haute opinion que les Anglais ont conçue des lumières du Roi, de sa prudence et de son noble caractère, et sans doute on conviendra que chez cette nation l'une des plus éclairées et des plus généreuses de l'Europe, pour mériter au point où il l'a fait l'estime universelle, il ne faut ni des talens, ni une conduite ordinaire. Le Roi a donc une Constitution ou une grande Chartre à nous présenter, non pas fabriquée à la hâte comme l'acte du Sénat, mais qui ne peut être que le fruit des réflexions les plus profondes, et de cette sagesse que donne à un esprit supérieur de longs malheurs quand ils ne sont pas mérités. Mais si cela est, et lors même que cela ne seroit pas, par quelle étrange manie le Sénat aujourd'hui prétendroit-il se faire son instituteur! Comment ose-t-il lui dire en présence du peuple français dont il usurpe tous les droits, qu'il ne

peut bien régner, et même qu'il ne régnera qu'autant qu'il adoptera les leçons rédigées par articles qu'il juge à propos de lui donner ?

Eh quoi ! lorsque Louis XVIII entrera dans nos murs, et qu'à ses côtés nous verrons son auguste frère, qui depuis qu'il est au milieu de nous, s'est montré si digne de le représenter ; quand nous lèverons des yeux mouillés de larmes sur la fille des Rois, sur cette princesse héroïque que tant de résignation dans l'infortune, tant de courage dans les revers, tant de bonté malgré tant de sujets d'amertume, nous ont rendu si précieuse et si chère ; quand les héritiers du trône paroîtront précédés déjà de tant de renommée ; quand les princes de Condé, de cette maison si féconde en grands hommes attireront nos regards, et que nous chercherons vainement auprès d'eux le jeune héros qui après avoir échappé à tant de hazards a péri victime de la plus noire perfidie. Eh quoi ! ils viendront donc eux avec leur morceau de papier à la main, nous signifier que le prince qui s'avance n'est pas encore notre Roi ; que le proclamer dans les transports d'amour que sa présence nous inspirera, c'est attenter à leur autorité : et

que la nation toute entière auroit beau le reconnoître, tant qu'il n'aura pas signé leur papier, elle ne lui offrira que des hommages prématurés et ne l'environnera que d'une admiration inutile !

Je ne sais, mais il me semble qu'en voilà bien assez pour demeurer convaincu qu'il n'appartient pas à de tels gens de s'occuper de nos intérêts, et que, si l'œuvre de fixer le gouvernement d'un grand peuple est de toutes les œuvres morales celle qui demande une âme plus élevée, des vues plus dégagées d'amour-propre, ce n'est, comme il arrive ici, ni à l'orgueil, ni à l'égoïsme qu'il convient de l'entreprendre.

Au reste, comment ne voit-on pas qu'il n'y a rien dont l'homme puisse se glorifier dans les événemens extraordinaires dont nous sommes les témoins ; que la Providence toute seule les a dirigés pour préparer au monde entier peut-être de plus grandes et de meilleures destinées ; qu'elle seule a brisé, comme en un moment, le trône du plus étonnant despote qui ait encore existé sur la terre ; qu'elle seule, du fond de la Russie, a conduit, pour ainsi dire, par la main, ce Prince, auquel je ne veux pas donner le nom de Grand, parce qu'il faut

inventer pour un désintéressement si sublime, pour une bonté si céleste, un titre plus auguste et qui exprime mieux ses vertus; qu'elle seule lui a donné pour associé dans sa noble entreprise, ce Roi si chéri de ses peuples, que les revers n'ont point abattu, que tant d'outrages devoient rendre notre ennemi, et qui n'a paru, au milieu de nous, que pour nous plaindre et pour nous aimer; qu'elle seule aussi a pu inspirer au Souverain qui occupe avec tant de gloire le trône des Charlemagne et des Othons, le dessein magnanime de faire taire au fond de son cœur la voix du sang, toujours si impérieuse, et de sacrifier à la paix universelle son intérêt le plus cher et le plus légitime; enfin, que ce n'est qu'à elle que nous devons d'avoir appaisé ces haines politiques, qui n'ont que trop séparé deux peuples, qui, si l'on examine bien leurs caractères et leurs mœurs, auroient dû être unis par tous les liens d'une estime et d'une fraternité réciproque, et que, si le Prince qui gouverne aujourd'hui la Grande-Bretagne, a fait éclater dans ses desseins une sagesse si haute, une prudence si ferme, un dévouement si noble à une cause qui n'est pas moins la cause des peuples que la cause des Rois, c'est que ce

n'étoit qu'ainsi que devoit être préparé le retour solennel des enfans de St. Louis au trône de leurs pères ?

Mais qui a fléchi la justice divine ? qui a pu, sur cette terre désolée par tant d'erreurs, souillée par tant de crimes, attirer des regards, de compassion et de miséricorde ? Ah ! s'il étoit en votre pouvoir de vous dégager des liens du temps, s'il vous étoit donné de contempler avec des yeux mortels, le spectacle invisible qui se déploie sur vos têtes, vous le verriez, celui que des barbares ont immolé, ce Louis XVI, dont l'âme étoit si pure, dont les vertus furent si religieuses et si simples, qui, dans un cœur abreuvé de fiel, n'a jamais pu nourrir un sentiment de haine ; vous le verriez, ce Roi, qui ne savoit qu'aimer, prosterné aux pieds du trône de l'Eternel, se répandre en actions de grâces, pour remercier sa bonté infinie, de ce qu'elle a daigné enfin exaucer avec tant d'éclat son humble et persévérante prière ; la prière que depuis sa mort déplorable il n'a cessé de lui adresser pour cette France qui lui est toujours chère. S'il est vrai qu'il y ait une correspondance d'amour

entre le ciel et la terre ; si les destinées de ceux qui vivent ici-bas ne sont point étrangères aux affections de ceux qui les ont précédés dans une vie plus heureuse ; si les Rois qui ont été les pères de leurs peuples, veillent du sein de leurs demeures immortelles sur les nations qu'ils ont gouvernées, s'ils en sont encore les anges tutélaires : ah ! n'en doutez pas, ils ont prié avec lui tous les Rois dont la France s'honore ; ils ont, à son exemple, sollicité par leurs vœux, ce jour à jamais mémorable, ce jour de paix profonde qui luit enfin sur le monde fatigué, après tant d'années de bouleversemens et d'orages.

Non, encore une fois, il n'y a rien ici qui appartienne à l'homme. Le Roi qui va paroître n'est point un Prince ordinaire. Il lui a été donné de faire le bien avec puissance, parce que la sagesse qui se fait remarquer en lui est la sagesse d'en haut; il marche environné de tous les Rois ses aïeux, qui ont aimé le bien comme lui. Son frère, son magnanime frère, noble victime d'expiation après tant d'attentats ; son frère qui semble n'avoir quitté la terre que pour réconcilier avec le Dieu de toute justice, avec le Dieu vengeur des crimes, les Français

égarés, son frère le précède (1). Tout est religieux, tout est commandé par la divinité elle-même, dans la pompe imposante qui l'environne. Nentreprenez donc pas de mêler des voix discordantes au concert d'admiration et d'amour que la présence de Louis XVIII ne manquera pas d'inspirer. Puisqu'au sein de tant de prodiges, vous avez pu, comme par le passé, ne vous occuper encore que de votre intérêt propre, que du maintien d'une fortune qui nous a coûté tant de larmes, souffrez qu'il choisisse ailleurs que chez vous des coopérateurs et des amis, et comme nous, attendez avec respect la loi de bonheur et de liberté qu'il a seul le droit de donner à son peuple.

---

(1) Je voulois parler ici de notre infortunée Reine, de cette Madame Elisabeth, qu'il est impossible de louer, parce qu'il y a des vertus si hautes qu'elles ne peuvent être qu'affoiblies par des éloges; de ce jeune Prince, de Louis XVII, qui a trouvé la mort dans sa prison, après y avoir éprouvé les traitemens les plus barbares, sans que parmi les autorités du jour, il ait jamais pu obtenir un regard de pitié. Mais ces souvenirs me déchiroient, mais j'ai senti que je ne serois pas le maître de mon ressentiment, et que je devois aux circonstances présentes, le sacrifice de ma douleur et de mon indignation.

Signé BERGASSE.

LE SÉNAT

ET

ENCORE UNE CONSTITUTION.

LE SÉNAT

ET

ENCORE UNE CONSTITUTION.

Conforme à l'édition de Paris.

St. PÉTERSBOURG,
DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.
1814.

PERMIS D'IMPRIMER.

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministère de l'Instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque IMPÉRIALE *publique, et un exemplaire pour l'Académie* IMPÉRIALE *des Sciences.*

St.-Pétersbourg le 30 Mai 1814.

TIMCOWSCOY, *Censeur.*

LE SÉNAT
ET
ENCORE UNE CONSTITUTION.

Le Sénat, suivant son usage financier, s'était fidèlement assemblé, le 28 mars, pour la distribution des trois mille francs, que chacun de ses membres reçoit tous les mois. Ils apprirent avec douleur qu'ils devaient, pour la seconde fois, se retirer les mains vides. Les pères de la patrie, indignés de cette absence de fonds, et *considérant* que, réduits à ne plus conserver leur voiture, il leur serait impossible de soutenir leur dignité, arrêtèrent qu'ils ne se réuniraient plus et que chacun d'eux, pour vivre plus économiquement, irait *planter ses choux* dans sa campagne. En effet, plusieurs quittèrent Paris le même jour, d'autres s'y trouvaient encore le 30 mars; mais au bruit du canon, ils essayèrent de fuir la capitale. Ils furent arrêtés aux barrières. C'est ainsi qu'ils ne purent échapper au mer-

veilleux spectacle qui, le 31 mars, fit l'admiration et le bonheur de tous les bons Français. Quelle fut leur surprise ou plutôt leur effroi, lorsque, déchus de leurs fonctions par une révolution si prononcée et si paisible, ils furent invités ce même jour à se réunir au Luxembourg? Chacun a pu les voir, et je les ai vus, lorsqu'ils se rendaient à la séance ordonnée, dans le grand costume qui les faisait reconnaître. Ils étaient pâles, défigurés, polis; ils saluaient tous les passants avec un air de componction et d'affection admirable et risible. On pouvait juger combien ils étaient loin de compter sur la générosité des vainqueurs. Mais à peine ils eurent appris le sujet de leur convocation et le besoin que l'on daignait se créer de leur humiliante assistance, qu'une minorité factieuse et toujours dominante, que des hommes de 93 retrouvèrent des hurlements et semblèrent affublés d'un bonnet rouge (1). L'orgueil reparut sur leur visage,

(1) A Dieu ne plaise que j'aie assez d'injustice et que j'affecte assez d'ignorance pour ne pas attester que les graves reproches que l'on doit adresser au sénat en corps, ne doivent pas également compromettre plusieurs de ses membres. Il en est que j'ai vu navrés des obligations qu'on leur imposait. Ceux-là ne sont point arrivés au

et l'arrogance dans leur maintien, comme dans leurs paroles. Esclaves sous un tyran, ils croyent à l'instant nous déguiser leur bassesse et deviennent à leur tour les tyrans scandaleux de leur souverain légitime! ils tremblaient sous un maître; ils dictent des lois à leur prince, et lui présentent, pour condition de son retour, un pacte sordide, une convention personnelle, un marché qui ne stipule que leurs intérêts, et qu'ils osent nommer une constitution!

Quel noble effort dans le premier article!

---

sénat par des crimes. Les uns doivent leurs nominations à de grands talents, au rare courage qu'ils ont eu de faire entendre des vérités dangereuses, à la faveur d'une louange d'étiquette et à l'art qu'ils ont toujours déployé, en donnant à la flatterie d'obligation, le mérite de la noblesse et de l'utilité. Les autres, quoiqu'étrangers à l'ancienne France, ont étonné leurs préfectures par des idées libérales et de grands bienfaits. D'autres ont en quelque sorte conquis leurs places par les acclamations des pauvres qu'ils soulageaient dans les hospices. D'autres n'ont obtenu dans le sénat qu'un faible dédommagement à un exil barbare et aux soins qu'ils ont pris pour assurer le bonheur de leur patrie par d'heureux traités de commerce et de paix. Ces membres estimables du sénat sont d'autant plus à plaindre d'avoir signé la constitution et de s'être choisis et perpétués eux-mêmes, qu'ils devaient être bien sûrs de fixer les regards et la justice du roi.

le principe qu'il nous révèle est nouveau. Il nous annonce que le gouvernement français est monarchique et héréditaire de mâle en mâle. Ne faut-il pas s'extasier de cette découverte ? Mais il y a huit cents ans que cette vérité est reconnue ; elle était même confirmée par la cinq ou sixième constitution du 8 frimaire de l'an 8 : on ne peut lui reprocher à cet égard que d'avoir substitué le nom d'un rare aventurier, au nom cher et sacré que tous les Français portaient dans leurs cœurs.

Après quatorze ans de la plus honteuse servitude, voilà que ce fier sénat s'arroge le droit d'appeler *librement* au trône de France son légitime Possesseur : c'est un acte étrange de liberté que de céder au vœu national, à la plus stricte équité, au cri de tous les cœurs. Ne dirait-on pas qu'il s'agit ici d'une couronne élective qu'un sénat légalement établi serait chargé de placer, par son choix, sur tel ou tel front à sa volonté ! Non, non, pères conscripts, c'est par droit de naissance que doit régner sur nous et *sur vous* Louis Stanislas Xavier *de France!* de *France*, entendez-vous, de *France !* C'est vous qui l'avez dit : ce trône est son héritage, et cet héritage est aussi sacré, il

est également sa propriété que vos fermes, que vos terres, que vos rentes et vos palais. Cette vérité de fait est constatée par la dénomination de Louis XVIII, que la France entière donne à son Roi. Elle suppose entre lui et Louis XVI, un intermédiaire, un Louis XVII. C'est une succession non interrompue; tous les Rois la reconnaissent. Quelle inconséquence dans le silence que vous affectez à cet égard! car enfin, si vous appelez librement un nouveau prince au trône, il doit commencer une série nouvelle de rois, et alors ce nouveau roi ne devait être pour vous que Louis Ier.

Après tant d'audace on trouve au moins plus de conséquence et de suite dans vos prétentions à l'égard des premières maisons de France. Mais il est plaisant que ce soit la noblesse nouvelle qui accorde à l'ancienne la permission de reprendre ses titres. La source des vôtres sera certainement illustrée et purifiée par une si généreuse faveur.

Vous daignez convenir que le *pouvoir exécutif appartient au roi*, c'est-à-dire, que le roi sera roi. Mais, tout à coup, et comme si vous étiez effrayés de cette concession, vous décidez que la proposition

des lois appartiendra tour à tour au sénat, au corps législatif et au souverain. Voilà trois pouvoirs qui ne manqueront pas de s'accorder merveilleusement, grâce au bel ordre que vous établissez ; et si nous éprouvons la disette en quelque chose, certes, en fait de lois au moins, nous sommes sûrs de voir régner l'abondance. Le sénat présentera ses projets, le plus mince député prônera les siens ; tous arriveront de leurs départements, chargés de pétitions bizarres où ils voudront faire convertir en lois ; l'envie de briller, de faire du bruit, de montrer de l'audace qu'on appellera courage, mille prétentions enfin nous plongeront dans un chaos que la sagesse même ne pourra débrouiller. Le sénat sera d'une opinion, le corps législatif sera d'un avis opposé, le roi sera seul contre tous! Son *veto* nécessaire soulèvera tous les esprits : on l'accusera de résister au vœu national. Nous serons de nouveau plongés dans les plus horribles troubles ; le seul moyen de les éviter, c'est, qu'au roi seul appartienne l'initiative des lois, et qu'elles n'ayent de force et d'exécution que par la sanction d'un corps honorable et honoré, purement composé, avoué par la nation et accepté

par le roi. Voilà ce que prescrivent la raison, la justice, le bon ordre et le besoin du repos.

On nous répète sans cesse qu'il faut une barrière au pouvoir. J'en conviens, et je voudrais que cela fût possible. Mais ces expressions de *pouvoir* et *de barrière* sont deux mots qui se contredisent. Un roi sans pouvoir ne peut faire le bien; et quelle barrière peut l'arrêter quand il possède la puissance, et qu'il veut en user? Tous les siècles, toutes les histoires ont prouvé cette vérité. Rome et la France en sont les témoins. Les consuls ont écrasé les tribuns et les tribuns à leur tour ont bravé l'autorité des consuls. Auguste affectait tous les dix ans d'être dégoûté de la puissance, et le sénat le suppliait de ne pas abandonner la république. N'est-ce pas après ses proscriptions que le sénat lui décernait le nom d'Auguste, titre imposteur qui exprimait une sorte de vénération, à tel point que son opinion, dans le sénat, devenait respectueusement celle du plus grand nombre. Qui ne sait que sous Tibère, les lois ne furent que des *sénatus-consultes*, toujours conformes à la volonté d'un tyran; et que le sénat s'était rendu si abject qu'il inspirait du dégoût même à l'objet de ses adulations.

Ce n'était pas seulement à Tibère, que le sénat était soumis, tous ses membres se montraient les humbles courtisans de son dernier affranchi, et long-temps prosternés devant Séjan, ils n'hésitèrent pas à le condamner au premier signe de leur maître. La stupidité de Claude le fit jusqu'à cinquante ans rejeter de sa propre famille; et Caligula ne sachant à quoi l'employer en fit un sénateur. Quand il fut empereur, il voulut épouser Agrippine sa nièce. Les mariages, à ce degré, étaient défendus par les lois; le sénat fit une loi nouvelle pour autoriser cette alliance. Il félicita Néron d'avoir assassiné sa mère, il vota pour ce parricide des actions de grâces aux dieux, et le même sénat qui avait adoré les crimes de Néron, le déclara bientôt ennemi de la patrie, quand il le vit abandonné, et le condamna à être lié à un poteau et battu de verges jusqu'à la mort. C'était, comme de nos jours, d'un sénat avili que devait dépendre l'élection des empereurs! les gardes prétoriennes en firent justice; mais cette puissance militaire ne fut pas plus heureuse pour l'empire. Loin de nous de pareils exemples! Rien par la violence, elle n'a que trop agi. *Oublions*, *oublions*, c'est le cri de rallie-

ment, c'est le mot d'ordre de la France et de son Roi. Que sa présence ne coûte ni larmes ni regrets. Que personne ne soit malheureux ni dépouillé par son retour. Mais l'oubli même a ses bornes : il serait poussé trop loin, si du sénat de Buonaparte on faisait dépendre, sous la forme inouïe d'une élection, le retour d'un monarque, dont les droits ne sauraient prescrire. Si l'on souffrait qu'un pareil sénat qui depuis quatorze ans..... Mais réprimons des réflexions ; où, malgré nous, trop de passion se mêlerait sans doute ! Établissons des faits : ils parleront assez d'eux-mêmes. Ce faible aperçu pourra suffire.

Le sénat n'a été nommé que pour être conservateur. Peut-on nier qu'il n'a fait que détruire, tout détruire, jusqu'aux lois qui l'avaient établi.

Formé d'abord de 62 membres, il ne devait s'élever en dix ans qu'au nombre de 80 ; il est aujourd'hui (charge énorme pour l'état), composé de 143 membres, sans les princes et les grands dignitaires.

Un sénateur devait à jamais être inéligible à toute autre fonction publique : elles sont cumulées sur leurs têtes.

Le sénat devait annuler tous les actes in-

constitutionnels. On l'a vu sans cesse appuyer et sanctionner ceux de cette nature.

Le premier consul ne devait l'être que pour 5 ans.

Un sénatus-consulte du 14 thermidor an 10, le proclame à vie.

Un sénatus-consulte du 16 change la constitution.

Le sénatus-consulte, qui proclamait Buonaparte consul à vie, est détruit à son tour.

Un nouveau sénatus-consulte du 28 floréal an 12, le proclame Empereur des Français.

Bientôt le sénat toujours docile, et bien loin de nous offrir cete barrière que l'on croit opposer à la tyrannie, déclare, par un sénatus-consulte du 15 brumaire an 13, l'hérédité de la famille de Buonaparte.

Un nouveau sénatus-consulte, du 30 mars 1806, s'occupe de régler en détail toutes les prérogatives de la famille impériale.

Le sénat ne borne point sa juridiction à l'intérieur de l'empire, il étend sa puissance sur les souverainetés et les propriétés étrangères.

Il s'empare, il réunit à la France, ou donne à des particuliers l'île d'Elbe, nouvelle Caprée, à jamais fameuse par la justice du ciel, la principauté de Bénévent,

les départements du Pô, de la Doire, de Marengo, de la Sésia, du Tanaro, la principauté de Guastalla, les villes de Kelh, Cassel, Wesel, Flessingue, Hambourg, Dantzick, les duchés de Parme, de Plaisance, les états de Toscane, le Valais, Rome enfin; et augmente de plusieurs domaines la dotation de la couronne. Tous ces faits sont prouvés par des sénatus-consultes des 8 et 24 fructidor an 10, 14 août 1806, 28 janvier et 14 mai 1808, premier mai 1812 et plusieurs autres.

Au milieu des ces grandes conceptions et de ces concessions politiques, le sénat est bien éloigné de s'oublier lui-même. Neuf sénatus-consultes sont rendus en faveur de ses intérêts personnels. Ils règlent les traitements des sénateurs, la création de sénatoreries à leur profit, les biens affectés à ce genre de dotation, digne prix de leur docilité, les palais, les monuments qui doivent dépendre de ces nouveaux bénéfices, les rentes, les échanges accordés pour les améliorer, et enfin la vente d'une partie de ces biens à la caisse d'amortissement.

Des villes, des départemens déplaisent et paraissent suspects; un sénatus-consulte du 26 vendémaire an 11, les met hors de la

constitution et suspend dans ces contrées les fonctions et les priviléges de jury.

Un sénatus-consulte rompt des nœuds bénis par le pape, repousse une souveraine qu'il a sacrée de ses mains, et que la plus sainte onction devait protéger.

Un sénatus-consulte avait interdit la régence à l'impératrice des Français, elle en est revêtue par un sénatus-consulte !

Mais que sont tous ces torts, toutes ces contradictions du sénat, toutes les preuves de sa faiblesse, de son avilissement et de son avarice auprès de ce calcul de sang, de victimes et de morts que l'on voudrait différer d'établir, mais qu'il faut enfin se résoudre à contempler dans toute son horreur.

Je ne m'arrêterai point à une foulle de décrets *nommés impériaux*, tous rendus pour le meurtre et que Buonaparte a fait exécuter de sa seule volonté. Je ne parlerai point de ses lois sur l'ancienne conscription, qu'il a rendu plus sévère et plus inévitable, ni de l'infernale invention des colonnes mobiles. Les reproches qui lui sont exclusivement personnels, n'ont plus d'objet, et dès qu'il peut vivre il est assez puni.

Je ne dois m'attacher aujourd'hui qu'à démontrer que le sénat est *solidaire* avec

Buonaparte de tous les malheurs de la France. Sans la basse flattèrie, sans la honteuse servitude de ces hommes qui sont devenus ses complices, jamais le Corse n'eût tant osé. La France était lasse de ses lois de conscription ; il fallait, pour les maintenir, que le sénat devint son pourvoyeur, et c'est particulièrement depuis 1805 que non-seulement il s'est prêté sans relâche au systême le plus effrayant d'an éantissement de l'espèce humaine ; mais que souvent il a, de lui-même, été plus loin que ne l'espérait et ne l'exigeait l'exterminateur.

Pour ne rien exprimer de vague, je préciserai par jour et par date les sénatus-consultes périodiques, dont la facile prodigalité fait encore frémir.

Le 2 vendémiaire an 14, un sénatus-consulte ordonne pour l'année 1806, conscrits..... 80,000

4 Décembre 1806, pour l'année 1807, conscrits..... 80,000

7 Avril 1807, pour l'année 1808, conscrits..... 80,000

10 Septembre, même année 1808, rappel sur les années 1806, 1807, 1808 et d'avance sur 1809, conscrits..... 80,000

Et d'avance encore sur 1810, conscrits..... 80,000

25 Avril 1809, conscrits..... 50,000

Repris encore 1806, 1807, 1808 et sur 1809..... 10,000

5 Octobre, même année 1809, repris encore sur 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810, conscrits. 56,000

20 Mars 1810, dans les départemens de Rome et du Trasimène, conscrits 4,000

8 Novembre, même année, dans les cantons, mairies et départements des bouches de l'Escaut, conscrits..... 7,000

13 Décembre, même année, pour 1811, conscrits..... 120,000

Même date et même année, pour la marine, enfants de 12 à 16 ans..... 40,000

3 Février 1811, décret *impérial* et sans obstacle du sénat, sur l'année 1811, conscrits..... 80,000

20 Décembre, même année 1811, un sénatus-consulte accorde pour l'année 1812, conscrits... 120,000

13 Mars 1812; sénatus-consulte, relatif à l'organisation de la garde-

nationale, divisée en trois bans et appel sur-le-champ de 88 cohortes du premier ban..... 88,000

Pour les 12 cohortes restant à former pour compléter les 100 mises à la disposition du ministre de la guerre..... 12,000

9 Octobre 1813, pour l'année, conscrits..... 280,000

15 Novembre, même année, pour 1814..... 300,000

Et en avance sur 1815, conscrits..... 160,000

Enfin, qui le croirait, un mois avant l'heureux dénoûment de la plus longue tragédie, le sénat a souffert qu'un décret, daté de la ville de Troie, le 26 février de cette année, ordonnât une levée générale, et que pour avoir l'air d'enrégimenter de malheureux paysans, on leur donnât pour uniforme une tunique, prétendue *gauloise*, et qui n'était qu'une blouse de charretier. Le 26 mars encore, cinq jours avant l'heureux 31, l'exécution d'un sénatus-consulte est ordonné par l'impératrice, et l'on pousse l'atrocité jusqu'a l'associer à des ordres de carnage.

Ajoutons à cette horrible masse de victi-

mes, accordées froidement par tant de sénatus-consultes, ce que le mode d'exécution en livrait de plus. On reconnaîtra que lorsque les préfets et sous-préfets devaient se borner à marquer au front 80,000 adolescents pour la boucherie de Buonaparte, elle en dévorait au moins 120,000. C'est un grand tiers de plus que l'on doit ajouter aux conscriptions avouées et dont la masse s'élève à..... 1,677,000

Supplément..... 559,000

Total des sénatus-consultes, 2,236,000

Les décrets impériaux en ont bien autant moissonné. C'est donc au moins quatre milions de Français que nous coûtent l'éclat de nos revers, la tyrannie d'un homme, et la servitude d'un sénat conservateur.

Comment prévoir où pourra s'arrêter l'audace de certains hommes, lorsqu'après avoir jeté les yeux sur le tableau que nous venons d'exposer, on aperçoit les mêmes personnages, dont il représente la bassesse et la flatterie criminelle, prétendre encore à une puissance révoltante, la vouloir héréditaire, et l'exiger de leur souverain comme une condition de la reconnaissance de ses droits ?

Tel est le renversement d'idées que l'on trouve consigné dans l'article 6 de la constitution des recruteurs de Buonaparte.

Il y a, disent-ils, 150 sénateurs au moins et 200 au plus.

Ils sont déjà 143, il n'en restait donc que 57 à nommer au monarque. Cette minorité serait effrayante.

« Leur dignité, disent-ils, est inamovible » et héréditaire. Ils sont nommés par le roi. »

Et les 143 se nomment eux-mêmes !

Quoi, leurs dignités héréditaires nous raviraient jusqu'à l'espérance de voir enfin disparaître des noms tracés avec le sang le plus auguste, et celui de tous les Français.

Oui, nous serions sans espérance ! Car non-seulement ils auraient leurs enfants pour successeurs, mais l'article 28 leur donne encore un moyen étrange de perpétuer leur souvenir.

Cet article prétend que toutes les lois actuellement existantes resteront en vigueur, et il maintient le code civil des Français.

Voyez ce qu'il contient le code civil !

TITRE VIII. ART. 347.

« L'adoption conférera le nom de l'adoptant à l'adopté. «

ART. 350.

« Il aura sur la succession de l'adoptant » les mêmes droits que ceux qu'y aurait l'enfant né en mariage. »

Ainsi le sénateur héréditaire, qui se trouvera sans postérité, pourra du premier enfant qu'il voudra choisir, faire un des premiers personnages de l'état, le collègue d'un Montmorenci, d'un Brissac, d'un Rohan, d'un Laroche-Jaquelin, d'un fidèle d'Avarey, d'un Maillé, d'un Crussol, et le faire asseoir même aux nobles côtés d'un prince du sang royal. Instruit ou stupide, probe ou sans honneur, il suffira qu'il ait 21 ans pour se parer de la pourpre sénatoriale. Ah ! ce qu'il faut dire au moins sur le privilége que donnerait une pareille loi, c'est que l'enfant ainsi choisi, l'enfant le plus obscur inviterait moins à le fuir, et serait plus supportable que celui qu'il remplacerait, s'il n'avait pas l'obligation de rappeler et de porter son nom.

Qu'importe pour eux que la guerre éternelle qu'ils ont alimentée, soutenue, autorisée, applaudie, ait ravagé nos campagnes, incendié les villes, renversé les chaumières et laissé nus des millions de malheureux ! Qu'importe que le clergé dont les bois et les

édifices leur appartiennent soit sans honneur, sans dignité, sans moyens de bienfaisance et sans pain; qu'importe que le prix du sang de nos soldats, que la solde de l'armée, que le soin des blessés, que le chétif revenu du misérable rentier de l'état ne soient pas assurés; il faut à ces pères de la patrie un revenu de 6,444,000 fr.: les dépouilles du peuple n'ont plus rien d'affligeant pour eux dès qu'ils jouissent de ces dépouilles. Leur avarice les veut héréditaires, les veut exclusives, et sans partage avec les collègues que pourra leur associer le roi. Quand il s'agit de l'hérédité du rang, ils veulent que tout soit égal entre les anciens et les nouveaux sénateurs. Mais si l'on veut, par le même principe, les faire participer à leur dotation; oh! soudain! l'égalité les épouvante.

De l'or, de l'or, voilà leur cri: juste ciel! qu'on leur en donne et qu'ils partent! Quelque épuisée que soit la France, elle sera trop heureuse encore de s'en défaire à ce prix!

Il est clair que tous ces détails de cupidité, tous ces raffinements d'orgueil ne devaient jamais entrer dans le plan d'une constitution.

On peut dans une charte nationale, dans un pacte, dans un contrat que l'on fait avec un roi, quand on a le droit de le faire, et certes il n'existe pas ici, on peut stipuler des bases, arrêter des principes généraux; on peut dire, à tort ou à raison, il y aura un sénat; mais jamais on n'imaginera de dire, *c'est nous qui le composerons et nous nous donnerons deux cent millions de capital, pour salaire des places que nous prenons.* Ce n'est pas la peine d'avoir éprouvé 25 ans de révolution, d'avoir dévoré des miliards d'écus et des millions d'hommes, de revoir enfin notre roi, d'avoir retrouvé l'enthousiasme des cœurs vraiment français pour en venir à une pareille humiliation. On aura beau nous répéter *qu'il ne faut pas être plus royaliste que le roi.* Oui, nous serons *plus royalistes que le roi.* Sa grande âme, ses vertus, son amour pour son peuple, et pour la paix, peuvent l'engager a s'immoler, c'est à nous de le défendre contre lui-même. Il peut ignorer combien nous avons de remords et de honte, et combien se réveillent au fond de nos cœurs les sentiments d'honneur, de confiance et d'amour. C'est à nous à les lui prouver.

Poursuivons ;

Les entrepreneurs de constitutions veulent bien convenir que la sanction du roi est nécessaire pour le complément des lois. Il faut espérer que le premier usage qu'il fera de cette liberté sera de ne point sanctionner une chartre funeste et si légèrement improvisée.

Elle déclare très-sagement que nos rois auront le droit de faire grâce. *Ils ne font pas autre chose*, a-t-on répété, souvent. Il n'y a rien à reprocher à cet article! On voit bien que pour nos sénateurs associés cet article est de précaution.

Pas un mot sur le droit de faire la paix et la guerre ; et ce qui prouve une absence totale et de sens et d'esprit et de ce faible mérite que l'on nomme à propos, c'est le silence absolu que nos sénateurs ont gardé sur la conscription. Ils ont tant fait pour elle et par elle qu'ils semblent encore y tenir. Et quand elle est abolie de fait, quand elle est repoussée par l'horreur qu'elle inspire, quand le cœur de nos princes et leurs proclamations paternelles nous ont assuré l'extinction de ce fléau ; les pourvoyeurs de Buonaparte ne veulent pas même être l'écho

d'une parole consolante ; un bienfait les révolte quoiqu'ils n'en sont pas les auteurs.

Mais une grande inquiétude me tourmente ! d'après certaines clauses de la nouvelle constitution, on pourrait croire que l'on a prononcé trop tôt la déchéance de Buonaparte, et qu'il serait possible que l'on fût obligé de le rappeler. C'est peut-être le doux espoir qu'on a voulu se ménager et l'arrière pensée de ses plus chers affidés. Car enfin, suivant le cours des choses et des lois imposées, nous ne sommes par sûrs de pouvoir remplacer Buonaparte et d'avoir un roi ! Le nôtre, à les en croire, ne doit être proclamé que lorsqu'il aura bien signé de sa main un acte portant : *qu'il accepte la constitution d'avril*, *qu'il jure de l'observer et de la faire observer*, et que cette constitution aura été soumise à l'acceptation du peuple Français. Nous voilà placés entre deux périls imminents. Si le roi, par hasard, connaît assez bien l'histoire de ses aïeux pour invoquer leurs droits, s'il nous rappelle que, depuis nombre de siècles, nos rois ne sont plus électifs, et s'il ne veut pas, en ayant l'air de recevoir un don, reconnaître dans ceux qui osent le lui faire, le pouvoir dangereux de le retirer ; alors

point de soumission au sénat, point d'acceptation de son pacte, et par conséquent point de roi !

Si ce bon prince au contraire chérit assez les Français pour qu'aucun sacrifice ne lui coûte, et que voulant à tout prix se charger de leur bonheur, aucune condition ne l'arrête, il signera sans doute et vous le proclamerez. Mais alors ; si pour cette abnégation généreuse, il n'en devient que plus cher à son peuple, et que ce peuple, dans les transports de sa reconnaissance, s'obstine à briser lui-même les indignes fers que l'on veut donner à son roi, point de soumission au sénat de la part des Français, point d'acceptation ! Est-ce vous alors, sénateurs, qui oserez dire : *point de roi*, et qui rappellerez Buonaparte aussi facilement que vous l'avez expulsé. Non, non, sénateurs, tous les Français, ce brave et bon peuple sera loin de souscrire à une telle infamie : il élèvera son prince dans ses bras, et, comme autrefois dans le champ de mars, il le placera sur un bouclier et votre constitution à ses pieds. Il vous dira : plus d'assemblée nationale, plus de législative, plus de convention, plus de cinq-cents, plus d'anciens, plus de sénat, plus de ces mots

abstraits et trompeurs, plus de ces conceptions bizarres, plus de ces puissances rampantes qui n'ont servi de barrière, ni à Maximilien Robespierre, ni à Maximilien Buonaparte. Nous serons assez heureux avec la constitution de Philippe-Auguste, de Charles-le-Sage, de Louis XII, père du peuple, de François Ier., avec celle d'Henri IV et même de Louis-le-Grand. Nous trouverons des garanties assez sacrées de notre bonheur dans la déclaration du 23 juin de Louis XVI et dans les célestes expressions de son testament. Que Louis XVIII se présente à nous avec ces monuments d'une bonté royale et paternelle, avec les proclamations de son loyal frère et les siennes. Nous y croirons, nous croirons aux vertus de son auguste et bonne race, et aux paroles d'un *Roi français*. C'est notre confiance, c'est notre amour qui serviront de barrière à son autorité, si jamais elle en avait besoin. Oui, la seule qui soit forte et stable pour un bon roi, c'est la crainte de s'aliéner les cœurs de ses sujets : s'il peut se résoudre à la rompre, cette barrière, tout autre serait inutile. On ne l'a que trop éprouvé. Nous en avions des barrières à opposer à la tyrannie ! quel usage en avons-nous fait, et de

quel secours nous ont-elles servi ? C'est un sénat qui a placé sur un trône héréditaire celui dont la mitraille a terminé les jours d'une foule de français à Toulon, et dont les meurtres de vendémiaire à Paris ont commencé la renommée. C'est un sénat qui a décerné l'empire à celui qui protégea l'ambition d'un vil directoire et l'ostracisme de fructidor, à celui qui a perdu les restes de notre armée navale à Aboukir, qui s'est fait louer d'avoir consolé nos soldats attaqués de la peste en Egypte, et s'en est défait par l'opium ; c'est par le sénat que fut couronné l'homme féroce qui fit égorger près du Caire six mille turcs désarmés sur la foi d'une capitulation, et qu'on accuse, avec une forte présomption, d'avoir déchaîné contre Kléber, dont il craignait les récits, l'arabe assassin qui le frappa quand il était sans défense. C'est par le sénat que fut couronné ce général déserteur qui, sans ressource en Egypte, abandonna son armée à toutes les horreurs de la misère, osa violer, en débarquant à Fréjus, toutes les lois de la quarantaine, risqua de nous apporter la peste, et livra la France entière à un désastre plus terrible que ce fléau. C'est le sénat qui, muet et sans horreur au bruit d'un

crime épouvantable, a fait son empereur d'un soldat de fortune, qui en se disant *le dieu de la guerre*, ne fut pas retenu dans sa fureur par un nom tout militaire, plein d'espérances et qui fait partie de la gloire française, enfin par le nom si cher et si grand que portait dans sa jeunesse le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nortlingen, et de Sénef. C'est le sénat qui a souffert et protégé l'épouvantable égorgement de nos enfants, de nos frères et de nos amis, la trahison déshonorante et si chèrement payée envers les princes d'Espagne, les atroces violences contre un vénérable et saint pontife, des impôts arbitraires et clandestins sur les denrées coloniales, des décrets oppresseurs qui, sans la sanction des lois, taxaient audacieusement et nos personnes et nos propriétés; enfin cette guerre affreuse de dévastation, de ruine et d'incendie qui devait attirer sur nous la vengeance de l'Univers; et qui vient, contre toute attente, en procurant au monde le plus sublime exemple de modération, nous donner la paix et le retour si désiré de nos rois légitimes. Ah! pour nous consoler du souvenir de tant de honte et de misères si profondes, pour justifier nos espérances,

rappelons-nous que ce ne fut jamais par l'intervention d'un sénat que nos rois ont répandu tant de bienfaits autour d'eux. Non, ce n'est pas à un sénat que nos soldats mutilés doivent un asile honorable, que notre jeunesse, élevée pour la gloire des combats, a dû cette école, où l'ingrat Buonaparte a reçu des secours qu'il a si mal reconnus. Sans un sénat le vertueux Louis XVI a, de lui-même, aboli la servitude dans ses domaines, et l'autorité seule de son exemple en a délivré les domaines de ses sujets. Sans les avis d'un sénat, il a rendu l'honneur à l'agriculture en traçant des sillons de sa main; sans un sénat, il a détruit la corvée et les tortures de la question; sans un sénat il a rendu plus salubres les hospices des pauvres, leur a donné l'espoir d'y renaître à la santé, d'y trouver moins affreux leur dernier jour, et grâce à lui du moins la vie et la mort n'ont plus habité la même couche. Sans un sénat enfin, il s'est montré le soutien des enfants abandonnés, il les a soustraits aux hasards d'une charité froide, il a doté les orphelins; il a réparé la cruauté des pères, et, dans le ciel même, le bon Vincent-de-Paul a tressailli de joie en voyant un bon roi perfectionner son ouvrage.

Loin de nous ces esprits glacés, qui viennent aux élans de l'enthousiasme mêler des calculs politiques et des frayeurs exagérées: point de réactions disent-ils! Ah qu'ils cessent de craindre. Les attaquer et les punir serait encore s'occuper d'eux, et s'en occuper, même en se vengeant, serait troubler un bonheur que nous voulons sans mélange! Oui, quand nos princes nous sont rendus, quand la violence et l'erreur ont perdu leur empire, quand nous sommes revenus à des sentiments si long-temps comprimés, nous ne voulons tous qu'une réaction d'amour; mais qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas notre amour seul qui s'élève en tous lieux contre une constitution injurieuse à notre prince autant qu'à nous-mêmes.

Elle doit disparaître parce qu'elle est inique sous tous les aspects et par la forme et par le fond; parce que ses auteurs étaient sans pouvoir pour la faire, parce que leur existence n'était qu'une avec celle de leur créateur, parce que des Belges, des Romains, des Hollandais, des Hambourgeois, des Piémontais, sont et seront toujours sans qualité pour donner des lois à des Français. Parce que les sénateurs, au terme de l'article 90, de la constitution qui les gouverne, n'é-

taient pas en nombre suffisant pour créer même un sénatus-consulte. Ils devaient être les deux tiers présents, cette loi est impérieuse, et ils ne se sont trouvés que 66 sur 143, ce qui ne fait pas la moitié.

Mais ce qui doit avoir plus d'autorité que nos paroles, c'est la pièce remarquable que nous allons présenter. Elle est de nature à mettre fin à toute discussion; un respect éternel pour le nom qu'elle porte, ne nous permet point de décider si un tel acte est authentique ou controuvé, s'il a véritablement existé, ou si nous le devons à la forfanterie de Buonaparte, quand il faisait, comme on sait, le métier de journaliste. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a eu l'audace de faire insérer cette pièce dans le moniteur du dimanche, 14 messidor an 12 de la république, (1er. juillet 1804).

Lisez, sénateurs; c'est une protestation, atribuée à votre roi, contre ce qui s'était fait en France à l'époque où elle parut et pourrait se faire à l'avenir contre les droits du trône et de la couronne.

Cette pièce, quelqu'en soit l'auteur, aura toujours un avantage qu'on ne pourra lui contester; c'est quelle est parfaitement conforme aux sentimens de tous les Français et

que tous leurs suffrages lui seront assurés aujourd'hui, comme dans tous les temps.

Varsovie, le 6 juin 1804.

« En prenant le titre d'Empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Buonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits. Mais comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par ses principes dangereux, que le sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir, au besoin, renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des états-généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent et la France et l'Europe;) je déclare, en présence de tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que Buonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence

légitime, je proteste, et contre ce titre et contre tous les actes subséquents, auxquels il pourrait donner lieu. »

En publiant cette pièce, que Buonaparte rendait authentique en la donnant pour telle, il fit ajouter à la fin la phrase suivante qui devient très-curieuse aujourd'hui.

« Cette protestation, disait-il, est au moins ridicule ; il n'y a qu'une armée de deux cent mille hommes qui puisse lui donner du poids.

Nous avons satisfaction, sénateurs, le poids est au moins dans la balance. Votre constitution ne saurait la faire pencher. Les conditions imposées par Buonaparte, sont plus que remplies, sénateurs ! »

La protestation est bonne et valable.

FIN.

CONTRITION ET RÉSIGNATION
DES AMIS
DE
BONAPARTE.

Conforme à l'édition de Paris.

St. PÉTERSBOURG,
DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.
1814.

PERMIS D'IMPRIMER.

A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministère de l'Instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque IMPÉRIALE *publique, et un exemplaire pour l'Académie* IMPÉRIALE *des Sciences.*

St.-Pétersbourg le 29. Mai 1814.

TIMCOWSCOY, *Censeur.*

CONTRITION ET RÉSIGNATION
DES AMIS
DE BONAPARTE.

Plusieurs amis de Bonaparte s'étaient rassemblés le 30 mars, et s'entretenaient du sort qui pouvait leur être réservé, bien plus que de celui de la patrie. Le bruit du canon les faisait trembler. Leur plume facile semblait se refuser pour la première fois à tracer le mensonge. L'un d'eux, homme de plaisirs autant pour le moins qu'homme d'affaires, craignait pour sa belle maison de campagne; un autre, joignant aux soins qu'il donnait à l'Etat les soins que réclamait une manufacture qu'il tenait près Paris, sous un nom supposé, s'informait exactement de la position des batteries; celui-ci

composait un discours pour prouver au peuple français qu'il devait se laisser entièrement sacrifier pour la gloire du Prince; celui-là, qui doit à son esprit vénal tout l'or qu'il possède, crayonnait à l'avance un article de journal pour annoncer à l'Europe consternée que les armées alliées avaient échoué sous les murs de Paris; tous enfin s'occupaient, à l'abri du danger, de leur intérêt personnel.

Cependant la journée s'écoulait; les petits serviteurs du grand homme flottaient entre la crainte et l'espoir. — Ah, mon ami! dit l'un d'eux à son voisin, l'empereur n'arrive pas! nous sommes perdus! — Croyons à son génie, lui répond un petit homme qui a beaucoup de foi dans les révélations de la nécromancie: qui sait, alors qu'il paraît abattu, si le diable ne viendra pas encore une fois à son secours! Il n'est pas douteux qu'il aît jadis fait un pacte avec lui. — En attendant si nous quittions Paris? reprend un autre, connu par sa rare prudence; Messieurs tels, tels et tels sont partis.

Les amis de Bonaparte apprennent enfin la nouvelle de la capitulation. La joie se peint sur tous les visages. — Plus de danger! s'écrie-t-on de toute part. — Et l'on se sépare pour se livrer aux douceurs du repos, après de si grandes fatigues. Mais pendant la nuit de tristes réflexions viennent assiéger nos zélés courtisans. On se réunit de nouveau le lendemain, et la conversation recommence à peu près en ces termes: (Devine qui pourra les noms illustres que vont cacher quelques lettres de l'alphabet.)

A. Songeons, messieurs, à prendre un grand parti. Ecoutez-moi; je suis bien informé: l'Empereur Alexandre vient de déclarer qu'il ne traiterait plus avec Bonaparte; donc ce dernier cessera de régner. Je vous le demande, pouvons-nous cesser de vivre?

TOUS. Oh, non, non! Il a raison; il faut prendre un parti.

A. J'ai vu défiler une partie des troupes alliées. J'ai causé avec plusieurs de leurs officiers; rien n'est moins cruel, rien n'est plus aimable: ils m'ont donné, à moi, et

j'en rougis, des leçons d'urbanité. Un gouvernement provisoire va être établi : nous n'en ferons point partie, sans doute ; mais hâtons-nous de faire notre cour à ses membres, afin de conserver, s'il se peut, nos honneurs, nos richesses. Au surplus, le peuple entier se déclare déjà ; il redemande avec instance, il proclame les Bourbons. Notre salut est de nous joindre à lui. Prenons la cocarde blanche et crions *vive le Roi ! à bas Bonaparte !*

B. Pour moi, je ferai tout ce que l'on voudra, pourvu que certaines choses, vous m'entendez bien, restent dans l'état où elles sont.

C. Mais les évènemens sont-ils assez avancés? Pouvons-nous sans crainte abandonner Bonaparte? Mon avis est d'attendre encore; il faut agir avec prudence. Si Bonaparte revenait. . .

A. Impossible.

C. Qui vous le garantit?

A. La parole d'un potentat véritablement illustre, et qui, l'on est forcé de l'avouer,

n'a rien de commun avec notre agonisant.

D. Et son armée pourra-t-elle nous défendre, biens et personnes, contre celle de Bonaparte ?

A. L'armée des alliés est formidable, et, soit dit en passant ; ce sont de superbes débris. Nous n'ignorions pas que leurs forces étaient imposantes ; mais notre intérêt ne nous permettait pas de l'avouer. Peu nous importait que les fléaux de la guerre pesassent sur les provinces ; nous habitions Paris. Maintenant l'on ne peut plus feindre. Bonaparte ne saurait longtemps encore résister avec de véritables débris de sa belle armée, et je puis vous assurer qu'il ne reverra plus la capitale.

C. A la bonne heure ; vous me rassurez : je ne vois plus rien en effet qui nous attache à lui, dès lors qu'il devient sans pouvoir. Pour moi je le déteste.

B. Je ne l'ai jamais aimé.

TOUS. Ni moi, ni moi, ni moi, ni moi.

C. Croyez-vous que l'on n'inquiète pas ses anciens amis ?

A. L'Empereur Alexandre est le modèle

le plus admirable d'un prince magnanime et généreux, et les légitimes Princes français partagent les mêmes sentimens.

C. Allons, sacrifions-nous; il est beau de se dévouer pour la patrie, et puisque six cent mille hommes sont là pour nous protéger, prononçons-nous;

La loi de l'univers est: malheur au vaincu!

TOUS. Vive Alexandre! vive le roi! à bas Bonaparte!

D. Qu'il est doux de se venger! Le cruel! le barbare! le tyran! Je ne lui pardonnerai jamais certaine violence qu'il se permit envers moi. Croiriez-vous qu'un jour il osa porter la main sur ma personne!

C. N'ai-je pas reçu un soufflet!

E. Moi un coup de pied.

F. Moi plusieurs coups de cravache.

A. J'ai bien aussi reçu quelques mauvais traitemens de sa part; mais je les oubliais en reportant ma pensée sur les donations dont il me gratifiait chaque jour.

E. Le scélérat! le monstre! que de crimes n'a-t-il pas commis! Je me sens tout

prêt à tracer contre lui la philippique la plus virulente.

G. Qui mieux que moi le connaît ! Que de choses n'aurais-je pas à dire, maintenant que l'on peut parler sans crainte de perdre ses pensions ! Que de choses n'aurais-je pas à dire sur la canonnade du cul-de-sac Dauphin, sur les vexations en Italie, sur l'assassinat du duc d'Enghien, sur la mort de Pichegru, sur le procès de Moreau, sur l'usurpation du trône d'Espagne, sur le sacrifice de huit cent mille Français pour obtenir le plaisir cruel de signer à Moscou un décret impérial sur les spectacles, etc., etc., etc.

Plusieurs membres. Vous parlez de discours ; que ne doit-il pas aux miens, Bonaparte ! — C'est moi qui ai prouvé que la conscription était très-favorable à la population. — Moi que les nombreux impôts enrichissaient le commerce et le peuple. — Moi que la dernière goutte du sang français devait couler pour le trône, auquel appartenaient tous les biens et tous les particuliers.

Un Journaliste. Et mes nouvelles ! Chaque matin je tuais deux ou trois généraux en chef des armées alliées ; je dispersais une colonne tout entière, et je passais au fil de l'épée quelques milliers de braves gens qui fort heureusement *se portent assez bien.*

Un Poëte. J'avais à l'avance composé une pièce qui devait immortaliser Bonaparte ; les allusions les plus fines, les éloges les plus délicats... Qu'attendre de lui maintenant ! Je vais jeter ma pièce au feu ; il n'en est plus digne.

A. Ne perdez pas cette œuvre sublime ; avec quelques changemens vous pourrez peut-être la mettre au jour plus tard ; vous louez si bien !

Le Poëte. Vous avez raison ; j'y songerai.

Beaucoup de platitudes ont encore été débitées par les mêmes personnages : ils ont parlé long-temps ; pouvaient-ils dire autre chose ! Nous en ferons grâce à nos lecteurs ; leur opinion doit être formée à cet égard. Les êtres avilis qui nous ont in-

dignement trompés doivent trouver leur condamnation dans le cœur de tous les Français. Nous ne sommes point coupables pour nous être laissés trahir ; mais nous le serions si désormais nous accordions quelque estime à des hommes qui n'ont éprouvé le dévouement français que pour le sacrifier à l'intérêt personnel, à des hommes qui, en s'efforçant de nous cacher le tyran, profitaient de ses crimes, à des hommes enfin qui ont déshonoré l'honneur. Nous serions coupables surtout si nous nous refusions à méler nos voix à ces concerts unanimes et francs qui s'élèvent de toute part pour célébrer les Princes augustes qui n'ont su vaincre que pour pardonner. Quant à moi, que l'amour seul de la patrie anime, je regarde les souverains alliés comme les libérateurs de la France. Ils nous ont délivrés de la plus affreuse tyrannie ; ils ont rendu aux enfans l'héritage de leur père, et fait luire sur notre belle patrie l'aurore du bonheur. Nous avons appris à ne plus juger que sur des faits, et surtout à nous défier des journaux ;

aussi ma reconnaissance ne saurait se taire, et ma voix, qui n'obéit qu'à mon cœur, ne cessera de répéter : vive à jamais, vive ALEXANDRE le magnanime ! Honneur aux petits Fils d'HENRI IV !

FIN.

LA RÉGENCE
A BLOIS,

OU

LES DERNIERS MOMENS

DU

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL,

RECUEILLIS

PAR UN HABITANT DE PARIS,

RÉFUGIÉ A BLOIS.

Conforme à l'édition de Paris.

St PÉTERSBOURG,

Imprimé chez PLUCHART ET COMP.

1814.

Permis d'imprimer,

St. Pétersbourg, le 22. Septembre 1814.

TIMCOWSKOY,
Conseiller d'Etat et Censeur.

LA RÉGENCE A BLOIS,

OU LES DERNIERS MOMENS DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL.

Durant cette crise, à jamais mémorable, qui a fini par une délivrance si miraculeuse, la ville de Blois, quoique voisine du théâtre de la guerre et fort exposée à en éprouver les plus funestes effets, a joui d'un repos quelquefois incertain, mais qui ne lui a jamais été ravi. Aussi l'a-t-elle constamment partagé avec différens hôtes qu'elle a successivement recueillis.

Après avoir possédé quelque temps des officiers suédois retenus prisonniers en France, contre le droit des gens, Blois devint la résidence de ces Anglais, qui étoient également, depuis dix ans, les otages de la tyrannie. On les transféroit alors de ville en ville, en suivant les mouvemens des armées, qui les

poussoient des extrémités au centre de l'empire. Ils ne firent pas un long séjour à Blois : il y a à peine un mois qu'ils y étoient arrivés, qu'ils furent obligés d'en partir, cédant la place à des prisonniers de guerre allemands et russes, et à des blessés français. Ceux-ci furent éloignés à leur tour; et, par une substitution plus étonnante que toutes les autres, ils furent remplacés par la cour d'une souverain fugitive, et par les ministres de Napoléon, qui se sauvoient de sa capitale, dont les puissances alliées venoient de s'emparer.

Témoins de cette retraite, nous allons en retracer les principales circonstances.

Après le départ des Suédois et des Anglais, qui avoient successivement résidé à Blois, et en avoient fait un séjour très-vivant, cette ville devint comme un tombeau, qui se remplissoit chaque jour des victimes infortunées de la guerre. Son château, jadis la demeure des Rois, fut rempli de prisonniers; des bateaux de blessés, qui couvroient la Loire, vinrent encombrer ses hôpitaux, comme ceux de tant de villes bien plus éloignées du théâtre de la guerre;

on ne rencontroit pas d'autres voyageurs. Les routes, naguère couvertes de fugitifs qui se sauvoient de Paris, de troupes de l'armée d'Espagne qui s'y rendoient, de gardes nationales et de conscrits nouvellement levés, étoient alors désertes. La prise de Bordeaux vint encore augmenter cette solitude. Il y avoit trois semaines qu'elle se faisoit sentir, lorsque, vers la fin de mars, une seconde émigration des habitans de Paris vint avertir ceux de Blois que la capitale étoit une seconde fois menacée.

Le *lundi*, 28 *mars*, on apprit que Napoléon, qui ne donnoit pas les nouvelles de l'armée depuis plusieurs jours, s'étoit éloigné de Paris, et qu'il en étoit à plus de cinquante lieues (1). Les voyageurs et les lettres particulières s'accordoient à dire qu'il songeoit à manœuvrer sur les derrières des alliés, sans craindre de voir ceux-ci s'avancer sur la capitale qu'il croyoit avoir mise à l'abri d'une invasion.

On disoit, qu'avant d'entreprendre cette manœuvre, Napoléon avoit demandé si Paris

(1) A Saint-Dizier.

pourroit tenir cinq jours, et qu'il étoit parti sur la réponse affirmative qu'on lui avoit donnée.

Le *mardi* 29 *mars*, le nombre des fugitifs, devenu plus considérable, nous donnoit la mesure de la consternation des Parisiens, qui paroissoit portée à son comble. On nous disoit que le moment du dénouement étoit arrivé; mais personne n'osoit dire que c'étoit celui de la chute de Napoléon; même ceux qui le pensoient ainsi, et qui le souhaitoient le plus.

Le *mercredi* 30 *mars*, à cinq heures du soir, nous apprîmes que l'Impératrice et le roi de Rome avoient quitté Paris, et pris la route de Tours, par Rambouillet et Chartres. Cette nouvelle fut apportée par Mad. la comtesse Chaptal, qui se sauvoit de Paris, et se réfugioit à Chanteloup. Elle fut bientôt confirmée par la proclamation du roi Joseph aux Parisiens.

Le *jeudi matin*, 31, les diligences amenèrent des voyageurs en bien plus grand nombre, et plus consternés que ceux de la veille. Ils étoient partis le 30 au matin, au bruit d'une canonnade qui n'avoit cessé de se

faire entendre, et de les accompagner sur toute la route jusqu'à Etampes. Ils disoient qu'une partie de la garde nationale étoit sortie des murs, et soutenoit la troupe de ligne dans une affaire des plus vives, et dont la prise de Paris, seroit la suite inévitable.

Il se trouvoit cependant bien des incrédules qui refusoient d'ajouter foi au siége de Paris, et encore moins à sa prise prochaine. Mais il arriva bientôt, pour les convaincre, un témoin oculaire, auteur et acteur dans ce grand événement, chef de légion de la garde nationale de Paris: ce fut M. le comte Regnault, ministre d'Etat. S. Exc. passa à Blois à neuf heures du soir, demandant des chevaux pour aller plus loin; mais il ne s'en trouva point, ce qui l'obligea de suspendre, pendant quelques heures, la rapidité d'une marche qui paroissoit fort précipitée (1).

---

(1) Nous avons appris depuis que M. Regnault avoit paru à la tête d'un détachement de sa légion sur la butte Montmartre; mais qu'après avoir vu les premiers boulets, sa prudence, l'emportant sur son courage, l'avoit entraîné loin du champ de bataille; où il avoit été dégradé et remplacé provisoirement par M. Odiot.

La malle de Paris n'arriva point; et celle qui, la veille, étoit partie de Blois, avoit rebroussé chemin. Tout annonçoit aux habitans de Blois une rupture entière de communications avec la capitale.

Cependant le lendemain *vendredi*, 1er *avril*, à onze heures du matin, deux heures après l'heure ordinaire de l'arrivée des diligences, et après qu'on avoit perdu l'espoir de cette arrivée, on en vit passer une qui étoit partie de Paris la veille à six heures du matin. Avec quel empressement les curieux ne se portèrent-ils pas vers cette diligence pour en obtenir, comme une grande faveur, des nouvelles qu'on n'espéroit plus de recevoir par aucune autre voie? M. le maire lui-même envoya recueillir les renseignemens que les voyageurs voudroient bien lui donner. Ils s'accordèrent, sinon sur toutes les circonstances du combat qui avoit eu lieu le 30 aux portes de Paris, du moins, sur la capitulation qui en avoit été la suite. La garde nationale occupoit encore, au moment de leur départ, les postes des barrières, mais devoit les remettre peu d'heures après aux troupes des alliés.

Rien de plus rassurant que ces détails sur l'occupation de Paris. Il paroissoit certain que ses vainqueurs n'y entroient qu'en libérateurs, et que la terreur étoit changée en joie. Mais, où étoit Napoléon? où étoit son armée? quelles forces lui restoit-il? quel seroit le sort de Paris s'il venoit à y rentrer? où feroit-il sa retraite en cas de revers? C'étoit là autant de points qui n'étoient résolus qu'avec de grandes variations, et qui laissoient flotter les esprits entre la crainte du retour de Napoléon, et l'espérance d'une chute dont il ne pût se relever. Les mieux instruits croyoient qu'il étoit en présence de l'armée du prince de Schwartzemberg, et qu'une grande bataille étoit inévitable.

Peu d'heures avant l'arrivée de la diligence, étoient passés les ministres de la police et de la justice. LL. EExc. avoient continué leur route pour Tours, où elles paroissoient fort pressées d'arriver. On croyoit que cette ville étoit choisie pour le lieu de la résidence de S. M. l'impératrice, qui s'y rendoit par la route de Chartres et de Vendôme; mais il paroît que S. M., après avoir été, pendant plusieurs jours, privée des nouvelles de

Napoléon, en reçut enfin à Vendôme, qui changèrent sa destination, et fixèrent à Blois le siége de la régence. On disoit aussi, pour expliquer ce changement, que Blois avoit obtenu la préférence sur Tours, à cause de la salubrité de l'air, et de la belle situation de l'hôtel de la Préfecture; double avantage nécessaire à la santé de l'impératrice, et qui l'emporta sur celui d'une plus grande sûreté qu'offroit Tours, sur la rive gauche de la Loire.

Quoi qu'il en soit, M. le préfet, qui déjà s'étoit rendu sur la limite de son département pour y complimenter l'impératrice, reçut un courrier qui l'obligea de revenir à Blois en toute hâte; de déménager de l'hôtel de la Préfecture, et d'y faire tout disposer pour la réception de l'impératrice et du roi de Rome.

Les principaux habitans et fonctionnaires, surtout les plus voisins (1) de la Préfecture,

(1) Ce voisinage étoit recherché à cause de la situation de Blois. Cette ville s'élève en amphithéâtre sur la rive gauche de la Loire. L'hôtel de la Préfecture couronne l'une des extrémités de l'amphithéâtre, et l'on ne peut y arriver que par des rues très-escarpées, ou même par de

reçurent l'invitation de préparer des logemens pour Madame mère, pour les rois Joseph, Louis, Jérôme; pour l'archichancelier, pour les ministres et chefs d'administration; enfin pour 1,800 hommes de troupes.

Le *samedi*, 2 *avril*, dès le matin, on vit arriver les premiers détachemens de cavalerie; ils furent bientôt suivis de beaucoup de bagages, et notamment de quinze fourgons contenant le trésor. Les courriers se succédoient d'heure en heure. Sur les trois heures, M. le préfet partit pour aller au-devant de LL. MM., à une lieue de la ville. La garde urbaine et la garnison étoient sous les armes, formant deux haies, au milieu desquelles défiloient les troupes et un grand nombre de voitures. Enfin, sur les cinq heures, on vit paroître celles de S. M. l'impératrice et du roi de Rome. LL. MM. firent leur entrée au milieu d'une foule immense et d'un silence qui ne fut jamais interrompu.

---

vrais escaliers de plus de cent marches, LL. EExc., logées au bas de la ville, avoient ces escaliers à monter. Le prince archichancelier, logé à mi-côte, usoit d'une chaise à porteur.

Les ministres, qui avoient poussé leur route jusqu'à Tours, se hâtèrent de revenir. Plusieurs étoient encore à Orléans. D'autres s'étoient enfuis jusqu'en Bretagne, notamment M. Bigot-Préameneu, ministre des cultes, et M. le baron Pommereuil, directeur-général de la librairie, qui regardoient sans doute l'exercice de leurs fonctions comme peu compatible avec le tumulte des armes, et le secours de leurs conseils comme surabondant.

Le *dimanche* 3, jour des Rameaux, il y eut messe au palais; elle fut dite par M. Gallois, curé de Saint-Louis; car ni aumônier, ni chapelain, ni clercs de la chapelle impériale ne se trouvoient parmi les personnes de la suite de l'impératrice.

Après la messe, il y eut conseil des ministres. A cinq heures, S. M. reçut les autorités de la ville, sans discours de leur part, à cause des circonstances. S. M., suivie du roi de Rome, passa au milieu de ces autorités, et adressa quelques mots à chacune d'elles, en commençant par le clergé : innovation remarquable et honorable à la piété de cette

princesse. La tristesse étoit peinte sur son visage.

Le bruit public avoit annoncé un bulletin sur la position des armées; mais rien ne parut, et la ville de Blois resta dans une ignorance complète de ce qui se passoit à l'armée et à Paris, d'où il n'arrivoit plus ni lettres, ni journaux, ni voyageurs. On avoit dit à deux heures que la cour partiroit le lendemain pour Orléans; mais plus tard, on dit qu'elle resteroit encore à Blois. Elle attendoit, pour prendre un parti, des ordres de Napoléon, avec qui les communications devenoient de plus en plus difficiles. Peut-être aussi, vouloit-elle prendre conseil des circonstances, qui devenoient chaque jour plus graves; car ses espions de Paris n'avoient pu lui laisser ignorer ni la déclaration des alliés, du 31, portant qu'ils ne traiteroient plus avec Napoléon et sa famille; ni la séance du sénat, du 1er avril, dans laquelle on avoit établi un gouvernement provisoire; ni enfin celle du 2, où la déchéance de Napoléon avoit été prononcée.

Mais si la cour connoissoit tous ces faits, elle les tenoit fort secrets, et rien n'en transpira dans la ville.

Le *lundi* 4 s'écoula dans l'incertitude et dans l'ignorance de la veille. Pour toutes nouvelles de Paris, on vit passer un roulier qui en étoit parti avec un passeport signé *Sacken*, et qui dit que tout y étoit dans un fort grand ordre. Il n'en étoit pas de même à Blois. Les ministres après l'heure du déjeûner se rendoient, en bottes, chez S. M. l'impératrice, ou ils délibéroient jusqu'à l'heure du dîner, sans laisser paroître aucun résultat.

Cependant, sur les trois heures de l'après-midi, on vit les rois Joseph et Jérôme, accompagnés du ministre de la guerre, partir de Blois, et prendre la route d'Orléans. On crut qu'ils se rendoient au quartier-général de Napoléon, afin de prendre ses ordres sur la conduite que devoit tenir la régence; mais, étant arrivés à Orléans, le 5 au matin, il leur parut qu'il leur seroit impossible d'aller plus loin sans courir le danger d'être pris. Peut-être même apprirent-ils, en arrivant, la scène qui avoit eu lieu à la revue du 4 entre Napoléon et les maréchaux, qui lui

avoient remis les journaux de Paris, et lui avoient dit, par l'organe du maréchal Ney: *Sire, il faut abdiquer, c'est le vœu de la France et de l'armée.*

Cette armée étoit encore nombreuse, et point découragée. La ville d'Orléans étoit encombrée de troupes, de bagages et d'artillerie. Une partie fut évacuée sur Blois, l'autre sur Châteauroux, et le pont d'Orléans fut miné: opération qui jeta l'effroi dans la ville; car c'étoit lui annoncer qu'elle étoit destinée à protéger la retraite de Napoléon sur la rive gauche de la Loire; à arrêter, par conséquent, l'armée qui le poursuivroit, et, sans doute, à lui être sacrifiée.

Les hôpitaux civils et militaires de Blois furent évacués avec une précipitation et une barbarie qui indignèrent les médecins, et qui en effet firent périr en route un tiers des malades et des blessés qu'on transportoit. On évacua également le château, qui étoit rempli de prisonniers; et enfin le collége, qui étoit nécessaire pour recevoir l'école de Saint-Cyr.

Le *mardi* 5, retour du roi Joseph, du roi Jérôme et du ministre Clarke. Ils ne parois-

soient pas déconcertés par les nouvelles qui devoient leur être parvenues de Paris et de Fontainebleau; décidés, au contraire, à élever gouvernement contre gouvernement, ils avoient été précédés des bureaux de la guerre et de quatre cents commis qui avoient reçu l'ordre de travailler nuit et jour au recrutement de l'armée. Il restoit plusieurs divisions militaires avec lesquelles les communications étoient libres; c'étoient ces malheureux pays où alloient se faire de nouvelles levées, en attendant qu'ils fussent eux-mêmes le théâtre d'une guerre civile.

MM. Regnault et Lacuée, chargés d'une mission, passèrent la Loire, prenant la route du Berry. M. Regnault dit a son hôte qu'il étoit envoyé à Lyon vers l'Empereur d'Autriche, et montra une lettre de l'Impératrice pour son auguste père.

Ce même jour les troupes des alliés entrèrent de vive force à Pithiviers, où cent chasseurs opposèrent une résistance beaucoup trop honorable a deux mille hommes. La ville fut livrée au pillage en expiation de la mort d'un parlementaire qui avoit été tué par un employé des droits réunis. La prise

de cette ville, qui se trouve sur la route d'Orléans à Fontainebleau, expliqueroit le retour prompt des frères de Napoléon, s'il ne l'étoit pas suffisamment par les nouvelles qu'ils avoient dû recevoir.

Le *mercredi* 6, retour de MM. Regnault et Lacuée, dont la mission ne fut pas longue; inspection des abords de Blois par l'ingénieur du département; départ des voitures inutiles, notamment de celles du sacre qui furent envoyées à Chambord; départ d'un maréchal-des-logis pour Tours; arrivée de l'école polytechnique, de l'école de Saint-Cyr, de celle de Charenton et des pages. La ville de Blois étoit déjà pleine; il n'y avoit pas un habitant qui n'eût partagé sa maison, sa chambre, ou même cédé son lit tout entier à tant de nouveaux hôtes. Mais ils étoient polis; et l'on en craignoit de fâcheux; car il étoit question de former deux camps aux environs de Blois, et cette nouvelle tenoit les esprits partagés entre le spectacle du présent et la crainte de l'avenir; entre l'étonnement qu'excitoit le tableau vivant de l'instabilité des choses humaines, si bien marqué dans cette cour errante, et la crainte d'une

armée qui pouvoit être appelée pour la défense de Blois, et payer l'hospitalité donnée de tous les maux de la guerre. Cependant on fit courir le bruit d'une suspension d'armes, et celui d'une mission du duc de Cadore vers l'empereur d'Autriche. La dernière nouvelle du jour fut l'arrivée de deux malles de Paris. On sut qu'elles avoient été escortées par les troupes des alliés jusqu'à Mont-Désir (1), mais qu'arrivées à Orléans, M. le préfet les avoit arrêtées et envoyées à Blois au ministre de la police.

Le *Jeudi-Saint*, 7 *avril*, la messe fut dite au palais par l'aumônier des pages, après laquelle il y eut conseil des ministres.

La nouvelle et l'entretien de la ville fut une proclamation qu'on vit affichée de grand matin; elle étoit datée du 3, signée *Marie-Louise*, et contresignée *Montalivet*, *faisant fonctions de secrétaire de la régence.*

Voici le texte de cette pièce qui fut envoyée dans une bonne moitié de la France.

« Français,

» Les événemens de la guerre ont mis la » capitale au pouvoir de l'étranger.

(1) Lieu de poste entre Étampes et Angerville.

» L'empereur, accouru pour la défendre, » est à la tête de ses armées si souvent victo- » rieuses.

» Elles sont en présence de l'ennemi sous » les murs de Paris.

» C'est de la résidence que j'ai choisie et » des ministres de l'empereur qu'émaneront » les seuls ordres que vous puissiez recon- » noître.

» Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse » d'être libre ; toute direction qui en émane » est le langage de l'étranger, ou celui qu'il » convient à ses vues hostiles de propager.

» Vous serez fidèles à vos sermens : vous » écouterez la voix d'une princesse qui fut » remise à votre foi, qui fait sa gloire d'être » Française, d'être associée aux destinées du » souverain que vous avez librement choisi.

» Mon fils étoit moins sûr de vos cœurs au temps de nos prospérités.

» Ses droits et sa personne sont sous votre » sauve-garde. »

Cette proclamation ne fit pas une grande impression sur les esprits : elle servit au contraire à donner plus de consistance aux nouvelles de Paris. Cependant la présence du

gouvernement faisoit toujours craindre l'arrivée de l'armée. Des fugitifs de Chartres annonçoient qu'un corps de troupes des alliés s'avançoit sur cette ville, d'où il ne manqueroit pas de marcher sur Blois, attiré par l'espoir de s'emparer du trésor.

La cour étoit bien plus embarrassée que la ville ; le gouvernement paroissoit dès-lors principalement occupé de la garde de l'impératrice, du roi de Rome, du trésor : il voyoit que tout cela étoit prêt à lui échapper, et qu'il devoit sans délai prendre un parti décisif. Mais depuis six jours il perdoit beaucoup de temps à mettre en délibération sa retraite, tantôt à Tours, tantôt à Rennes, tantôt dans le Berry. Il paroît que S. M. l'impératrice ne goûtoit pas ces projets, et qu'elle résista même aux rois Jérôme et Joseph qui, alléguant sa sûreté et le salut de l'Etat, voulurent la contraindre à les suivre au-delà de la Loire.

Voici comment on raconte cette scène : Jérôme et Joseph s'étant rendus chez l'impératrice, lui dirent qu'ils alloient partir, et qu'elle-même devoit les suivre pour mettre

sa personne en sûreté. L'impératrice répondit que son sort lui paroissoit décidé, et qu'elle ne craignoit rien pour sa personne, soit qu'elle tombât dans les mains des Russes ou des Allemands ; qu'ainsi elle étoit décidée à attendre les événemens. Ses deux beaux-frères dirent alors que le salut de l'Etat demandoit qu'elle s'éloignât, et qu'une voiture l'attendoit à la porte. Dans le moment entra M. de Bausset, préfet du palais : l'impératrice s'adressant à lui, lui demanda comme un dernier service et comme une marque d'attachement d'aller s'informer auprès des officiers de la garde, si c'étoit leur intention de se prêter à la violence qu'elle éprouvoit, et de la conduire par force. Les chefs protestèrent qu'ils ne devoient recevoir d'ordres que de S. M., et qu'ils n'en écouteroient pas d'autres. Ils montèrent dans l'appartement de l'impératrice, lui renouvelèrent cette protestation en présence des deux rois, et dirent à ceux-ci qu'ils étoient les maîtres de partir.

Le bruit de cette scène transpira dans la ville, mais d'une manière vague et sans aucun détail.

On ignoroit quand finiroit cet état de choses, et comment il finiroit.

Le *Vendredi-Saint*, 8 *avril*, on se trouvoit encore sous le régime du gouvernement impérial, et de la proclamation affichée la veille. Les ministres, toujours bottés et prêts à partir, se rendirent au palais comme à l'ordinaire.

Cependant sur les deux heures après midi, la nouvelle se répand tout à coup que le comte de Schouvalow vient d'arriver à l'auberge de la Galère, et qu'il vient chercher l'impératrice. Il arrivoit seul et sans aucune force armée; la proclamation de Blois étoit toujours affichée; ni les autorités locales, ni le gouvernement impérial ne mettoient rien à la place. Personne n'ouvroit la bouche, soit pour contester la mission du comte de Schouvalow, soit pour la reconnoître.

Peu d'instans après son arrivée, on vit des ministres sortir du palais, et on crut lire sur les visages de LL. EExc., où la consternation n'étoit plus déguisée, ce qu'ils ne se mettoient point en devoir de faire connoître d'une manière légale, nous voulons dire, le dernier soupir du gouvernement impérial.

Le comte de Schouvalow ne tarda pas à aller prendre les ordres de l'impératrice pour le départ du lendemain.

Revenu à son auberge, quel ne dût pas être son étonnement en la trouvant pleine des membres du gouvernement qui lui demandoient des passeports! Ceux qui avoient pu se procurer des lettres de recommandation auprès de ce général, les lui présentoient; chacun vouloit être expédié le premier.

Mais le général répondoit, avec beaucoup de sang-froid, qu'il falloit que chacun attendît son tour; que la recommandation de M. un tel étoit fort bonne, mais qu'elle seroit bien meilleure si elle pouvoit ajouter quelques heures de plus à la journée. Cependant le général délivra des passeports, jusqu'à 3 heures du matin, aux princes, ministres, conseillers d'Etat et employés divers, dont il formoit une liste.

Voilà ce qui regarde la cour.

La ville possédoit enfin les journaux, si longtemps retenus par le ministre de la police, et distribués alors aux particuliers, et dans les lieux publics. Cependant la joie qu'ils portoient dans tous les cœurs n'osoit

encore éclater : l'essor en étoit arrêté, soit par la présence des troupes, soit par la proclamation qui demeuroit toujours affichée, soit enfin par une sorte de bienséance et par les lois mêmes de l'hospitalité, qui ne permettoient pas d'ajouter l'insulte au malheur: et, grâce à ces dispositions, les illustres personnages, déchus des dignités qu'ils possédoient la veille, furent toujours traités comme s'ils les eussent encore possédées.

Nous avons remarqué un premier acte de la régence, qui avoit pour but le salut de l'Etat. Délivrés d'un si grand objet de sollicitude, les membres du gouvernement ne dédaignèrent pas de tourner leur attention vers un objet moins important : ils prirent des mesures relatives au paiement de l'arriéré de leurs traitemens. Le ministre du trésor, et le trésor lui-même, étoient sur les lieux ; rien ne s'opposoit au dernier parti qu'on pouvoit tirer de l'un et de l'autre. Cette mesure salutaire ne trouva point de contradicteurs; chacun reçut ce qui lui revenoit, avec quelque gratification pour les frais de voyage. Les troupes reçurent trois mois, sans distinction, s'il leur étoit dû plus ou moins ; et

malgré leurs observations à cet égard, qu'on n'avoit pas le temps d'écouter.

Ainsi se termina la journée du Vendredi-Saint, 8 avril. Tout le monde prit des passeports d'une main, de l'argent de l'autre, et les plus zélés se hâtèrent d'envoyer leur adhésion aux actes du gouvernement provisoire (1).

Le *samedi* 9, sur les dix heures, l'impératrice et le roi de Rome partirent de Blois avec l'escorte qui les y avoient accompagnés, et se rendirent à Orléans. Les autorités civiles et militaires vinrent au-devant de LL. MM. La garde urbaine, et une garnison nombreuse, formoient deux haies que LL. MM. traversèrent, et qui les escortèrent depuis

(1) L'archichancelier donna l'exemple, et même les journaux ont rapporté deux adhésions de sa part : l'une en date du 7 (jour où la proclamation de l'impératrice fut affichée), par laquelle S. A. déclare qu'elle adhère *en tant que de besoin à tous les actes faits par le sénat ;* la deuxième, en date du 9, par laquelle S. A. *adhère pleinement à tous les actes faits par le sénat*, etc.

(*Moniteur* des 11 et 12.)

M. Regnault se rendit à Clermont d'Auvergne, ayant la cocarde blanche, et blâma fort les autorités de cette ville, qui ne l'avoient pas encore mise.

la porte de la ville jusqu'à celle de l'Evêché. LL. MM. y arrivèrent à six heures ; la foule étoit immense, et la réception fut un peu moins silencieuse qu'à Blois.

Le lendemain, jour de Pâques, S. M. se fit dire la messe à l'Evêché, mais ne reçut point les autorités.

La ville d'Orléans étoit dans une position fort singulière.

Après avoir vu ses portes barricadées, son pont miné, ses murs armés de pièces d'artillerie, elle se voyoit encombrée des débris de la cour, du gouvernement et de l'armée. Elle étoit pleine de troupes de toute arme, qui arrivoient sans chefs, et de chefs qui arrivoient sans troupes. Elle ne craignoit plus les horreurs d'un siége, mais elle n'étoit nullement rassurée sur les désordres auxquels peut se livrer une armée débandée. Les journaux, qu'on recevoit librement depuis trois jours, faisoient connoître les actes du nouveau gouvernement ; mais on n'en vivoit pas moins sous le régime de l'ancien, et la proclamation de Blois demeuroit toujours affichée, sans que les autorités missent rien à la place. Seulement on lisoit, à côté de

cette proclamation, des placards qui exhortoient tout le monde à la paix, sans dire par qui cette paix étoit donnée et garantie, et sans parler ni au nom du gouvernement impérial qu'on n'osoit plus invoquer, ni au nom du gouvernement royal qu'on n'osoit pas encore proclamer.

Cet état de neutralité, ou d'interrègne, doublement fâcheux dans une ville animée d'un excellent esprit, et qui, après deux mois d'oppression et de terreur, ne demandoit qu'à faire éclater la joie de sa délivrance, parut surtout dans la solennité religieuse de Pâques. On n'y entendit pas le chant du *Salvum fac imperatorem*, qui se fût trouvé en contradiction trop notoire avec les événemens comme avec le vœu des fidèles; mais le *Salvum fac Regem*, qui étoit dans tous les cœurs, ne fut pas encore chanté.

Le lundi de Pâques se passa de même. On s'attendoit à voir partir l'impératrice. Les uns disoient qu'elle auroit une entrevue avec Napoléon à Fontainebleau; d'autres que Napoléon seroit parti, et qu'une entrevue bien différente étoit ménagée à cette princesse.

Le *mardi* 12, on vit arriver le prince Esterazy, envoyé à Marie-Louise par son auguste père, et l'archiduchesse partit pour Rambouillet, sans escorte, avec une suite de six voitures, pour les personnes de sa maison ou de celle de son fils.

Le *jeudi* 21, l'archiduchesse Marie-Louise a quitté Rambouillet, retournant dans le sein de son auguste famille et de sa nation, qui verront toujours, dans cette princesse, une victime qui se dévoua au salut de l'une et de l'autre.

La France n'oubliera pas que, deux fois, cette princesse lui a évité les horreurs de la guerre civile; la première en sortant de Paris où sa présence eût occasionné une résistance fatale; la seconde en restant à Blois, et opposant la fermeté du courage aux violences de ses beaux-frères.

Madame mère étoit partie de Blois avec le cardinal Fesch son frère, qui y étoit arrivé la veille seulement, par des chemins longs et après bien des détours.

Lors des premières alarmes qu'on avoit eues à Lyon, dès le 12 du mois de janvier, S. E. qui les avoit fort partagées, avoit quitté

son siége, et s'étoit réfugié à Pradines dans une maison de religieuses qu'il avoit fondée. Bientôt S. E. se vit obligée de quitter ce lieu de retraite, après avoir manqué d'y être prise par un détachement de cavalerie des alliés que le hasard y avoit amené, et qui ne laissa à S. E. que le temps de monter à cheval et de se sauver. Elle se rendit dans l'Auvergne, de là à Montpellier, et enfin à Blois et à Orléans, où elle se reposa le jour de Pâques. Elle partit le lendemain pour Rome, amenant sa sœur qui montroit plus d'humeur que de résignation.

Sa dame d'honneur, qui l'avoit suivie à Blois, la quittoit à Orléans. Il falloit trouver quelqu'un pour la remplacer, sous un titre plus modeste. Cela fut impossible dans la ville d'Orléans. Madame mère ne put contenir son indignation: « Cela n'est pas encore » fini, dit-elle en partant, nous autres Corses » nous nous connoissons en révolutions. »

Jérôme et Joseph se perdoient dans la foule. Louis étoit resté à Blois où on lui témoignoit de l'intérêt. Il trouvoit aussi dans la religion une source de consolations plus solides. Le jour des Rameaux et le Jeudi-

Saint il avoit assisté aux offices à l'église de Saint-Louis, en habit de général.

Il partit bientôt pour la Suisse où il comptoit se fixer dans une terre qu'il possède aux environs de Lausanne, et y vivre avec une dotation de la Hollande.

Jérôme et Joseph passèrent huit jours à Orléans ou dans les environs. Ils en partirent le lundi 18 avril, prenant également le chemin de la Suisse.

Ainsi a fini cette famille de rois qui ne s'étoient placés sur les trônes, ni par leur mérite, ni même par leur ambition, et qui n'ont pas su conserver une puissance qu'ils n'avoient pas su refuser. Entraînés dans la chute de celui qui les avoit élevés, ils doivent se consoler de la paix du Monde : ils devroient même n'être pas étrangers à la joie d'un si grand bienfait, qui leur permet de choisir, dans l'Europe délivrée, un asile que des souverains légitimes étoient naguère obligés de chercher hors du continent.

FIN.

N'EN PARLONS PLUS

ET

PARLONS-EN TOUJOURS.

N'EN PARLONS PLUS

ET

PARLONS-EN TOUJOURS.

Par l'Auteur de la Lanterne Magique de la rue Impériale.

Conforme à l'édition de Paris.

ST.-PÉTERSBOURG,

DE L'IMPRIMERIE DE PLUCHART ET COMP.

1814.

PERMIS D'IMPRIMER.

A la charge de fournir au Comité de censure, après l'impression, cinq exemplaires de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministère de l'Instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque IMPÉRIALE *publique, et un exemplaire pour l'Académie* IMPÉRIALE *des Sciences.*

St.-Pétersbourg, le 29 Mai, 1814.

Censeur, SOHN.

N'EN PARLONS PLUS

ET

PARLONS-EN TOUJOURS.

Le capitaine Laroche, concierge de la Ménagerie de Versailles, le même que Louis XV menaça de casser à la tête de sa compagnie, avoit pris les mots *n'en parlons plus* pour refrein de tous ses discours. Suivons son exemple, de peur de trop parler.

En 1789, on nous disoit que nous avions été esclaves, et que nous allions être libres. Qu'arriva-t-il? on nous sangla comme des ânes, et l'on nous promit plus de beurre que de pain. Quelle bonne foi! n'en parlons plus.

En 1790, on nous disoit que bientôt nous serions tous riches sous peu de temps; et

l'on nous donna des assignats pour nos écus : mais c'est un mal passé, n'en parlons plus.

En 1791, un gros bataillon de législateurs mit au monde une Constitution, pour remplacer la vieille qui avoit subsisté pendant mille ans et plus; et cette nouvelle créature, qui devoit être si robuste, n'existoit plus un an après. C'est un petit malheur : n'en parlons plus.

En 1792, cette Constitution fut remplacée par une autre qui nous amena une grosse maflée de république, bien effrontée, coiffée d'un bonnet rouge, armée d'une pique, et dont les amans devoient être sans culottes. Ce n'étoit pas fort gai n'en parlons plus.

En 1793, douze cents nouveaux Souverains proscrivirent la royauté; au lieu de se placer sur le trône, les uns s'assirent sur la montagne, les autres s'assirent dans les marais. Tous se disoient animés du désir de rendre le peuple heureux. On sait comme ils tinrent parole, et comme ils commen-

cèrent par songer à leurs propres affaires. Où sont-ils aujourd'hui? Mais n'en parlons plus.

Dans cette même année et en 1794, la France étoit peuplée de frères et d'amis. Jamais on n'avoit tant vu de femmes habiles à tricoter, ni tant de bons citoyens empressés à travailler la marchandise. N'en parlons plus.

En 1795, il prit envie aux habitans de Paris de congédier leurs douze cents rois; mais ceux-ci qui trouvoient que leur place étoit bonne, leur répondirent à coups de canon. C'étoit une manière d'agir fort insolente. N'en parlons plus.

En 1796, cinq directeurs, non pas des directeurs de Séminaires, dirigoient nos consciences vers l'athéisme, les royalistes vers la plaine de Grenelle, les prêtres vers l'île de Cayenne, et le reste vers l'hôpital. Il y auroit encore bien des choses à dire; mais n'en parlons plus.

En 1797, les pères de la Patrie qui se

méfioient de la bonne volonté de leurs enfans, leur demandèrent un emprunt forcé, parce que leurs affaires alloient fort bien. Mandrin et Cartouche exigeaient aussi des emprunts forcés ; n'en parlons plus.

En 1798, Suwarow et les Napolitains s'avisèrent de violer les chères filles de la république française, les républiques cisalpine et romaine. Indignée de cet affront, la république française voulut accoucher d'une autre fille sur les bords du Nil ; mais son accoucheur, le général Nicolas, lui fit faire une fausse couche. C'est fort maladroit ; n'en parlons plus.

En 1799, nos chers directeurs firent leurs paquets comme la Bourbonnaise avoit fait le sien. Un d'eux se réfugia auprès de ses bons amis les théophilanthropes. Les autres se sauvèrent je ne sais où, en se grattant l'oreille. C'est fort triste. N'en parlons plus.

Dans le même temps, la grosse dondon de république accoucha de trois consuls,

qui n'étoient pas des consuls romains. L'aîné de ces trois jumeaux regardoit en naissant sa chère mère d'un œil de travers. Les savans en augurèrent que bientôt cette bonne femme auroit le sort d'Agrippine. Ils ne se trompèrent pas. En la caressant, son cher fils lui donnoit de temps en temps des coups fourrés qui devoient bientôt lui procurer la mort. Quelle ingratitude! n'en parlons plus.

En 1803, le consul Nicolas attrapa bien les Anglais et les Français en leur montrant la guerre affublée du manteau de la paix; en fermant la porte de devant du temple de Janus, et en laissant ouverte la porte de derrière. Oh! quelle imposture! n'en parlons plus.

En 1804, il se fit un grand miracle. La même république qui étoit accouchée de trois consuls, accoucha en mourant d'un empereur. Cette nouvelle progéniture étoit un géant armé de pied en cap; il avoit les yeux étincelans, la bouche béante, les

mains crochues. Dès l'instant de sa naissance, il jeta un regard terrible sur l'Europe, se mit à dévorer les rois, les nations, et de ses longs bras voulut embrasser l'univers, sans se souvenir du proverbe : *qui trop embrasse, mal étreint.* Quelle voracité ! quelle folie ! n'en parlons plus.

Ce géant se mit à enjamber les fleuves, les royaumes, les empires, et à croquer des armées entières. Les plus grands princes n'étoient que des petits Poucets devant cet ogre. Heureusement pour l'Angleterre, il n'avoit pas des bottes de sept lieues. Au lieu de la manger, il n'avala que des moucherons. Ainsi, n'en parlons plus.

Peu satisfait de sa taille gigantesque, le monstre voulut s'élever de plus en plus, et faire une enjambée du midi au nord. On sait qu'elle furieuse entorse il se donna, et comme il eut chaud en revenant de Russie. Il apprit bien alors que *pierre qui roule n'amasse pas mousse*, car il ne trouva que de la glace. Quel déchet ! n'en parlons plus.

Ce colosse, après être parvenu au plus haut point de sa puissance et de sa force parut chanceler; bientôt la tête lui tourna; ses pieds d'argile ne purent le soutenir; il tomba. N'en parlons plus; n'en parlons plus; n'en parlons plus.

Quels admirables changemens, qu'elle heureuse révolution dont nous devons toujours parler!

La famille auguste et révérée qui, depuis huit cents ans occupoit le plus beau trône de l'Univers, et sous laquelle le Peuple français coula si long-temps des jours heureux, est tout-à-coup proscrite, et forcée de chercher un asile chez les Nations étrangères. Son Chef, digne héritier du scepte de Saint-Louis et d'Henri IV, porte sa tête sacrée sur un échafaud: Une Reine, le modèle de la grâce et de la bonté; une Princesse, exemple de la plus héroïque vertu, partagent ses opprobres, ses souffrances et son supplice; un jeune Roi, successeur infortuné de son

malheureux Père, expire dans une affreuse prison, après avoir goûté tout ce que les commencemens de la vie peuvent avoir d'amertume : L'aimable, la vertueuse, et la tendre fille de Louis, restée seule au fond d'un cachot, n'a plus de consolations, plus d'espérance, plus de secours que dans sa propre vertu; un Ange du Ciel soutient seul cet Ange de la Terre. Quels malheurs impossibles à oublier. Ah! parlons-en toujours.

Tous les Bourbons, chassés de leur terre natale, accompagnés de leurs fidèles serviteurs, et poursuivis de contrée en contrée, par le génie infernal qui gouverne la France, se réfugient au-delà des mers, chez une Nation notre ancienne rivale, et qui est devenue la plus ardente protectrice de cette illustre et malheureuse race, parce que cette Providence qui la conserve pour notre bonheur, a renversé le mur de séparation qui existoit

entre l'Angleterre et la France. Quel prodige! Parlons-en toujours.

Plus de vingt années s'écoulent, et le Roi légitime des Français ne voit aucun terme à son exil; toutes les probabilités s'élèvent chaque jour contre son rétablissement sur le trône de ses pères. La puissance de l'usurpateur paroît s'affermir de plus en plus; de nouvelles générations ne connoissent que ses droits, ne jurent que par son nom; il a mêlé son sang à celui de la plus ancienne famille impériale de l'Europe.... Rien n'est plus désespérant pour le bon Roi Louis XVIII, pour son Auguste famille, pour les nombreux et fidèles Serviteurs qui lui restent encore! Parlons-en toujours.

Le bras de Dieu n'est pas raccourci; il s'étend contre le dominateur des Nations. Peu à peu la terreur qu'il a inspirée fait place dans le cœur des Princes à l'espérance de l'abattre. Au fond de sa retraite, le petit-fils de Henri IV sent renaître son

espoir. Les portes de sa chère Patrie semblent s'entrouvrir à ses yeux. Oh ! comme son cœur tressaille, lorsqu'il entrevoit le trône qui l'attend. Ah ! parlons-en toujours.

C'en est fait : Le 30 Mars a vu la chûte du colosse qui fatiguoit la terre de son poids ; il s'élève dans la Capitale un cri de joie qui se prolonge jusqu'aux extrémités de la France. Le nom de LOUIS et des Bourbons a retenti dans toute l'Europe. L'étendard des Lys brille à tous les regards et porte la joie dans tous les cœurs. Les Français retrouvent leur Roi, le Roi retrouve ses Français. Quel événement plus désiré et plus heureux ! Oui, oui, parlons-en toujours.

A la suite de Loüis XVIII et de sa Famille bien-aimée reviennent, sur le Continent européen, la paix qui va sécher les larmes des Princes et des Peuples, l'abondance, le bonheur, l'industrie, le commerce, les arts, la bonne foi, la justice, la religion,

l'oubli des maux passés, l'espérance de tous les biens, le bon vieux temps; quel charmant cortège! Parlons-en toujours!

Jamais Paris n'a joui d'un spectacle aussi sublime, aussi attendrissant. Jamais nos cœurs n'ont été plus émus; nous n'avons jamais mieux senti le bonheur. Ce jour est vraiment un jour que le Seigneur a fait. Aussi en parlerons-nous toujours, et la Postérité ne cessera-t-elle point d'en parler.

341 8

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

CANCELLED
FEB 27 1986
MAR 24 1986
1699562

CANCELLED
JUN 21 1988
2707762